

4-720-954-EX-1

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLEB, BLIDA 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME I.A.U.B
DEPARTEMENT PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN
LABORATOIRE ENVIRONNEMENT ET TECHNOLOGIE POUR
L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE



MEMOIRE DE MASTER
en
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Intitulé :

**Contribution à la monographie d'architecture
appliquée au patrimoine muséal**

***Cas du musée archéologique de Cherchell (Tipaza,
Algérie)***

Préparé et présenté par :
Lydia KOLLI

Sous la Direction de :
Dr. DAHMEN Abdelkrim

Année Universitaire : 2016/2017

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je certifie sur mon honneur que ce mémoire de master de recherche est mon œuvre personnelle, que toutes les informations et illustrations qu'il contient, si elles ne sont pas mon propre travail, ont été dûment identifiées et référencées ; et que ce travail n'a jamais fait l'objet d'une quelque autre soutenance auparavant ; et que cet engagement sur l'honneur, qui ne souffre point de prescription, engage ma probité scientifique et ma crédibilité d'universitaire.

Blida, le 30 novembre 2017
Lydia KOLLI

REMERCIEMENTS

Je tiens à saisir cette occasion et adresser remerciements au Dr. DAHMEN Abdelkrim, mon directeur de thèse pour sa rigueur scientifique, son œil critique et pour son orientation.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude au porteur du Master "Architecture et patrimoine" Dr. ABDESSEMED FOUFA Amina, qui nous a donné l'opportunité de s'initier à la recherche scientifique et en mettant à notre disposition un enseignement de qualité.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce travail en acceptant de l'examiner et de l'enrichir par leurs remarques et commentaires.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire, dont Mr. ZEBDA Djilali, directeur de la culture de la wilaya de Tipaza et Mme HIOUN Aïcha, directrice de l'ancien musée de Cherchell, ainsi que son personnel.

TABLE DES MATIERES

Engagement sur l'honneur	1
Remerciements	2
Table des matières	3
Liste des illustrations	6
Liste des abréviations	7

INTRODUCION GENERALE

1. Introduction	9
2. Cas d'étude	10
3. Justification d choix du cas d'étude	10
4. Objectifs de l'étude	11
5. Méthodologie de la recherche	11
6. Structure du mémoire	12
7. Difficultés rencontrées	12

CHAPITRE PREMIER – APPREHENSION DES CONCEPTS

I. De la monographie	14
II. De la monographie d'architecture	14
1. Définition de la monographie d'architecture	14
2. Contenu de la monographie d'architecture	15
2.1. Recherche historique	15
2.2. Description	16
2.2.1. Description par le texte et par l'image	16
2.2.2. Apport d'autres techniques	16
2.2.2.1.Stratigraphie	16
2.2.2.2.Péetrographie	17
2.2.2.3.Dendrochronologie	17
2.2.3. Contenu théorique de la description d'un édifice	17
2.2.3.1. Situation	17
2.2.3.2. Composition d'ensemble	17
2.2.3.3. Matériaux	17
2.2.3.4. Structure	18
2.2.3.5. Elévations	18
2.2.3.6. Couvertures	18
2.2.3.7. Distribution	18
2.2.3.8. Escaliers	18
2.3. Conclusions	18
3. Objectifs de la monographie en architecture	18
III. Du musée	20
1. Définition du musée	20
2. Principe du musée	20
3. Etymologie du mot musée	20
4. Evolution des musées à travers l'histoire	20
4.1.Les collections privées	20

4.2.Naissance du concept de « musée » pendant la renaissance	21
4.3.Le XIXe siècle : l'invasion européenne du monde et ses conséquences	23
4.4.Le musée et la construction des nations	23
Conclusion	24

CHAPITRE DEUXIEME – APPREHENSION DU CONTEXTE

I. Colonialisme français en Algérie	26
1. Contexte historique	26
2. Contexte géographique.....	26
3. Mutations urbaine et culturelle en Algérie	26
II. Musées en Algérie	28
1. Mise en place de l'archéologie en Algérie et la question des musées	28
2. Mise en place des musées en Algérie	30
2.1.Les Musées indépendants des champs de fouilles	30
2.1.1. Musée d'Alger	30
2.1.2. Musée des antiquités (Stéphan Gsell)	31
2.1.3. Musée du bardo	31
2.2.Les musées à côté des champs de fouilles : <i>les musées de sites</i>	32
2.2.1. Musée de Cherchell	32
2.2.2. Musée d'Oran	33
2.2.3. Musée de Tlemcen	34
2.2.4. Musée de Constantine	34
2.2.5. Musée d'El Kantara	35
2.2.6. Musée de Souk Ahras	35
2.2.7. Musée de Guelma	36
2.2.8. Musée de Lambèse	36
2.2.9. Musée de Philippeville	36
2.2.10. Musée de Sétif	37
2.2.11. Musée de Tébessa	37
2.2.12. Musée de Bougie	38
2.2.13. Musée de Djemila	38
2.2.14. Musée de Timgad	39
2.2.15. Musée d'Hippone	39
2.2.16. Musée de Khamissa et Madaure	39
III. Tendances architecturales de la période coloniale (1830-1930)	40
1. Le néoclassique	40
2. L'éclectisme	40
3. L'art nouveau	41
4. L'art déco	42
5. Le néo-mauresque	42
Conclusion	43

CHAPITRE TROISIEME– ETUDE DE CAS : MUSEE ARCHEOLOGIQUE DE CHERCHELL (ANCIEN MUSEE)

I. Présentation du contexte d'étude	45
1. Situation	45
2. Accessibilité	45
3. Données climatiques	45

4. Donnée géomorphologiques	45
5. Portrait historique	45
5.1. De la préhistoire à la période punico-phénicienne	45
5.2. Période romaine	46
5.3. Période vandale et byzantine	49
5.4. Période médiévale	49
5.5. Période andalous-ottomane	49
5.6. Période de la colonisation française	50
5.7. Période postindépendance	50
6. Organisation de la ville à l'époque coloniale	51
6.1. L'installation militaire (1840-1870)	51
6.2. L'installation civile (1870-1962)	51
6.2.1. Intramuros (1870-1950)	51
6.2.2. Extramuros (1950-1962)	52
II. Monographie du musée archéologique de Cherchell	53
1. Conditions historiques de création du musée de Cherchell	53
2. Description de l'état antérieur	54
3. Description de l'état actuel	55
3.1. Situation	55
3.1.1. Milieu naturel	56
3.1.2. Milieu construit	56
- Relations topographiques	56
- Relations architecturales	56
3.1.3. Milieu économique et social	56
3.2. Composition d'ensemble	56
3.3. Matériaux	56
3.4. Structure	57
3.5. Elévations	58
3.6. Couvertures	59
3.7. Distribution	60
3.8. Escaliers	60
Conclusions	61
Perspectives de la recherche	61
Bibliographie	62
Annexes	66

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des figures

Figure 1 Dar Mustapha Pacha	31
Figure 2 Musée des antiquités Stéphane Gsell (bâtiment réservé à l'exposition), Alger	31
Figure 3 Musée des antiquités Stéphane Gsell (bâtiment réservé à l'administration), Alger ..	31
Figure 4 Musée du Bardo, Alger	32
Figure 5 Musée d'Oran	33
Figure 6 Ancienne mosquée de Sidi Belhassen reconverte en musée	33
Figure 7 Musée Gustave Mercier, Constantine	34
Figure 8 Musée d'El Kantra	35
Figure 9 Musée de Guelma Calama	35
Figure 10 Musée de Lambèse	36
Figure 11 Musée de Philippeville (rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel de Ville)	37
Figure 12 Temple musée de Minerve	38
Figure 13 Musée de Djemila	38
Figure 14 Musée de Timgad	39
Figure 15 Musée d'Hippone	39
Figure 16 Banque de Cherchell	40
Figure 17 Palais de justice, Constantine	40
Figure 18 Théâtre national d'Alger	41
Figure 19 Théâtre régional d'Oran	41
Figure 20 Immeuble à Alger	41
Figure 21 Musée Public National des Beaux-Arts	42
Figure 22 Musée de Constantine	42
Figure 23 MAMA (anciennes galeries de France), Alger	43
Figure 24 La grande poste, Alger	43
Figure 25 Situation de la ville de Cherchell	45
Figure 26 Vue sur la ville de Cherchell	45
Figure 27 Vue aérienne sur le territoire Cherchellois	45
Figure 28 Plan d'ensemble du musée	56
Figure 29 Point porteur en pierre	57
Figure 30 Mur porteur en pierre	57
Figure 31 Coupe sur le plancher en voutains	57
Figure 32 Principe de la façade intérieure	58
Figure 33 Détail de la façade intérieure	58
Figure 34 Principe de la façade principale	59
Figure 35 Plan de charpente de la toiture	59
Figure 36 Plan de répartition fonctionnelle	60

Liste des cartes

Carte 1 Ville de Cherchell à la période romaine (Carte supposée d'après les données histographiques)	47
Carte 2 Percées rectilignes du génie militaire français dans la ville de Cherchell	51
Carte 3 PDAU de la ville de Cherchell modifiée par Y. Chennaoui	52

Carte 4 Plan de situation du musée archéologique de Cherchell55

LISTE DES ABREVIATIONS

ICOM	<i>(International Council Of Museums)</i> : Conseil International Des Musées.
MAMA :	Musée d'Art Moderne d'Alger.
OPU :	Office des Publications Universitaires.
PUF :	Publications Universitaires Françaises.
UNESCO	<i>(United Nations Edcational, Scientific and Cultural Organization)</i> : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

INTRODUCTION GENERALE

1. Introduction

L'Algérie a été brassée par de multiples civilisations, qui ont chacune légué un patrimoine matériel et immatériel caractérisant son identité et sa culture. Les préoccupations doivent résider dans les moyens à mettre en œuvre pour pérenniser et transmettre cet héritage, en mettant en valeur tous les témoignages de l'histoire de l'Algérie.

La connaissance du patrimoine dépend donc d'une part de la qualité de sa mise en valeur et d'autre part de la capacité à le connaître et à l'apprécier. Le patrimoine bâti est une ressource pour la connaissance de l'histoire de l'art et de l'architecture, il témoigne de l'évolution d'une société, la manière dont elle s'est approprié son environnement, et comment les peuples ont exprimé leur culture par la production du bâti¹ que ce soit dans l'appropriation des espaces ou dans le langage architectural.

Aujourd'hui, disposer d'un outil de connaissance est indispensable pour engager des actions de sauvegarde, de protection et de valorisation, vu l'importance et la grande richesse que l'Algérie recèle en matière de patrimoine architectural, notamment celui datant de la période coloniale. L'héritage bâti de cette époque s'étale sur tout son territoire, caractérisé par la variété du style architectural créant ainsi un paysage diversifié dans les villes algériennes et témoignant d'une époque qui a profondément marqué l'histoire de l'Algérie.

La période coloniale en Algérie demeure très importante. Ses répercussions, sur le plan politique, économique et social, notamment en termes d'architecture et d'urbanisme, sont restées ancrées sur son territoire. Les médinas algériennes ont subi de profondes modifications à partir des plans d'alignement. Avec la consolidation de la colonisation, ces interventions ont pris un autre tournant, surtout à partir du second empire².

Dans le cadre d'une réforme politique et sociale, Napoléon III³ lance « *les prémices de la période civile du territoire algérien* »⁴. Celle-ci s'organise en de nouvelles structures scientifiques qui s'impliquèrent dans diverses actions culturelles⁵. Parmi ces actions, l'accent est mis sur la connaissance du patrimoine, sa conservation et sa diffusion. Pourtant, limité aux vestiges romains, ces derniers témoignent de l'invasion occidentale du territoire algérien ; action inscrite dans la politique coloniale de légitimation.

L'intérêt qui s'est développé au XIXe siècle pour le patrimoine notamment les vestiges chez les français, a contribué à favoriser l'émergence d'une archéologie dite « nationale », donnant par la suite naissance à l'institution muséale, le lieu de conservation.

Ces musées érigés dans un contexte historique et spatial spécifique, manifestent à cette époque, une importance culturelle pour la construction d'une identité de la nation à l'image de la métropole, et une importance sur le plan urbanistique, dans l'organisation des centres villes conçus avec un plan idéologique.

Les musées en tant qu'institution ont longtemps contribué à conserver, à diffuser le patrimoine d'une nation et à promouvoir sa culture. Aujourd'hui, ces édifices datant de l'époque coloniale française, font partie du patrimoine architectural algérien. Or, ce type d'édifice bien qu'il fasse partie du champ patrimonial, il reste cependant, méconnu ou peu considéré, il fait objet d'oubli et de non valorisation.

¹ COLAROSSO, P. et SPIGAI, V. (1993) *Stratification de la ville et du territoire*. Rome : Centro Analisi Sociale.

² NAFA, Ch. et KOUMAS, A. (2003) *L'Algérie et son patrimoine: Dessins français du XIX^{ème} siècle*. Paris : Monum - Editions du Patrimoine.

³ Premier président de la République française (1848-1873).

⁴ *Op. Cit.*

⁵ *Ibid.*

La démarche de conservation d'un bien matériel commence par sa connaissance et ce à travers des études à caractère monographique. Les monographies architecturales peuvent être l'occasion de restitution de l'histoire du patrimoine architectural d'une ville voire d'un pays, à travers les conclusions et les synthèses qu'elles fournissent.

La monographie repose sur l'analyse, née de la confrontation entre les sources, et une observation approfondie de l'œuvre faisant l'objet d'une description raisonnée, pour aboutir à une conclusion qui constitue un fond documentaire permettant de répertorier les édifices patrimoniaux et de faciliter leur gestion, dont la capitalisation et la lecture des diverses sources s'avère alors nécessaire. Afin, de pouvoir procéder à des mesures de sauvegarde.

La problématique qui en découle et qui servira d'assise pour ce travail se pose comme suit :

Dans quelle mesure, est-il possible, de restituer la consistance historique et architecturale (physique et spatiale) par une monographie d'étude, dans le cas des musées construits pendant l'époque coloniale ?

Les musées, ces lieux de culture, à l'instar des édifices publics construits à l'époque coloniale, témoignent d'un épisode important de l'histoire algérienne, ils recèlent des valeurs significatives à la fois morales et spatiales. Cependant, faire cette monographie d'architecture contribue finalement à la conservation de ces édifices, qui est conditionnée en amont par leur connaissance de manière précise et exhaustive, si l'on veut transmettre authentiquement ce patrimoine.

En vue d'approfondir les connaissances et de répondre à cette problématique, l'étude d'un cas de musée construit pendant la période coloniale viendra illustrer cette recherche.

2. Cas d'étude

Cherchell, ville côtière algérienne située à environ 90km à l'ouest de la capitale et ancienne capitale du royaume de Mauritanie, a connu une multitude de civilisations dont la plus importante date de la période romaine. Des vestiges et des objets archéologiques en témoignent jusqu'à nos jours. Le développement de l'archéologie dans cette ville pendant la période coloniale a mené à chercher des lieux de conservation pour les œuvres antiques retrouvées *in situ*.

La ville coloniale de Cherchell construite sur les fondements de ses précédentes, transforme la structure de la ville médiévale selon des règles géométriques de régularité, créant un plan régulier du côté nord de la ville en projetant des voies dans une continuité et complémentarité de la ville médiévale et récupérant les vestiges romains pour en faire un centre symbolique.

Le musée archéologique de Cherchell, édifié dans la nouvelle partie projetée au nord de la ville, constitue un lieu culturel public caractérisant le centre-ville colonial, et aussi complète sa fonction principale, à travers sa proximité aux lieux d'investigations archéologiques.

3. Justification du choix du cas d'étude

L'étude se porte sur le musée archéologique de Cherchell, souvent appelé l'ancien musée, cette appellation sert probablement à le distinguer du musée archéologique construit postérieurement et se trouvant à sa proximité.

Le choix est motivé par de nombreux aspects, parmi lesquels, les valeurs historiques qu'il requiert. Le musée de Cherchell révèle un épisode de l'histoire de l'Algérie, il témoigne des temps de la colonisation et des mutations culturelles qui s'y sont produites. Notamment, pour la ville de Cherchell, aussi bien sur le plan symbolique, à travers la richesse des objets qu'il

regroupe en son sein, qui expose la grandeur de la ville, que sur le plan architectural et urbain et ce, à travers sa spatialité significative, témoignant des génies passés et conférant une identité au lieu.

De plus, ce musée génère une importance aussi bien morale que physique, il a été pendant longtemps, et aujourd'hui encore une destination pour les habitants et les touristes.

Le musée suscite également l'intérêt des chercheurs et des historiens de l'art.

4. Objectifs de l'étude

A travers la monographie d'architecture, on peut constituer un savoir qui s'interroge sur l'état, le devenir et le passé, des éléments qui font partie de l'histoire algérienne. Cette étude a donc pour objectif de:

- Identifier le patrimoine muséal, afin de la situer dans l'espace et dans le temps.
- Contribuer à la mise au point d'une base de données et un répertoire d'édifices historiques, qui facilitera la gestion du patrimoine bâti.
- Permettre la connaissance du patrimoine architectural colonial et l'histoire des constructions et des techniques, afin, de mieux le conserver et de pouvoir le transmettre aux générations futures.

5. Méthodologie de la recherche

Ce travail s'appuie sur trois approches complémentaires, théorique, analytique et synthétique⁶ :

L'approche théorique

Cette approche s'étaye sur la recherche bibliographique, la consultation de documents historiques et les entretiens, afin, de définir et de mieux cerner les termes clés dans lesquels s'inscrit notre recherche : Monographie d'étude, musée, musées en Algérie, colonialisme français en Algérie, architecture coloniale, Cherchell.

L'approche analytique

Cette approche est consacrée à l'étude de cas choisi, elle se base sur le filtrage de documents, la comparaison entre les données historiques et l'observation directe. Les sources écrites et iconographiques sont ainsi mobilisées. Cette approche se base sur deux types de travail distincts:

-la recherche historique et ce à travers la présentation des informations données soit par la documentation, soit par les marques et inscriptions trouvées sur l'œuvre. Toute affirmation de l'historique est donc justifiée par une référence à la documentation ou par une localisation d'inscription.

-la description de l'œuvre telle qu'elle est aujourd'hui à travers, la photographie (pour les élévations et le décor), les relevés (pour les organisations internes et les structures) et la description écrite à travers le texte qui s'exprime par trois mots : identification, généralisation, organisation et constat.

⁶ L'approche méthodologique s'étaye sur le document suivant : DAHMEN, A. (2016) *Orientations pour l'élaboration d'un mémoire de recherche pour obtention d'un master en architecture* [pdf]. Blida : Institut d'Architecture et d'Urbanisme, Université Blida I.

L'approche synthétique

Cette approche consiste à faire un constat sur l'œuvre, sa référence stylistique, sa classification dans l'histoire de l'architecture en Algérie, ainsi que les valeurs que cet édifice recèle.

6. Structure du mémoire

Le mémoire est structuré en trois chapitres. Les deux premiers retracent les théories auxquelles se réfère l'objet de cette étude. Nous essayerons de mettre en relief les différents concepts qui nous semblent nécessaires pour la compréhension du sujet de recherche et atteindre les objectifs fixés au départ. Nous passons en revue les notions qui nous paraissent pertinents, et puis nous passerons à la description et l'analyse du cas d'étude dans le troisième chapitre.

-Dans le 1^{er} chapitre nous définissons les notions de base à savoir : la monographie d'architecture, sa définition, son contenu et son utilité dans la gestion du patrimoine. La deuxième notion étudiée est : le musée, étudier son principe et son évolution dans l'histoire et comprendre le rôle primordial des musées dans la construction des nations dans les pays dominants autrefois comme la France.

-Dans le 2^{ème} chapitre nous mettons en relief le contexte de notre sujet d'étude pour une bonne compréhension, en commençant par placer notre objet dans son contexte historique, présenter la période coloniale en Algérie et exposer les mutations au niveau urbain et culturel, et leurs répercussions sur le développement de l'archéologie et la mise en place des musées. Nous aboutissons par la suite à l'émergence des musées en Algérie et comprendre l'importance du site dans leur développement. Nous terminerons par exposer les différents courants architecturaux de cette époque voire, la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle, afin de cerner l'architecture courante à cette période, ça nous permettra de placer notre objet d'étude et de lire son architecture.

- le 3^{ème} chapitre sera réservé au cas d'étude qui est le musée archéologique de Cherchell, nous commençons par étudier son contexte puis entamer l'étude monographique sur le musée. Cette dernière sera étayée sur trois grands titres sur lesquels se base la monographie qui sont : 1^{èr}ement la recherche historique sur l'œuvre, deuxièmement la description de l'œuvre et troisièmement les conclusions tirées de l'étude monographique.

Enfin, une conclusion critique et générale qui sera le commentaire tiré de la description abordée dans le chapitre précédent qui nous a permis de déduire la référence stylistique de l'édifices ainsi que ses valeurs patrimoniales. De plus, nous se projetons dans l'avenir et anticipons les perspectives et la mesure dans laquelle ce genre d'études pourra servir à la connaissance du patrimoine.

7. Difficultés rencontrées

L'élaboration de ce mémoire m'était une tâche défiante. Cette première expérience dans le domaine de la recherche scientifique était agrémentée de plaisir, de satisfaction personnelle et d'obstacles surmontés.

Néanmoins, l'absence totale de documents originaux relatifs au cas d'étude ou malheureusement, l'impossibilité d'accès à nos propres archives nationales, ont rendu la tâche très difficile et pénible. Néanmoins, les contraintes rencontrées lors de mes investigation et recherches sur le cas d'étude ne m'ont pas empêché de poursuivre le chemin.

CHAPITRE PREMIER

APPREHENSION DES CONCEPTS

I. De la monographie

L'étude monographique constitue une base de données, elle contribue à la création d'un fond documentaire pouvant répondre à des besoins multiples. La monographie « *n'est pas seulement une forme, une simple manière d'organiser des matériaux à l'intérieur d'un cadre commode d'exposition, c'est tout autant, sinon plus, une méthode à la fois de collecte des données, documents, informations et de réflexions théoriques* »⁷.

Le dictionnaire Larousse définit la monographie comme étant une étude détaillée sur un point spécial d'histoire, de science, sur une personne, sa vie⁸. Tandis que l'encyclopédie numérique Wikipédia, affirme que la monographie est à l'origine un livre ou un traité non périodique, c'est-à-dire complet en un seul volume ou destiné à être complété en un nombre limité de volumes, on peut le définir aussi comme une étude approfondie limitée à un fait social particulier et fondée sur une observation directe qui, mettant en contact avec les faits concrets, participe de l'expérience vécue⁹. Le Centre national français de ressources textuelles et lexicales définit la monographie comme une étude exhaustive portant sur un sujet précis et limité ou sur un personnage¹⁰.

On peut conclure que la monographie est une étude détaillée et exhaustive sur un sujet précis, elle touche tous les domaines nécessitant un recensement de donnée. La monographie varie selon les disciplines, elle peut être soit : biographique, historique, psychologique, sociale, ethnographique, anthropologique, climatique, départementale, dialectale, faunique, locale, architecturale ou urbaine, etc.

II. De la monographie d'architecture

1. Définition de la monographie d'architecture

Lors de cette recherche, nous n'avons pas pu retrouver d'avantage de références bibliographiques quant à la définition de la monographie d'architecture. Nous nous basons ici sur la seule source que nous avons pu consulter. Il s'agit de l'ouvrage de DE MONTCLOS¹¹. La monographie en architecture recense, étudie et fait connaître toute œuvre qui, d'un point de vue historique, artistique ou ethnologique peut appartenir ou appartient au patrimoine national. Elle constitue à la fois l'aboutissement de l'expérience de l'inventaire¹² fondamental, et la mise sur pied des études préalables sur un sujet précis.

Parmi les études monographiques, il y a la monographie architecturale qui consiste à recenser les données et les informations sur une œuvre architecturale. Cette étude « *repose sur l'articulation entre l'analyse historique, née de la confrontation entre les sources, manuscrites ou figurées, organisées de manière sélective et critique, donc toujours interprétées, et une observation approfondie de l'œuvre faisant l'objet d'une description raisonnée par le texte et par l'image, pour aboutir à une conclusion* »¹³.

⁷ COPANS, J. (1966) *La monographie en question*. Paris: L'Homme. Tome 6 n°3. pp. 120-124.

⁸ Encyclopédie Larousse, [En ligne] Disponible sur: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/monographie/52321>. Consulté le : 10 mai 2017.

⁹ [En ligne] Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Monographie>. Consulté le: 10 mai 2017.

¹⁰ En ligne] Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/monographie>. Consulté le: 10 mai 2017.

¹¹ PEROUSE DE MONTCLOS, J-M. (sans date) *La monographie d'architecture*. Série DOCUMENTS & METHODES, n° 10. Ministère français de la culture [en ligne]. Consulté le : 10 mai 2017.

¹² C'est la première étape indispensable à la connaissance, à la sauvegarde du patrimoine et à sa valorisation.

¹³ PEROUSE DE MONTCLOS, J-M. *La monographie d'architecture*. Série DOCUMENTS & METHODES, n° 10. Ministère français de la culture [en ligne]. Consulté le : 10 mai 2017.

La monographie contribue à la mise à la conduite de l'Inventaire général¹⁴, la méthode de sa mise en œuvre peut se résumer, à grands traits, par une dualité de modes d'approche : le recensement et l'étude¹⁵.

2. Contenu de la monographie d'architecture¹⁶

La monographie d'architecture comme vu précédemment consiste à recenser toutes les informations et données sur un édifice afin de permettre son étude. La méthode de mise en œuvre de ce type de monographie, se constitue par une dualité de modes d'approche qui est le recensement et l'étude.

L'étude de l'œuvre se divise en deux parties, la première partie est consacrée à la recherche historique, la deuxième à la description ou à l'analyse de l'édifice et la troisième aux conclusions tirées de cette étude.

2.1. Recherche historique

La recherche historique précède l'analyse de l'œuvre. La pertinence des observations faites sur l'œuvre est renforcée par la connaissance des données historiques.

L'historique est la présentation des informations données soit par la documentation, soit par les marques et inscriptions trouvées sur l'œuvre. Les affirmations historiques doivent être justifiées par une référence à la documentation ou par une localisation d'inscription. Faute de documentation ou d'inscription, il n'y a pas d'historique¹⁷. L'historique doit être lié à celui de la construction, et non l'histoire des événements dont l'œuvre a été le théâtre. Il est recommandé de citer les événements qui peuvent éclairer l'évolution de la construction.

L'historique consiste à mentionner les différentes interventions faites sur l'œuvre, dégradations, restaurations, consolidations. L'historique contient la description de l'œuvre telle qu'elle a été (états antérieurs) et telle qu'elle aurait pu être (projets non exécutés).

La recherche historique est un outil de restitution des dénominations et des destinations d'origine.

Généralement, l'historique est une suite d'informations présentées dans l'ordre chronologique. On devra cependant utiliser parfois l'une ou l'autre des subdivisions suivantes¹⁸ :

- Œuvre antérieure
- Contexte historique
- Construction de l'œuvre

Par œuvre antérieure, nous entendons l'œuvre qui a été remplacée par l'œuvre actuelle sur le même fonds, qui est le fonds qui définit le sujet de la monographie. Lorsqu'il y a une importante solution de continuité dans l'histoire de la construction sur un fonds, il est bon que cette rupture se retrouve dans l'organisation de l'historique. L'œuvre antérieure est en principe complètement détruite : elle n'est donc décrite que dans l'historique. Il se peut qu'il en reste quelques éléments réemployés dans l'œuvre actuelle : ils sont décrits comme parties de celle-ci.

¹⁴ L'inventaire général consiste à « identifier, recenser et enregistrer l'ensemble des biens culturels protégés relevant du domaine public et du domaine privé de l'Etat, de la Wilaya, de la commune, détenus par les différents organismes et institutions de l'Etat ou qui leur sont affectés conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que les biens culturels protégés, propriétés de personnes morales ou physiques de droit privé (en application de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel) » selon le Schéma Directeur Des Zones Archéologiques Et Historiques Algérien, élaboré par le ministère algérien de la culture.

¹⁵ *Op. Cit.*

¹⁶ *Nota* : Toutes les informations exposées dans cette partie de l'étude (Contenu de la monographie) sont tirées de l'ouvrage de De Montclos *op. cit.*

¹⁷ *Op. Cit.*

¹⁸ *Ibid.*

En distinguant nettement l'historique de l'œuvre antérieure et celui de l'œuvre actuelle, on comprendra mieux qu'il ne soit plus question de la première dans la description¹⁹.

2.2. Description

La description est l'élément principal, elle est omniprésente dans la monographie. Comme déjà vu, l'historique donnait la description de l'œuvre telle qu'elle a été et telle qu'elle aurait pu être. Il serait déterminé que les conclusions, c'est-à-dire l'interprétation de l'œuvre, ne peuvent être formulées sans décrire. Mais il importe d'établir aussi un constat de l'état actuel de l'œuvre qui est la description proprement dite.

2.2.1. Description par le texte et par l'image

Pendant longtemps le texte et les quelques dessins étaient le seul moyen pour les archéologues et les historiens de l'art de représenter le sujet de leur étude. *La rédaction du texte de description était l'exercice où s'exprimaient à la fois la finesse de l'analyste et l'habileté de l'écrivain : la transcription de l'œuvre en un texte fouillé et solidement « architecturé » était alors indispensable*²⁰. Aujourd'hui, l'outil de la photographie prend une large place et change cette situation.

La généralisation de l'emploi de la photographie a rendu nécessaire la redéfinition de la description. La finalité de celle-ci restant de représenter l'œuvre aussi totalement et aussi objectivement que possible, elle doit désormais inclure dans ses moyens, outre le texte, les différentes formes d'écritures photographiques et graphiques, chacun de ces moyens de description ayant ses propres spécificités²¹.

Le relevé est une section sur l'œuvre : il rend surtout compte des organisations internes, des structures. La photographie enregistre une apparence ; on l'emploiera particulièrement dans l'étude des élévations et du décor.

La polysémie propre à l'image est éliminée par le texte ou par la surcharge de l'image. Fait partie du constat par le texte, l'observation de reprises qui permettent d'établir les conclusions. Sans manquer à l'objectivité, on peut aller jusqu'à constater l'antériorité d'une partie sur une. Mais on doit constater, non interpréter. Cependant, par exception, on pourra introduire, dans la description proprement dite, quelques conclusions très ponctuelles pour régler un point de détail sur lequel on ne pourrait revenir ; mais le caractère hypothétique et hors-contexte de ces conclusions doit être nettement affirmé.

Comme l'œuvre elle-même, le texte est une composition, une construction. Les photographies découpent celle-ci en aspects successifs et complémentaires sans restituer sa logique. L'on ne peut donc réduire la description à une suite de photographies commentées. Le texte doit être, au contraire, la mise en œuvre réfléchie des références à l'illustration.

2.2.2. Apport d'autres techniques

2.2.2.1. Stratigraphie

L'archéologie du bâti est un système d'enregistrement et d'analyse stratigraphique des données issues de l'observation détaillée des élévations. Il ne s'agit pas d'improviser sur les édifices qu'ils étudient des opérations archéologiques qui impliqueraient des autorisations et des moyens spécifiques ou des analyses parfois destructrices (piquage des enduits, identification visuelle des mortiers, voire leur prélèvement et leur analyse), et qui en tout état

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

de cause ne sont ni dans les attributions de l'architecte ni dans ses compétences. Le travail en partenariat avec des archéologues sur des édifices complexes est une solution souhaitable.

2.2.2.2. Pétrographie

Elle permet de déterminer la constitution, la texture, la structure et la genèse des roches. Elle est utile pour déterminer avec précision la nature des pierres choisies par le maître d'œuvre pour la construction d'un édifice et pour y déceler des remaniements et des restaurations.

2.2.2.3. Dendrochronologie

Son apport est fondamental pour la datation des éléments de structure de nombreux édifices, pour lesquels les références chronologiques précises font le plus souvent défaut. Les résultats de l'analyse dendrochronologique doivent toujours être confrontés au contexte général de la construction. Les résultats de la dendrochronologie viennent nourrir l'histoire.

2.2.2. Contenu théorique de la description d'un édifice

- Situation
- Composition d'ensemble
- Matériaux
- Structures
- Elévations intérieures et extérieures
- Couvertures
- Distribution intérieure
- Escaliers

2.2.3.1. Situation

La situation expose et définit les relations réciproques de l'édifice et de son milieu. C'est le milieu actuel qui est décrit. Cependant, sans donner dans la restitution qui est le fait des conclusions, on simplifiera la description des aspects dont l'apparition serait de toute évidence postérieure aux périodes de création de l'édifice. Le milieu n'a pas de limites précises : c'est une suite de points de vue sur et de l'édifice, du plus proche au plus éloigné.

Dans cette partie de la description, nous devons décrire les différents milieux dans lesquels s'insère l'édifice : Le milieu naturel, qui est étudié au titre du relief, du sous-sol, des sols, de l'hydrographie et de la végétation. De près, nous examinons le nivellement du terrain sur lequel l'édifice est bâti. La nature des sous-sols sera étudiée comme source possible de matériaux de construction. De plus loin, on cherche à fixer la portée des perspectives sur l'édifice et à partir de l'édifice. L'orientation de l'édifice, est un élément important des relations de l'édifice avec son environnement. Le milieu construit, dont on peut tirer deux types de relation de l'édifice avec son environnement : relations topographiques et relations architecturales. Enfin, il y a Le milieu économique et social, dépendant de la fonction de l'édifice. Il faut donc décrire les particularités de ce milieu social et économique qui peuvent expliquer la construction.

2.2.3.2. Composition d'ensemble

Il n'y a de composition d'ensemble que dans les édifices présentant des espaces libres ou plusieurs bâtiments. On étudie d'abord la distribution générale des espaces libres et des volumes et le parti de plan d'ensemble (ex. : plan radioconcentrique).

2.2.3.3. Matériaux

Les matériaux du gros-œuvre et de la couverture sont examinés ensemble. Les matériaux du second-œuvre, en revanche, doivent être décrits avec les parties qu'ils constituent ; mais il

n'est pas inutile de les signaler ici aussi pour avoir une vue générale sur les « sources matérielles » de l'édifice.

2.2.3.4. Structure

Avec le parti de structure, on peut distinguer deux grandes familles de bâtiments, les bâtiments à vaisseaux, c'est-à-dire ceux dont l'espace intérieur n'est organisé que par de grandes divisions montant de fond sur la plus grande partie de la hauteur, et les bâtiments à étages, dont l'espace intérieur est divisé par des planchers ou des voûtes. La structure des bâtiments à étages est généralement simple, puisque les organes qui divisent l'espace, voûtes ou planchers, servent aussi à tenir les murs. Les bâtiments à vaisseaux ont au contraire des structures complexes et peuvent présenter de ce fait une grande variété de partis ; le dégagement de l'espace intérieur permet en outre d'y construire de véritables élévations.

2.2.3.5. Elévations

Après la structure, on étudie les élévations. L'étude des élévations intérieures doit en effet suivre celle de structure, car elles en sont solidaires. On met d'abord en évidence le parti de composition (ex. : régularité, ordonnancement, rythme des travées, etc.) On examine ensuite les divisions structurelles, puis la distribution des pleins et des vides (ex. : nombre des travées et des niveaux, lignes horizontales et verticales, dimensions relatives des pleins et des vides). Pour les baies et éventuellement les supports verticaux, on note successivement : le genre (ex. : arcade, niche, fenêtre), la forme ou même la structure (ex. : voûte d'une niche), le remplage et la fermeture.

2.2.3.6. Couvertures

Les informations dont il faut disposer pour décrire chacune des couvertures d'un édifice relèvent d'un des titres suivants : genre, forme, mise en œuvre des matériaux de couverture, charpente, accessoires.

2.2.3.7. Distribution

Consiste à décrire La division de l'espace intérieur, La répartition des fonctions, Les communications et Les pièces (celles avec un intérêt architectural).

2.2.3.8. Escaliers

Les informations dont il faut disposer pour décrire les escaliers d'un édifice relèvent d'un des titres suivants : situation et destination, matériau, type, plan, étages desservis, forme.

2.3. Conclusions

Les conclusions sont un commentaire critique. Elles établissent une synthèse des informations données par l'historique et par la description, et des informations complémentaires qui relèvent du contexte de l'œuvre ou de la littérature spécialisée.

3. Objectifs de la monographie en architecture

La monographie participe à la conservation et à la transmission du patrimoine. « *La personne physique existe par elle-même, son patrimoine lui est pour ainsi dire incorporé. La personne morale, elle, n'existe en tant que collectivité que par ce qu'elle possède, la mémoire n'est intégrée dans le groupe : il faut sans cesse la lui rendre. C'est l'un des rôles de la monographie* » (MELOT, 2005).

L'objectif de la monographie en architecture est de constituer un instrument de travail et de répertoire afin de faciliter la gestion du patrimoine bâti. Il s'agit de préparer la synthèse la plus précise possible, permettant de donner les caractéristiques des œuvres en les situant dans l'espace et dans le temps. « *Comparées entre elles, ces monographies contribuent à la mise en*

place d'une lecture fine des grands courants qui viennent inscrire l'histoire de l'art et de l'architecture dans l'histoire en faisant apparaître des singularités et des récurrences, des moments précurseurs et des mouvements de fond »²². Visant à permettre une meilleure lecture des édifices et à rendre plus facilement exploitables les résultats des travaux de l'Inventaire général. Cette étude doit être préalable à toute intervention ou prise en charge des édifices. Ce travail monographique, trouve donc son importance dans le fait qu'il prépare à cette reconnaissance par les données qu'il recueille et les études qu'il dresse.

L'analyse du bâti débouche alors sur des considérations plus larges qui intéressent principalement l'histoire de la ville, mais aussi l'histoire matérielle et culturelle, notamment les dimensions juridiques ou sociales du bâtiment.

La constitution des monographies est à la base des politiques de protection du patrimoine conduites dans différents pays. Cependant, l'Algérie n'a pas encore engagé de mesures d'implémentation des monographies des patrimoines qui se charge du recensement des données et de l'étude exhaustive sur les biens patrimoniaux notamment les édifices.

La monographie s'inscrit dans une démarche scientifique et pédagogique, les données documentaires rassemblées constituant une immense banque de données du savoir dans le domaine patrimonial qui pourra être largement diffusée et valorisée. La connaissance du patrimoine par le biais de la monographie mène à l'engagement des actions de sauvegarde et de mise en valeur, donc, à la conservation.

De plus, les monographies architecturales regroupées entre elles peuvent être l'occasion de restitution de l'histoire du patrimoine architectural d'une ville voire d'un pays, à travers les conclusions et les synthèses fournies par ce genre d'études.

²² *Ibid.*

III. Du musée

1. Définition du musée

Le musée est défini par le conseil international des musées (ICOM) dans son code de déontologie pour les musées comme « *une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation* »²³.

Selon le dictionnaire Larousse, le musée est « *un lieu, un édifice où sont réunies, en vue de leur conservation et de leur présentation au public, des collections d'œuvres d'art, de biens culturels, scientifiques ou techniques* »²⁴.

On peut donc définir le musée comme un lieu de conservation et d'exposition de biens matériels ou immatériels, anciens ou contemporains ouvert au public.

2. Principe du musée

Les musées sont responsables vis-à-vis du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel. Les autorités de tutelle et tous ceux concernés par l'orientation stratégique et la supervision des musées ont pour obligation première de protéger et de promouvoir ce patrimoine, ainsi que les ressources humaines, physiques et financières rendues disponibles à cette fin²⁵.

3. Etymologie du mot musée

Le terme est issu du grec « *mouseion* » : dans l'antiquité c'était le nom donné à un sanctuaire consacré aux Muses, un temple bâti sur la colline de l'Hélicon à Athènes.²⁶

4. Evolution des musées à travers l'histoire

4.1. Les collections privées

Dès la Préhistoire, les hommes ont rassemblé des objets. Ils constituaient ainsi des formes de butin. Cette tendance est également attestée dans les civilisations antiques d'Egypte ou de Mésopotamie, en particulier autour des tombes des personnages importants²⁷. La dynastie des Ptolémée d'Alexandrie restera célèbre pour avoir fondé le *Mouseion*, sorte d'université où, aux frais du souverain et sous l'autorité d'un grand prêtre des Muses. La civilisation gréco-latine va introduire les œuvres d'Art à cette notion de collections, où Verrés, homme politique romain et propréteur de Sicile vers -70 avant Jésus-Christ, n'hésite pas à faire main basse sur les œuvres d'art de l'île²⁸.

Pendant cette période de l'Antiquité romaine, certains objets sont considérés comme « *Patrimonium* »²⁹. Dans le droit romain, le *patrimonium* correspond à l'ensemble des biens des familles envisagés en tant qu'héritage, transmission. Les objets formant des butins de guerre obtenaient une acceptation plus large. En effet, ils sont considérés comme « *res publica* » et appartiennent à tout le monde. Ces objets sont portés en triomphe dans la ville et admirés pour leur symbolique. Ils sont ensuite placés dans des temples où on leur vouait un

²³ ICOM (2007) *Code de déontologie de l'ICOM pour les musée* Adopté par la 22e Assemblée générale tenue à Vienne (Autriche), le 24 août 2007, article3, section1.

²⁴ [En ligne] Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mus%C3%A9e/53378>. Consulté le : 10/05/2017.

²⁵ *Ibid*

²⁶ DES MOULINS, Ch. (2005) *25musées*. Paris : Ed. Moniteur. p.10

²⁷ Sur cette thématique des premiers collectionneurs, on se référera à : CABANNE, P. (2003) *Les Grands Collectionneurs*. Paris : L'Amateur.

²⁸ CHOAY, F. (1999) *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil.

²⁹ Sur cette notion de patrimonium, voir BABELON, J.-P. et CHASTEL, A. (1994) *La notion de patrimoine*. Paris : Liana Lévi.

culte en tant qu'objets symbolisant la grandeur de Rome. Cette notion illustre le culte d'objets sacrés³⁰.

Au Moyen-Âge, les églises et abbayes prônent la conservation des objets dans les temples antiques, celles-ci restent les seules détentrices de collections artistiques. Manuscrits enluminés, pièces d'orfèvrerie et reliques somptueusement enchâssées ne peuvent, cependant, être assimilés à des richesses muséales : leur accumulation ne relève d'aucune intention historique ou esthétique. En effet, en un temps où les croyances font de la possession d'une relique un signe de prestige et de puissance, seule la fonction religieuse confère un sens à ces objets³¹. A leur tour, les rois, les ducs de Bourgogne ou les princes italiens et certains ecclésiastiques collectionnaient de remarquables objets, la collection suppose une aisance financière de constitue donc le privilège des classes aisées. Ces objets ont une valeur symbolique et sont présentés comme des trésors. Des meubles, des tapisseries font aussi partie de ces collections et sont transportés dans les palais des princes.

En parallèle, la civilisation arabo-musulmane atteint son « âge de l'or ». A cette époque, les sultans collectionnaient principalement des livres. L'écrit et l'art de la calligraphie occupent en effet une place prépondérante dans la culture arabo islamique et les manuscrits, sont à l'origine de vastes collections que l'on retrouve chez les élites politiques, économiques et culturelles. Les premiers objets islamiques sont aussi découverts chez les Européens à cette période par le biais des contacts commerciaux, économiques ou principalement des Croisades « *la rencontre des mondes byzantin et islamique et le renouveau commercial, s'amorce une évolution : grands seigneurs et riches négociants européens, en particulier en Italie, s'entourent à nouveau d'objets précieux* »³².

4.2. Naissance du concept du « musée » pendant la renaissance

Le gout pour la collection est attisé à la Renaissance par la « découverte » de l'art antique. En outre, les vestiges de l'Antiquité sont redécouverts. Ainsi, on porte à l'égard des ruines existantes un regain d'intérêt. Mais des fouilles sont également pratiquées dans la mesure où la physionomie des villes évolue profondément³³. La redécouverte de ces œuvres d'Art, particulièrement en Italie, associe pouvoirs publics, intellectuels et artistes. Elle prend naissance dans une optique de sauvetage grâce à la réalisation de travaux d'aménagement. Cette archéologie de sauvegarde s'intéresse uniquement aux œuvres monumentales.

Par un effet de mode, on assiste à une surenchère : les grandes familles rivalisent pour leurs collections et les bourgeois opulents les imitent. Ces collections archéologiques, sont en effet regardées comme un témoignage de puissance et de richesse. Ce marché florissant est nourri par les fouilles archéologiques et l'attrait pour les œuvres de Grèce ou d'Égypte. Les exemples se multiplient en Europe et constituent parfois des embryons des futures collections nationales³⁴.

Le mot « musée », dans son acception moderne, réapparaît en Italie dans la seconde moitié du XVème siècle. Les carnets de route des voyageurs ou des artistes mettent en lumière les collections de tableaux et de sculptures, qui leur sont offerts au regard par les princes italiens à l'intérieur des cours et des jardins ou dans les galeries. A Florence, la galerie des Offices se

³⁰ TERRISSE, M. (2012) *Les musées de sites archéologiques appréhendés en tant que vecteurs de développement local à travers trois études de cas préfigurant la mise en valeur opérationnelle du site de Chellah*, thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université, Université du Maine, Le Mans.

³¹ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/mus%C3%A9e/72220>. Consulté le : 10/05/2017

³² *Ibid.*

³³ *Op.Cit.*

³⁴ *Ibid.*

prolongeant jusqu'au Palais Pitti via le Ponte Vecchio en est l'illustration parfaite. Ces «premiers musées» associent les notions d'œuvre d'art, de collection et de public, posant ainsi les éléments constitutifs du futur musée des arts³⁵. Les souverains européens, les nobles et les bourgeois fortunés rassemblent autour de leurs collections d'objets contemporains toutes sortes d'objets insolites (monnaies, inscriptions, statuettes, poteries, outils préhistoriques) ramenés des sous-sols de contrées.

Le musée et la collection publique, tels que nous les connaissons aujourd'hui, sont une invention relativement récente, puisqu'elle date du XVII^e siècle³⁶. En France, c'est la Révolution qui met en place les premiers musées, pour, d'après les actes juridiques entérinant la transformation du Palais du Louvre en musée, mettre à la disposition des citoyens les œuvres d'art des collections royales. Le musée, lieu officiel de l'exposition de l'art, occupe dès lors une place centrale dans la vie de la cité.

Parallèlement à ce passage du privé au public, le patrimoine artistique s'affirme aussi comme bien de la collectivité, de la nation. Le concept de Nation va particulièrement bouleverser la vision du patrimoine qui prévalait jusqu'alors. Le musée montre l'art, mais aussi la science, la technique, l'histoire, toutes les nouvelles disciplines porteuses de progrès et de modernité.

A la fin du XVIII^e siècle, les œuvres sont entreposées dans les premiers musées archéologiques, à la fois lieux de conservation et de promotion d'activités scientifiques par le biais de fouilles. Le Musée de Naples fait ainsi figure de premier musée archéologique créé en Europe pour abriter le fruit des fouilles de Pompéi et d'Herculanum.

A l'époque, la mission première de l'Archéologie et du musée se concentre sur la conservation et l'étude du passé antique. Les choix de conservation et de mise en valeur des sites, ainsi que les décisions concernant la protection des objets découverts, sont guidés par des principes basés sur l'esthétisme et la monumentalité. La finalité des premiers musées archéologiques est donc de conserver les trésors issus des fouilles³⁷. En effet, entre le dix-septième et le dix-neuvième siècle, apparaît le besoin de raconter l'histoire et de représenter le passé³⁸. La transformation d'une société traditionnelle vers une société de plus en plus industrielle a conduit à des changements importants en termes économiques mais aussi politiques : « *À la fin du XVIII^e siècle, la crise des systèmes de l'Ancien Régime aboutit aux révolutions politiques et aux indépendances. Les villes croissent et se transforment, les productions et les métiers vont être bientôt dominés par le capitalisme industriel et les techniques du machinisme* »³⁹.

Les changements de cette époque se sont traduits par une réorganisation des biens et des propriétés patrimoniales. Nous le voyons d'abord avec le Ashmolean Museum à Oxford en 1683 et puis avec le British Museum en 1753. En France, le Musée du Louvre naît à partir de la Révolution française en 1789. Le principe était de rendre publique les collections royales et privées : « *La spécificité du musée français, par rapport aux autres pays européens, tiens à ses origines révolutionnaires. Sa construction repose sur la confiscation des biens du clergé*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Voir l'explication sur "Le premier musée d'histoire nationale" dans POULOT, D. (1998) *Le patrimoine et les aventures de la modernité, Patrimoine et modernité*. Paris : L'Harmattan. p. 33.

³⁹ POULOT, D. (2010) *Histoire de l'architecture*. France : PUF.

puis des émigrés, sur la nationalisation des anciennes collections royales et sur les conquêtes militaires⁴⁰».

4.3. Le XIXe siècle l'invasion européenne du monde et ses conséquences

Durant le XIX^e siècle, l'expansion européenne en Méditerranée se fait au détriment de l'Empire Ottoman et les archéologues suivent le mouvement. L'idée est de s'approprier scientifiquement et matériellement les richesses archéologiques des pays visités grâce à des missions scientifiques nationales. Ces missions sont constituées d'archéologues désormais professionnels et qui relèvent de grandes écoles nationales.

L'objectif de ces missions est d'asseoir le regard scientifique sur le reste du monde et d'enrichir les musées européens pour en faire des sanctuaires des arts des grandes civilisations antiques. Si l'objet d'étude de l'archéologie était essentiellement la Grèce et la Rome antique, la première moitié du XIX^e siècle voit se développer un goût pour l'Égypte, avec en particulier les campagnes de Bonaparte dans la région, ou la Mésopotamie avec une présence accrue des Occidentaux au Proche-Orient et dans le golfe arabo-persique⁴¹.

La « redécouverte archéologique » du Maghreb antique s'inscrit dans ce mouvement européen de « conquête du monde ». Si c'est la colonisation française, postérieure aux missions archéologiques auxquelles nous faisons allusion, qui réalise les toutes premières investigations archéologiques sur le sol maghrébin, les motivations et l'idéologie qui entourent ces recherches sont similaires aux expéditions scientifiques menées au Proche-Orient.

4.4. Le musée et la construction des nations

La figure du musée évolue avec la consolidation des nations. En France, la « nation » s'est identifiée au cours de la Révolution, au réaménagement de l'héritage du passé, à l'accumulation des œuvres et des achats progressifs sous l'état protecteur. Les états nationaux en Europe évoluent également à partir de la disparition du système napoléonien et de l'Ancien Régime⁴². Selon Werner Oechslin, cette période se construit dans une sorte de : « *bagarre* »⁴³ européenne pour le pouvoir dans le domaine de l'art. Il s'agit d'un conflit ou guerre culturelle des nations où les Européens, Italiens, Français, Anglais et autres, combattent pour l'excellence de la peinture et de l'architecture parce qu'ils pensent que les arts assurent et montrent la « magnificence d'une nation ». En somme, l'évolution des écoles d'art et la lutte pour le perfectionnement en matière de goût augmente la ferveur et le sentiment national de l'Europe du dix-neuvième siècle.

« Le musée classique du XIXe siècle européen est le symbole d'une nation ou d'une collectivité. Tous ses objets sont autant d'éléments caractéristiques ou représentatifs d'une œuvre, d'une culture, d'un grand homme, bref d'une partie de la communauté imaginaire en question. Ils répondent à des strictes exigences d'authenticité, de qualité et de propriété

⁴⁰ POULOT, D. (2008) *Une histoire des musées de France XVIII e – XX e siècle*, Ed. France : La Découverte. p. 7

⁴¹ TERRISSE, M. (2011) *Les musées de sites archéologiques appréhendés en tant que vecteurs de développement local à travers trois études de cas préfigurant la mise en valeur opérationnelle du site de Chellah* [pdf]. Mémoire de doctorat : Archéologie et Préhistoire. France : Université du Maine. Français. [En ligne] Disponible sur : <NNT : 2011LEMA3006>. <tel-00654271>. Consulté le 30 septembre 2016.

⁴² OECHSLIN, W. (1995) *Le goût et les nations: débats, polémiques et jalousies au moment de la création des musées au XVIIIe siècle*. In : POMMIER, E. (dir.) *Les musées en Europe à la veille de l'ouverture du Louvre*, Klincksieck, Musée du Louvre, Paris, France. p.367.

⁴³ L'auteur explique les perceptions, les questions et les rivalités culturelles entre les nations. Il explique que le danger du chauvinisme est inhérent à toute considération sur la nationalité.

publique et s'organisent en vue d'une régénération de la mémoire culturelle pour les tâches présentes. L'autorité du musée dépend de sa maîtrise d'un savoir positif, dont il use éventuellement pour l'emporter sur des collectionneurs privés ou les musées d'autres pays... cette concurrence acharnée entre établissements, au nom du prestige gagé sur leurs collections »⁴⁴.

Conclusion

Les musées en tant qu'institution ont longtemps contribué à conserver, à diffuser le patrimoine d'une nation et à promouvoir sa culture, de par les collections qu'ils recèlent et de l'architecture expressive qui les contient.

Jusqu'au début du XXème siècle l'institution muséale est considérée comme un symbole, un lieu de culture où on expose les épisodes importants de l'histoire d'une nation.

Au pays colonisés comme l'Algérie, les expéditions archéologiques menées par les colonisateurs français donnent naissance au musée avec la volonté de construction d'une nation à leur image. Cependant, une somme d'édifices muséaux sont construits à cette période et font aujourd'hui partie de son patrimoine.

L'étude monographique du musée doit tenir compte du rôle de celui-ci sur le plan politique et social et de son ancrage historique, ainsi que des valeurs physiques et morales qu'il requiert.

⁴⁴ POULOT, D. (2010) *Musée et muséologie*. Coll. Le repère. France : La Découverte.



CHAPITRE DEUXIEME

APPREHENSION DU CONTEXTE

I. Colonialisme français en Algérie

1. Contexte historique

L'étendue historique de la colonisation correspond au XIX^e et XX^e siècle (1830-1962)

La colonisation, fait marquant du XIX^{ème} siècle, lancé par les plus grandes puissances de l'époque qui se disputent le partage des territoires de l'Afrique et de l'Asie pour des raisons essentiellement économiques.

Les motivations de la colonisation sont : l'exploitation des ressources des pays conquis, la domination sur le maximum de territoire (enjeu de puissance et d'hégémonie) et la supposant « *Mission civilisatrice* »⁴⁵.

2. Contexte géographique

L'Algérie comprenait avant l'installation française un état sous l'autorité ottomane. La régence d'Alger est administrée par Dar-Essoltane gouvernée par le Dey, dont dépendaient trois sous-entités : le Beylik d'Oran à l'Ouest, le Beylik du Titteri au centre, et le Beylik de Constantine à l'est, chacun étant gouvernée par un bey.

Les villes précoloniales s'organisaient suivant le schéma arabo-musulman, existence de remparts, séparation entre espace public (souk, mosquée..) et espace privé (quartiers résidentiels), réseau de voiries hiérarchisées, etc.⁴⁶

3. Mutations urbaines et culturelles

La durée de 132ans de colonisation demeure très importante pour l'Algérie. Le pays y a connu de grands bouleversements politiques, économiques et sociaux. Ces bouleversements se sont répercutés sur l'urbanisme et l'architecture, principalement dans les grandes Médinas telles Alger et Constantine. Les premiers temps de la colonisation) sont caractérisés par des aménagements d'urgence et des destructions visant le déplacement et le rassemblement des troupes militaires, se manifestant par le percement, l'élargissement et la régularisation des rues préexistantes. De nouvelles villes et villages de colonisation se créent dès 1841, Bugeaud fixe les règles concernant la concession des terres et la formation de centres coloniaux dont les trames seront aussi proposées par le Génie militaire, répondant aux exigences militaires, elles seront marquées par : la régularité des tracés (de l'enceinte et de la ville), le traitement de l'espace public en y aménageant les principaux équipements administratifs, économiques, cultuels et culturels (mairie, église, théâtre...), et la relation entre les différents quartiers. Les villages reprendront le modèle de la ville de colonisation à échelle réduite, en y appliquant les mêmes éléments de composition⁴⁷.

La seconde période de colonisation dite civile, vient affirmer le projet colonial : lancement d'une série de projets ; projets de transformation, d'extension et d'embellissement (PTEE), aménagement de nouvelles aires d'expansion pour la ville : développement de nouveaux quartiers encouragés par la spéculation foncière et l'essor économique⁴⁸. Le second empire semble lancer les prémices de la période civile du territoire algérien⁴⁹, notamment avec la création d'un ministère de l'Algérie et des Colonies (1858-1860)

⁴⁵ ALLICHE, S. (2015) *Histoire de l'architecture et du patrimoine du 19ème et 20ème siècle au Maghreb : Contexte historique et géographique*. Cours n°01 Master I : architecture et patrimoine. Blida : Institut d'Architecture et d'Urbanisme.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ ALLICHE, S. (2015) *Histoire de l'architecture et du patrimoine du 19ème et 20ème siècle au Maghreb : Mutations urbaines et réorganisations territoriales 1830-2000*. Cours n°02 Master I : architecture et patrimoine. Blida : Institut d'Architecture et d'Urbanisme.

⁴⁸ AMMAR, L. (dir.) (2011) *Formes urbaines et architectures au Maghreb aux XIXème et XXème siècles*. Paris : centre de publications universitaires.

⁴⁹ NAFA, Ch. et KOUMAS, A. (2003) *L'Algérie et son patrimoine: Dessins français du XIXème siècle*. Paris : Monum - Editions du Patrimoine.

Cependant, Napoléon III⁵⁰ découvre l'Algérie pour la première fois lors de ses voyages (de 1860 et celui de 1865). Ces derniers forgèrent son discours et les décisions qu'il allait prendre en matière de réforme politique et sociale en Algérie, il proposait une politique plutôt libérale favorisant le développement du pays, entraînant un changement progressif de la société civile et coloniale. Celle-ci commença à se libérer des contraintes militaires, s'organisa et créa de nouvelles structures scientifiques qui s'impliquèrent dans diverses actions culturelles ; parmi ces actions, l'accent était mis sur la connaissance du patrimoine, sa conservation et sa diffusion.

Ce passage d'une colonisation militaire des territoires à une colonisation intellectuelle et culturelle, se manifeste cependant, par la création de ces nouvelles structures culturelles s'impliquant dans la promotion du patrimoine occidental, d'une nouvelle culture et la création d'une société à l'image de l'Europe, à travers de nouvelles institutions culturelles de diffusion.

⁵⁰ *Op. Cit.*

II. Musées en Algérie

1. Mise en place de l'archéologie en Algérie et la question des musées

La création des musées en Algérie intervient à un moment où l'intérêt s'est développé dans la première partie du XIXe siècle pour les vestiges archéologiques, Il s'agit de mettre en lumière une sorte de continuum avec la présence romaine afin de légitimer le processus de colonisation. Ces fouilles valorisaient principalement les vestiges des époques romaines de façon à mettre en avant la grandeur latine et sa portée civilisatrice. Les vestiges islamiques ont été en revanche très largement minorés et même dévastés.

C'est à partir de 1880, avec la création d'un Service des Monuments historiques particuliers, que la recherche est entreprise avec méthode, et reçoit une impulsion rigoureuse. Le programme d'action mené est cependant double : d'une part, entretenir et conserver quelques monuments de valeur esthétique datant de l'époque musulmane (à Tlemcen, Alger, Bougie et Constantine), d'autre part, créer des chantiers de fouilles sur des sites antiques remarquables. Se succédant l'ouverture des chantiers: Timgad (1880), puis Lambèse (1883), Cherchell (1886), Tébessa (1889), Tipasa (1891), Khamissa (1900), Announa (1903), Madaure (1905) et Djemila (1909).

Avec l'intérêt qui se développe pour les fouilles archéologiques, le nombre d'objets ne cesse de croître. En ce qui concerne la conservation, le dernier volet de l'activité archéologique, la mise en place d'une politique de conservation cohérente fut dominée par un débat qui resta en suspens longtemps : « *devait-on, sous prétexte de les protéger des destructions, faire transférer à Paris une partie des antiquités ? Ou fallait-il constituer un réseau muséographique sur place ? Même après que la seconde solution l'eut emporté, "sur place" pouvait se comprendre de diverses façons : réellement sur ou à proximité immédiate du lieu de trouvaille ? Ou simplement en Algérie, avec transport éventuel ? Les vestiges se trouvaient dans une situation critique, ils sont cependant, détruits, réutilisés, transformés sans précautions et sans discernement* »⁵¹.

Le concept de « musée », façonné sur le plan idéologique et muséographique, par la puissance française dominante autrefois en Algérie, voulant mettre en valeur certains épisodes de l'histoire considérés comme essentiels dans l'édification de la nation et de l'identité nationale. Plutôt, essentiels dans l'édification d'une nation occidentale à l'image des villes européennes. La question de l'institution de musées locaux en Algérie fut soumise à la commission en juillet 1840 par le capitaine Carette, qui souhaitait fonder des musées dans plusieurs villes, mais sans résultat⁵². En effet, la question n'était pas d'actualité, bien que le nombre des objets et des vestiges de l'antiquité découverts augmentât de jour en jour⁵³. Cependant, Adrien Berbrugger⁵⁴, attentif à ce patrimoine en désuétude, fonda le premier musée en Algérie en 1838, associé à la première bibliothèque de cette ville créée en 1835.

En 1896, le musée dénommé « musée de Sculpture et d'Epigraphie » par Berbrugger, est déplacé et installé dans l'un des plus beaux et plus spacieux palais de la Casbah d'Alger de l'époque ottomane : « le palais Mustapha Pacha ». Outre la conservation des documents rares

⁵¹ DONDIN-PAYRE, M. (2000) *La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie, XIXe s.-début du XXe s.* In : *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle*. [En ligne] Disponible sur: https://www.academia.edu/19298902/La_mise_en_place_de_larch%C3%A9ologie_officielle_en_Alge%C3%A9rie_XIXe_s._-_d%C3%A9but_du_XXe_s. Consulté le : 12 Juin 2017

⁵² Note sur la situation et le service de la bibliothèque et du musée d'Alger, rédigées par Adrien Berbrugger, CARAN, F173510.

⁵³ NAFA, Ch. et KOUMAS, A. (2003) *L'Algérie et son patrimoine: Dessins français du XIXe siècle*. Paris : Monum - Editions du Patrimoine.

⁵⁴ Inspecteur général des monuments historiques en Algérie (1854-1869).

et objets rapportés de ses expéditions, Berbrugger récoltait et rassemblait tout ce que les chantiers de réaligement mettaient à jour à Alger : monnaies et médailles antiques, inscriptions, sculptures, tombeaux, dolmens, amphores, et tout ce que les démolitions révélaient, épigraphies arabes ou turques.

La création du musée d'Alger eut l'avantage d'éviter la dispersion et le départ vers Paris de nombreuses collections. D'ailleurs Berbrugger, dès la parution du premier numéro de la *Revue africaine*, afficha sa position : « *l'Afrique, devenue terre française, ne devait pas être dépouillée de ses richesses archéologiques, comme si elle était encore un Pachalik⁵⁵ de la Porte ottomane* », écrivit-il pour marquer son opposition à la fondation du musée algérien de Paris, prévue par le duc de Dalmatie en 1845⁵⁶.

Une expédition de plusieurs objets antiques propres à l'Algérie vers la métropole : la mosaïque de Neptune et Amphitrite, ainsi que d'innombrables inscriptions, bas-reliefs, bustes de bronze, fragments de sculpture en marbre, inscription sciées et déracinées de leur contexte, des chapiteaux corinthiens et d'autres vestiges facilement transportés. Un cas exemplaire est celui de Constantine, d'où un grand nombre de pièces partirent pour Paris, et où, malgré la richesse du terrain, peu d'antiquités furent préservées, mises à part les inscriptions encadrées dans les murs de casbah, jusqu'à la création d'un musée en 1853.

Quelques années plus tard, désireux de doter les autres villes importantes de lieux de conservation et d'exposition des objets d'art découverts, dont la quantité devenait considérable, et à éviter ainsi leur déplacement vers d'autres musées, Napoléon III⁵⁷ renforça cette position sur la conservation des antiquités dans leur site d'origine, et signa le 31 décembre 1858 une circulaire ministérielle qui instituait la création d'un musée par localité. Malgré cela, « *le Rapport⁵⁸ établi par La Blanchère en 1890 ne se montre guère encourageant, délégué en Algérie pour mettre sur pied, après la Tunisie, une politique cohérente de muséographie, La Blanchère dresse un panorama accablant de la situation des musées : aucun plan d'ensemble, pas de législation appropriée, pas de personnel, aucune continuité ; hébergés n'importe où, dans des bâtiments détruits et reconstruits au hasard, déménagés, la plupart n'ont pas de catalogue, plusieurs même pas d'inventaire, la provenance de pièces est inconnue, celles qu'on y a observées disparaissent, aucune série n'a été créée, aucun musée n'abrite le produit complet de fouilles ; les collections sont enrichies au hasard, au gré des dons, de n'importe quelle provenance, appartenant à n'importe quelle catégorie (beaux-arts, sciences, géographie, archéologie) [...] Peu à peu, cependant, un certain nombre de villes, bien souvent à l'initiative de sociétés locales, ou grâce à une personnalité parfois tout à fait isolée, voient se créer un musée, la plupart du temps à vocation universelle, et privé. Beaucoup qui le resteront après la loi du 23 décembre 1900 accordant à l'Algérie une autonomie financière limitée deviendront peu à peu municipaux*»⁵⁹.

⁵⁵ Division administrative

⁵⁶ NAFA, Ch. et KOUMAS, A. (2003) *L'Algérie et son patrimoine: Dessins français du XIX^e siècle*. Paris : Monum - Editions du Patrimoine.

⁵⁷ Premier président de la République française (1848-1873)

⁵⁸ Voir annexe 06 : Rapport de R.M. de La Blanchère sur la situation des musées algériens en 1890. Publié dans DOUBLET, G. (1890) *Musée d'Alger*. Paris. p. 3-10.

⁵⁹ DONDIN-PAYRE, M. (2000) *La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie, XIX^e s.-début du XX^e s.* In : *Aspects de l'archéologie française au XIX^e siècle* [En ligne] Disponible sur: https://www.academia.edu/19298902/La_mise_en_place_de_larch%C3%A9ologie_officielle_en_Alg%C3%A9rie_XIXe_s._-_d%C3%A9but_du_XXe_s. Consulté le : 12 Juin 2017.

Le processus de création, parfois rapide pour certaines localités (dès 1840 pour Cherchell), « s'étirera jusqu'au début du XXe s. pour d'autres (Guelma en 1904, Hippone en 1913), ou ne sera jamais mené au bout (des sites aussi prestigieux que Sétif ou Theveste n'avaient pas encore en 1962 été dotés des musées prévus de longue date). L'absence de frontière claire entre les obligations imposées par la France et le libre-arbitre local généra un flou peu propice à l'efficacité des mesures. Dans les années 1920, il existe à Alger un musée spécialisé dans les antiquités (le seul musée national), après la dissociation du musée du Bardo du musée des Antiquités algériennes et d'art musulman, installé au Parc de Galland, et, sur le territoire, quinze musées. Trois dépendent des monuments historiques c'est-à-dire du Gouvernement général car ils sont couplés à un site classé : Djemila, Timgad, Tipasa ; leurs collections sont donc cohérentes. Les autres sont municipaux : Aumale, Bône, Bougie, Cherchel, Constantine, Guelma, Lambèse, Oran, Philippeville, Sétif, Tébessa, Tlemcen; quelques-uns furent financés par la Caisse du Centenaire de l'Algérie, en 1930 (musées Gustave Mercier à Constantine, Demaeght à Oran), c'est-à-dire par la métropole »⁶⁰.

2. Mise en place des musées en Algérie

Le concept de musée, lors de son apparition « désigne un rassemblement d'objets, parfois en plein air, parfois dans un bâtiment réutilisé »⁶¹.

La première période de la colonisation est caractérisée par la reconversion des palais et maisons ottomans (Alger) ou antiques (Tébessa)⁶² en musée. Tandis que les autres villes exposaient ses œuvres en plein air, un musée à ciel ouvert *in situ* à cause du nombre croissant des objets découverts et l'absence de musées à proximité.

La seconde période se manifeste par la construction des musées dans les villes où s'opéraient les grandes investigations archéologiques *in situ* (Cherchell)⁶³.

La naissance de cette nouvelle institution civile, un lieu public formant le centre-ville français dans la plupart des villes algériennes. Cherchell, en était l'un des témoins de cette mutation urbanistique, cette ville riche en œuvres archéologiques, vient son premier musée les accueillir.

2.1. Les musées indépendants des champs de fouilles

2.1.1. Le musée d'Alger (Dar El Bey_Dar Mustapha Pacha)

Le palais occupé par le premier musée-bibliothèque d'Alger, était l'une des deux grandes demeures de l'ancienne famille de Mustapha Pacha, dans le quartier de la basse Casbah, là où se trouvait l'ensemble des grands palais et mosquées. La bibliothèque d'Alger 'fondée en 1835) s'y installe en 1862 ainsi que le musée qui exposait des fragments, des sarcophages et des statues provenant des sites proches de Tipaza ou de Cherchell.

⁶⁰ *Ibid*

⁶¹ DONDIN-PAYRE, M. (2000) *La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie, XIXe s.-début du XXe s.* In : *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle* [En ligne] Disponible sur: https://www.academia.edu/19298902/La_mise_en_place_de_larch%C3%A9ologie_officielle_en_Alg%C3%A9rie_XIXe_s._-_d%C3%A9but_du_XXe_s. Consulté le : 12 Juin 2017.

⁶² Voir plus haut : Musée de Tébessa

⁶³ Voir plus haut : Musée de Cherchell

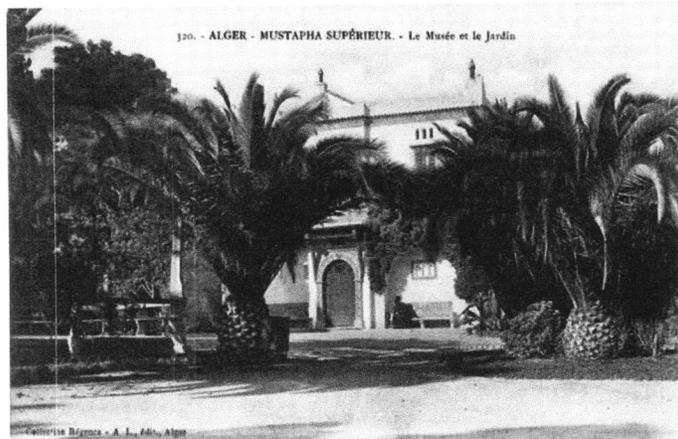


Figure 1 Dar Mustapha Pacha, Alger⁶⁴

2.1.2. Le Musée National Stéphane Gsell « Alger » (antiquités et art musulman)

C'est le musée le plus ancien d'Algérie et d'Afrique du Nord, l'idée de sa fondation remonte à 1835. Son hébergement d'origine fut dans l'ancien palais Mustapha Pacha, au cœur de l'antique Casbah d'Algier, en même temps que la bibliothèque nationale.

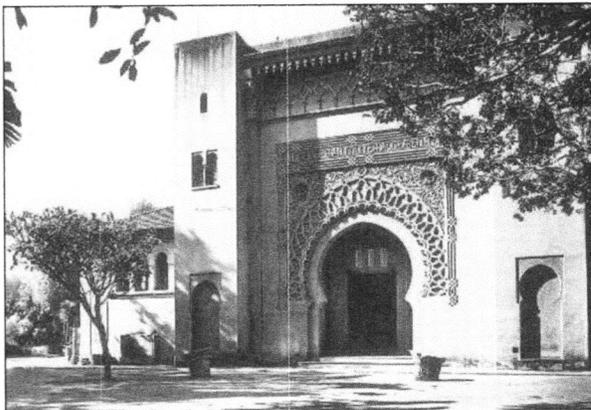


Figure 2 Musée des antiquités Stéphane Gsell (bâtiment réservé à l'exposition), Alger⁶⁵

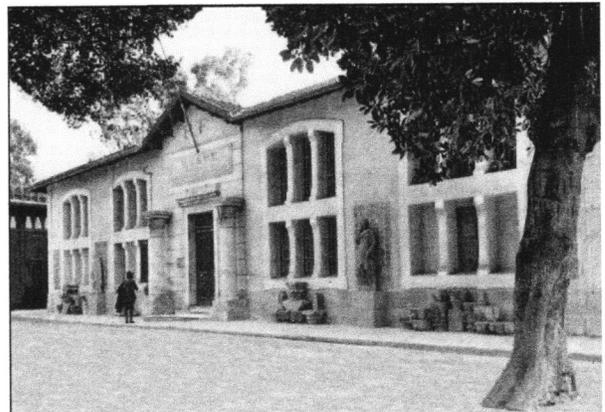


Figure 3 Musée des antiquités Stéphane Gsell (bâtiment réservé à l'administration), Alger⁶⁶

« Créé en 1894 par un arrêté émanant du ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts, le musée national des Antiquités algériennes est inauguré en avril 1897 »⁶⁷. Il regroupe une collection d'objets antiques qui relatent l'histoire de l'ensemble du territoire, dont une partie provient des collections de la Bibliothèque-musée⁶⁸.

2.1.3. Musée du Bardo « Alger » (préhistoire et ethnographie)

Le musée occupe un palais ottoman construit dans le courant de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Cette occupation muséale est due à son dernier propriétaire, un riche colon

⁶⁴ [En ligne] Disponible sur: http://encyclopedie-afn.org/images/8/8b/Mustapha_Mus%C3%A9e.jpg. Consulté le : 09 septembre 2017.

⁶⁵ [En ligne] Disponible sur: <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger02/alger044.html>. Consulté le : 09 septembre 2017.

⁶⁶ [En ligne] Disponible sur: <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger02/alger044.html>. Consulté le : 09 septembre 2017.

⁶⁷ PIATON, C. ; HUEBER, J. ; AICHE, B. et LOCHARD, T. (2016) *Alger*. Coll. Ville & Architecture 1830-1940. Alger : Barzakh et Paris : Honoré Clair. p.248

⁶⁸ Voir plus haut : Le musée d'Algier (Dar El Bey_Dar Mustapha Pacha).

français du nom de Pierre Joret, animé d'un esprit artistique, y entreprit des extensions architecturales pour y exposer sa collection d'antiquités.

« Suite à son décès son héritière en fit don au gouvernera général de l'Algérie, qui conserva sa vocation patrimonial et le baptisa Musée de Préhistoire et d'ethnographie du Bardo, son ouverture en 1930 coïncida avec la célébration du centenaire de la colonisation française en Algérie »⁶⁹.



Figure 4 Musée du Bardo, Alger⁷⁰

2.2. Les musées à côté des champs de fouilles « *Les musées de sites* »

Les musées de sites, constitués sur les chantiers fouillés systématiquement par le Service des monuments historiques, présentent la particularité de n'héberger que des objets locaux. D'où les collections sont homogènes, on risque peu de disperser les pièces. Les inscriptions sont plutôt conservées *in situ*.

2.2.1. Musée de Cherchell (antiquités égyptienne, grecque et romaine)

Au cours de l'année 1844, les objets découverts lors des fouilles menées sur le site, furent stockés dans une petite mosquée appartenant à la famille Berkani. Après la destruction de cet édifice lors d'un tremblement de terre, en 1846, ils furent transférés vers une galerie ouverte, dans la cour d'une maison style mauresque, occupée alors par les services administratifs coloniaux.

En 1853, la commune décidant de raser ces locaux, les collections sont une fois de plus transférées vers un autre local⁷¹. C'est au cours de cet épisode que plusieurs pièces seront acheminées vers le musée des antiquités d'Alger et vers Paris, au musée du Louvre.

Malgré les efforts (la Société archéologique de Cherchell créée le 22 avril 1860 est mort-née), le 1 janvier 1869 le poste de conservateur est supprimé, le musée fermé, mais les collections furent préservées. Il fallut un afflux de découvertes fortuites, en 1880, pour que des missions soient organisées, que les fouilles reprennent, sous la direction de Waille, professeur de lettres à Alger, désormais chargé du musée. Cependant, R.M. de La Blanchère décrit ainsi le musée en 1890 : un fouillis dans un enclos en plein air, avec quelques magnifiques sculptures dans un hangar misérable, recollées au hasard et groupées comme des moellons.

⁶⁹ Musée Public National du Bardo (2013) *Musées d'Algérie*. Ministère de la culture algérien, Direction de la Conservation et de la Restructuration, Direction de la Protection légale des Biens Culturels.

⁷⁰ [En ligne] Disponible sur: <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger02/alger045.html>. Consulté le : 09 septembre 2017.

⁷¹ Dans le site de l'actuel musée édifié peu après en 1908

Au début du XX^{ème} siècle, et face à l'importance croissante des découvertes archéologiques, l'autorité coloniale décide de doter la ville de Cherchell d'un vrai musée en 1908.

2.2.2. Musée d'Oran (antiquités, histoire naturelle et Art Moderne)

Le musée possède des collections de préhistoire et d'histoire naturelles avec une petite section réservée à l'archéologie classique, les objets provenant des fouilles de Portus Magnus (Saint Leu)⁷².

« Les premières collections, dès les débuts couvrant divers domaines (autant l'ethnologie, l'histoire naturelle, la botanique, les minéraux, que l'archéologie) furent, en 1851, entreposées dans une école désaffectée, mais bien protégées jusqu'à ce que, en 1884, le vice-président de la Société géographique et archéologique, le commandant Demaeght, propose la création d'un véritable musée »⁷³. Don d'une partie de l'ancien hôpital par la mairie, le projet fut réalisé en mars 1855. En 1896, cédé à la municipalité, il devint musée municipal, avec *Demaeght* comme conservateur. En 1929, à l'occasion de la célébration du Centenaire de l'Algérie française, un bâtiment moderne, complété d'une bibliothèque, le musée *Demaeght*, est édifié.



Figure 5 Musée d'Oran⁷⁴

2.2.3. Musée de Tlemcen (Antiquité et Art Musulman)



Figure 6 Ancienne mosquée de Sidi Belhassen reconvertie en musée⁷⁵

⁷² Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts (1952) *Musées d'Algérie*.

⁷³ R.M. DE LA BLANCHÈRE, Musée d'Oran, *Musées et collections ...*, t. 3, Paris, 1893

⁷⁴ [En ligne] Disponible sur: <http://forгалus.free.fr/>. Consulté le : 09 septembre 2017.

⁷⁵ [En ligne] Disponible sur: http://alger-roi.fr/Alger/tlemcen/pages/21_d_tlemcen_musee.htm. Consulté le : 09 septembre 2017.

2.2.4. Musée de Gustave Mercier à Constantine (Antiquité et Art Moderne)

Constantine possède un musée, avec des collections qui viennent des champs de fouilles de Tiddis. Ce musée archéologique, abrite une petite partie d'art musulman et des beaux-arts.

Le musée est l'œuvre de la Société archéologique fondée en 1852 par L. Renier, le colonel Creuilly et Cherbonneau pour recueillir, conserver et décrire les monuments de la province. Il s'agit d'un simple local qui abrite, trente ans plus tard, douze objets, alors que 58 sont en plein air sur un terrain appartenant aux Ponts et chaussées, et beaucoup dans des collections particulières.

A la fin du siècle, le musée, « installé depuis 1860 dans une petite salle de la nouvelle mairie dans laquelle il pleut, il n'a aucune inscription libyque alors que presque toute cette épigraphie vient de la province. La plupart des inscriptions et des sculptures sont sans protection dans des squares, notamment place de la Brèche depuis 1869, et le long des rues, exposées aux intempéries et aux dégradations. Il héberge d'ailleurs aussi des collections d'histoire naturelle et de minéralogie, non cataloguées, quelques objets arabes, et beaucoup de pièces préhistoriques »⁷⁶.

Le Musée municipal Gustave Mercier, un des établissements les plus modernes d'Algérie, financé par les fonds du Centenaire, est inauguré au Coudiat Aty en 1930. Enrichi des trouvailles de Tiddis, des 700 stèles phéniciennes d'El Hofra.



Figure 7 Musée Gustave Mercier, Constantine⁷⁷

2.2.5. Musée d'El Kantara au village rouge (Antiquités romaines et syriennes)

Dans le centre-ville d'El Kantara, se trouve un musée dédié à l'histoire de la révolution, et à l'ouest d'El Kantara, vous trouverez le village rouge, un musée en plein air avec des maisons traditionnelles. Le Musée lapidaire d'El Kantara possède une collection d'œuvres en pierre, de statues, des fragments architecturaux et des poteries trouvés dans les ruines romaines des alentours⁷⁸.

⁷⁶ *Op. Cit.*

⁷⁷ [En ligne] Disponible sur: <http://www.engival.fr/const-musee.htm>. Consulté le : 09 septembre 2017.

⁷⁸ [En ligne] Disponible sur: http://www.vitamedz.org/le-musee-lapidaire-d-el-kantara/Articles_20748_2856864_7_1.html. Consulté le : 02 septembre 2017.

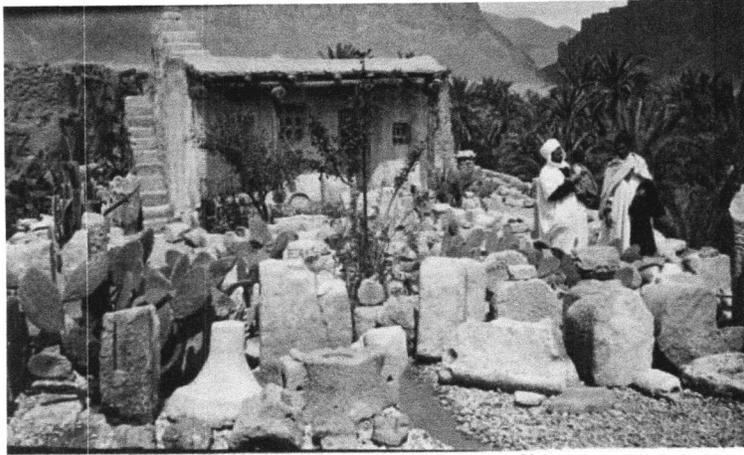


Figure 8 Musée d'El Kantara⁷⁹

2.2.6. Musée de Souk Ahras (*Thagaste*)

Les monuments, notamment des inscriptions libyques, se trouvaient, à la fin du XIXe s. épars, à terre dans un enclos en plein air, se vit dans les années 1950, doté d'un local jouxté d'un jardin lapidaire où étaient réunies les inscriptions locales et celles de Ksiba (*civitas Pophensis*)⁸⁰.

2.2.7. Musée de Guelma Calama (Antiquités romaines)

Guelma à la période coloniale fut édifié sur les ruines de *Calama*, de nombreuses antiquités trouvées, certaines sont détruites, « certaines servent de matériaux, d'autres sont transportées à Constantine, à Bône, à Alger, beaucoup au Louvre. Le reste, sans grande valeur est entassé dans un coin de jardin" sur une place de la ville, puis, vers 1880, dans le jardin des officiers de garnison. M. Joly, adjoint au maire, agrandit et aménage ce dépôt devenu propriété municipale »⁸¹ ; le musée est officiellement créé en 1904, avec Joly comme conservateur. Il renferme, outre les antiquités de la ville et des environs, celles que Joly a mises au jour à Announa (*Thibilis*), Khamissa (*Thubursicu Numidarum*), Madaure (*Mdauros*).

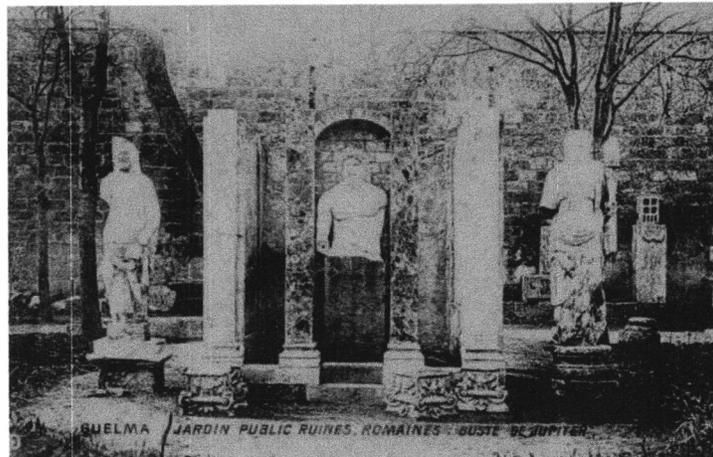


Figure 9 Musée de Guelma Calama⁸²

⁷⁹ [En ligne] Disponible sur : http://www.vitamedz.org/le-musee-lapidaire-d-el-kantara/Articles_20748_2856864_7_1.html. Consulté le : 09 septembre 2017.

⁸⁰ *Op. Cit.*

⁸¹ *Ibid.*

⁸² [En ligne] Disponible sur : <http://guelma.piednoir.net/guelma-ville/museeguelmajuillet09.html>. Consulté le : 09 septembre 2017.

2.2.8. Musée de Lambèse (Antiquités romaines)

Chantier annexe de Timgad, Lambèse présente, par son importance historique et son rôle dans l'organisation militaire de la Numidie un intérêt archéologique considérable.

Le musée de Lambèse est organisé partiellement dans une grande salle et partiellement dans le jardin attenant. Il est actuellement complet, et les fouilles de la ville antique poseront le problème de mise à l'abri des pièces découvertes ; auxquelles le musée de Timgad ne pourra donner asile.

« Lambèse souffrit de n'avoir jamais eu, contrairement à la logique et pour des raisons administratives, de musée de site (parce que, à cause de la présence d'une prison militaire, les fouilles ne furent pas totalement prises en charge par les monuments historiques)⁸³ ». Elles sont souvent pratiquées par des amateurs, y compris le personnel et les détenus du pénitencier dont l'établissement avait saccagé directement une partie du camp auquel il s'était superposé, et indirectement une quantité de pierres récupérées sur tout le site et réutilisées. « Presque aucun des petits objets mis au jour n'a subsisté, l'origine de la plupart des documents figurés est inconnue, aucun registre des trouvailles n'a jamais été tenu. La collection de pierres conservée au "prétoire" est déménagée lors des restaurations (1880), mélangée à d'autres venant de Timgad quand, les fouilles ayant commencé là-bas, aucun local n'était prévu sur place, puis de Marcouna, trop isolé pour qu'on puisse y conserver des vestiges »⁸⁴. La conservation est finalement, au milieu du XXe s., organisée dans un bâtiment rudimentaire et exigu ; la plupart des pierres sont regroupées dans la cour contiguë, sans protection contre les dégradations naturelles ou humaines, et une grande partie du site est encore inexplorée.



Figure 10 Musée de Lambèse⁸⁵

2.2.9. Musée de Philippeville (Antiquités puniques et romaines et Art moderne)

Musée municipal, composé d'un jardin et d'une salle abrite une collection de sculptures, de mosaïques et d'objets de valeur, provenant de l'antique Ruscicade.

⁸³ DONDIN-PAYRE, M. (2000) *La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie, XIXe s.-début du XXe s.* In : *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle* [En ligne] Disponible sur: [https://www.academia.edu/19298902/La_mise_en_place_de_larch%C3%A9ologie_officielle_en_Alg%C3%A9rie_XIXe_s._-_d%C3%A9but_du_XXe_s.](https://www.academia.edu/19298902/La_mise_en_place_de_larch%C3%A9ologie_officielle_en_Alg%C3%A9rie_XIXe_s._-_d%C3%A9but_du_XXe_s) Consulté le : 12 Juin 2017.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ [En ligne] Disponible sur: http://alger-roi.fr/Alger/lambese/pages/17_d_lambese_musee.htm. Consulté le : 09 septembre 2017.

Les collections réunies notamment par l'ingénieur Laborie, d'abord hébergé sous un hangar et au théâtre pour les pièces les plus lourdes, quand le local s'écroule, elles sont transporté dans la mairie sous la direction d'un employé municipal qui en détruit une grande partie, estimant qu'ils "étaient bons à empierrer les rues ; il fut entreposé dans une salle obscure, constamment déménagée car elle servait de vestiaire lors des bals. « *Pourtant, officiellement, le maire, A. Wallet, et le préfet de Constantine, de Toulgoet, créèrent, en 1859, en application des instructions ministérielles, un musée que les conservateurs, Joseph Roger, et surtout Louis Bertrand à partir de 1891, s'efforcèrent de garder en état, d'inventorier, et, dans la mesure du possible, d'augmenter. Mais, les objets déposés depuis 1891 sur les gradins du théâtre après son déblaiement partiel restent en plein air, sans protection. Même si les œuvres subsistantes n'étaient pas très originales, la collection présentait l'intérêt d'un caractère local marqué* »⁸⁶.



Figure 11 Musée de Philippeville (rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel de Ville)⁸⁷

2.2.10. Musée de Sétif (Antiquités romaines)

Sétif ne possède pas de musée. « *La petite collection rassemblée dans une salle du collège, et celle disposée au jardin public de la ville. Sétif ne disposa longtemps que d'un jardin lapidaire (parc d'Orléans, aujourd'hui Emir Abd el Kader), les inscriptions et sculptures y ayant été dès le XIXe s. rassemblées par le Génie. Les autres objets étaient conservés dans une salle du lycée Albertini puis dans l'ancien tribunal jusqu'à la construction, dans les années 1980, d'un musée qui abrite le produit des fouilles récentes dont des mosaïques* »⁸⁸.

2.2.11. Musée de Tébessa (Préhistoire, Antiquités romaines et berbères)

Tébessa souffre de son éloignement, on y connaît de remarquables monuments antiques. Son musée a été installé à l'intérieur du temple païen, où les collections sont entassées à l'étroit. « *Le musée, dont la création était prévue, ne voit jamais le jour. Gsell déplore, dans son catalogue, que les antiquités se trouvent toujours à l'intérieur et près du temple dit de Minerve, ou dans la cour de l'église. Successivement fabrique de savon, bureau du Génie, tribunal pour le juge musulman, cantine, cercle militaire, prison, enfin église, ce temple continue à héberger, comme depuis qu'il fut promu musée en 1892, les antiquités, malgré les efforts déployés au milieu du XXe s. par Serée de Roche, actif et dévoué directeur de la circonscription, qui, préparant le musée promis, planta des rosiers, rassembla les inscriptions*

⁸⁶ GSELL, S. (1898) *Musée de Philippeville*, Musées et collections ..., t. 6, Paris. *Deuxième note* ..., p. 82

⁸⁷ [En ligne] Disponible sur : http://marcelpaul.duclos.free.fr/philippeville_musee.htm. Consulté le : 09 septembre 2017.

⁸⁸ *Op. Cit.*

et les sculptures, entassa sous un hangar les caisses des mosaïques, et accumula même à son domicile les objets »⁸⁹.



Figure 12 Temple musée de Minerve⁹⁰

2.2.12. Musée de Bougie (*Saldæ*)

Les collections disparates (histoire, sciences naturelles) restent hébergées dans un local voûté, sous les arcades de l'ancienne place Gueydon, le projet de transfert dans un bâtiment réaménagé de la kasbah n'ayant jamais été mené à bien.

2.2.13. Musée de Djemila (Antiquités romaines)

Les inscriptions conservées *in situ*, réunies dans un jardin lapidaire, les mosaïques, spectaculaires, sont préservées sur les murs extérieurs des monuments. Cuicul, protégée par son isolement, fut fouillée à partir de 1910 par des personnalités qui s'y consacrèrent avec dévouement. « *Le musée y fut créé tôt par Ballu, architecte en chef du Service des monuments historiques. A Timgad, dans des conditions de conservation similaires, les objets furent d'abord transportés à Lambèse, puis rassemblés en plein air, autour d'une maisonnette près de l'arc de Trajan puis dans un bâtiment hors les ruines, face aux thermes du nord, dans des baraques remplacées dans les années 1935 par un bâtiment moderne, en dur, à l'entrée du site* »⁹¹.

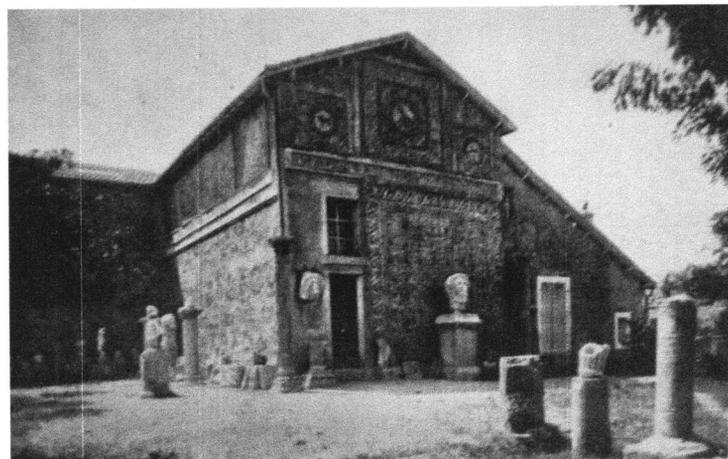


Figure 13 Musée de Djemila⁹²

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ [En ligne] Disponible sur: http://alger-roi.fr/Alger/tebessa/pages/2_tebessa_capitole_13.htm. Consulté le : 09 septembre 2017.

⁹¹ *Op. Cit.*

⁹² Ministère de la culture algérienne. (Sans date) *Musées d'Algérie*. Alger : OPU.

2.2.14. Musée de Timgad (Antiquités romaines)

L'importance du champ de fouilles de Timgad, et les découvertes qui y sont faites constamment, ont pour corollaire immédiat, la nécessité absolue de disposer de vastes locaux, un premier musée très rapidement encombré, a dû être remplacé par de nouveaux bâtiments construits en 1931-1934.

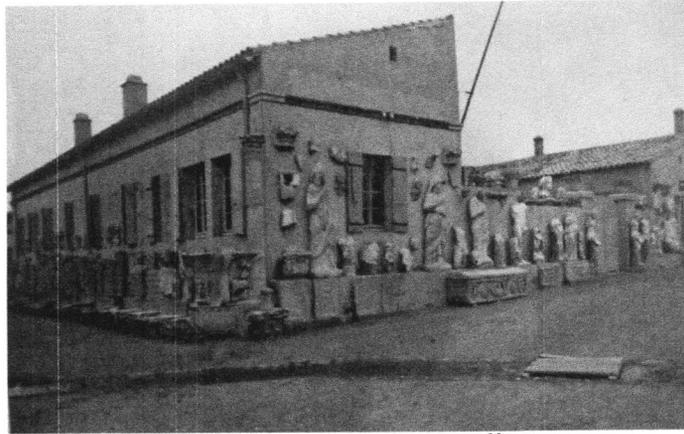


Figure 14 Musée de Timgad⁹³

2.2.15. Musée d'Hippone (Antiquités romaines)

Les musées datant de la période coloniale française étant un édifice recevant du public et un élément du paysage urbain, reçoit un traitement architectural local. Ainsi, il participe au dépaysement des touristes étrangers et la création d'un savoir culturel et historique.

© Irigina | Le Musée d'Hippone-Annaba, le 24 12 2011)



Figure 15 Musée d'Hippone⁹⁴

2.2.16. Musée de Khamissa et Madaure

Des objets de grande valeur historique ou artistique sont exposés en plein air, et la plupart des statues a été transportée à Guelma. Aucun musée n'existe encore pour ces deux sites malgré leur grand intérêt.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ [En ligne] Disponible sur: <http://srigina.over-blog.com/article-vagues-le-musee-d-hippone-annaba-97392497.html>. Consulté le 09 septembre 2017.

III. Tendances architecturales de la période coloniale (1830-1930)

La première phase de construction en Algérie est caractérisée par l'importation des architectes Français, des formes architecturales et urbaines courantes dans la métropole à cette époque. « *Les colons préfèrent reproduire dans le pays colonisé un urbanisme et une architecture auxquels ils sont familiers, et marquer ainsi le territoire de la présence du vainqueur* »⁹⁵. « *L'architecture classicisante d'appartenance européenne a été pendant 70 ans l'architecture officielle de l'empire Français en Algérie* »⁹⁶. L'intérêt de ce type d'architecture est cependant double : d'une part, différencier l'architecture du colonisateur de celle du colonisé, et d'une autre part, assoir la supériorité raciale et intellectuelle sur l'indigène⁹⁷.

Cependant, le territoire algérien est marqué par une architecture éclectique, exprimée pour les édifices publics du style néoclassique, pour les édifices religieux du style néo-byzantin, retour au style renaissance et néo-baroque pour des édifices culturels.

1. Le néo-classique

Le style néo-classique est une architecture qui se caractérise par la Monumentalité des édifices, l'emploi du langage classique antique : la symétrie, l'eurythmie des ouvertures, ouvertures en hauteur, etc. Ainsi que l'utilisation des éléments d'architecture classiques : frontons triangulaires, colonnes, ordres, portiques, pilastres, bandeaux, corniches, balustres, etc. « *L'Ornementation est marquée par des cariatides, bossage, frises et moulurations, Le matériau de construction est la pierre avec des décorations en fer forgé, en plâtre, marbre et stuc (imitation du marbre)* »⁹⁸. Les toits des bâtiments sont souvent en tuile rouge.

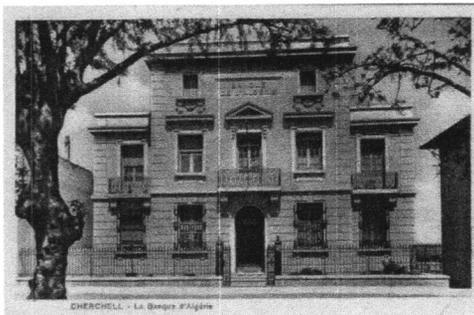


Figure 16 Banque de Cherchell⁹⁹



Figure 17 Palais de Justice, Constantine¹⁰⁰

2. L'éclectisme

Les premiers édifices publics construits en Algérie se réfèrent aux références éclectiques enseignées à l'École des Beaux-Arts, se manifestant par l'interprétation du style baroque ou l'emploi du vocabulaire romano-byzantin.

« *Les ornements dans les édifices du XIX^e siècle présentent une grande diversité de matériaux, de formes, et de motifs dans un répertoire éclectique large gréco-romain, néoclassique et parfois renaissant mêlant colonnes, ordres, portiques, cariatides, bossage, frises et moulurations Ces ornements souvent en relief, élaborés et surabondants assurent des*

⁹⁵ ALLICHE, S. (2015) *Les styles et courants architecturaux : «Le style du vainqueur » Le néoclassique et l'éclectisme 1830-1900*. Cours n°04 Master I : architecture et patrimoine. Blida : Institut d'Architecture et d'Urbanisme.

⁹⁶ DELUZ, J.J. (1988) *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*. Paris : Mardaga et Office des Publications Universitaires (OPU). p31.

⁹⁷ *Op. Cit.*

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ [En ligne] Disponible sur: www.Facebook.com/ville.de.Cherschell. Consulté le : 5 mai 2017.

¹⁰⁰ [En ligne] Disponible sur: http://alger-roi.fr/Alger/constantine/pages/4_d_constantine_palais_justice_40.htm. Consulté le : 5 mai 2017.

fonctions à la fois esthétique, fonctionnelle (corniches de toiture et entablements de balcons...) et symbolique (mythologie grecque, emblèmes de l'Empire) »¹⁰¹. Une domination de des moulures en plâtre et sur pierre ainsi que la ferronnerie.



Figure 18 Théâtre national d'Alger¹⁰²



Figure 19 Théâtre régional d'Oran¹⁰³

3. L'art Nouveau

L'art nouveau est un mouvement artistique qui se développe principalement entre 1890 et 1914, s'appuyant sur l'esthétique des lignes courbes. Il est caractérisé par des Formes curvilignes : « lignes ondulantes, organiques, inspirées de la nature (esprit rocaille), et Rectiligne : géométrie abstraite privilégiant la fonctionnalité, fait de lignes droites et de murs lisses (décoration limitée) : esprit rappelant le néo-classicisme géométrique. Ce style est aussi marqué par l'inventivité, la présence de rythmes, couleurs, ornements, inspirés des arbres, des fleurs, des insectes, des animaux »¹⁰⁴.

Ce mouvement est très peu récurrent en Algérie, il existe peu d'exemples de bâtiments construits dans ce style. En général, ils sont marqués par des fenêtres aux lignes courbes, des loggias curvilignes sur deux niveaux pratiquées dans la façade, des sculptures en stuc et abondance de motifs floraux.



Figure 20 Immeuble à Alger¹⁰⁵

¹⁰¹ CHERIF, N. (2010) *Vers une reconnaissance et une prise en charge du patrimoine architectural du XIXe siècle d'Alger centre*. In : WOCMES Barcelona 2010.

¹⁰² [En ligne] Disponible sur: <http://www.alger-city.com/multimedia/photos/theatre-national-algerien>. Consulté le : 20 aout 2017.

¹⁰³ [En ligne] Disponible sur: <http://www.djazairiss.com/fr/latribune/55320>. Consulté le : 20 aout 2017.

¹⁰⁴ ALLICHE, S. (2015) *Les styles et courants architecturaux : L'art Nouveau et l'art Déco*. Cours n°06 Master I : architecture et patrimoine. Blida : Institut d'Architecture et d'Urbanisme.

¹⁰⁵ [En ligne] Disponible sur: <http://marenostrum eklablog.com/alger-en-bleu-et-blanc-a5612427>. Consulté le : 20 aout 2017.

4. L'art Déco

Le style Art déco prend son essor avant la première guerre mondiale contre les volutes et formes organiques de l'Art nouveau. Il consiste en un retour à la rigueur classique : symétrie, ordres classiques (souvent très stylisés), pierre de taille (sans aucun effet pittoresque). Le décor, en général encore très présent, n'a plus la liberté des années 1900 ; il est sévèrement encadré par ses créateurs et son dessin s'inspire de la géométrisation cubiste. Les volumes sont parallélépipédiques, aux angles vifs, ou arrondis, ou à pans coupés. Le cercle et l'octogone sont également appréciés. Les corniches et linteaux de fenêtre sont couverts de hauts reliefs géométriques. Au niveau constructif, les constructions en murs porteurs vont graduellement laisser la place à de nouvelles techniques. Le béton armé et la structure métallique vont faire leur apparition et apporter des changements considérables.

Mais si les bâtiments Art Déco se présentent comme des assemblages de volumes simples, surtout cubiques, articulés autour de cylindres, le décor architectural est souvent classique mais réécrit de façon contemporaine où l'on trouve symétrie, pilastres, corniches, frontons, entablement entrées monumentales en même temps que des motifs très géométriques.

« Une autre tendance de l'art déco utilise un vocabulaire architectural ancien modernisé poursuivant la direction d'Auguste Perret en ne créant en soi pas de motifs nouveaux dans le paysage architectural. Il s'agit surtout du réemploi d'éléments ornementaux issus de l'histoire et remis au goût de l'époque grâce à un graphisme particulier. Cette tendance est classée dans la catégorie des courants traditionalistes ou « classiques » et non dans celle des courants modernistes puisant sans complexe dans le vocabulaire du classicisme : colonnes, pilastres, ailerons, volutes, corniches, frontons, bas-reliefs »¹⁰⁶.

Il arrive qu'au Maghreb, et particulièrement au Maroc les principes de composition du style art Déco se mêlent aux décors (corniches, stucs, encadrements, céramique..) de style mauresque (local) à tel point qu'il est parfois de distinguer clairement le style du bâtiment, et de le classer en définitive dans un style hybride.

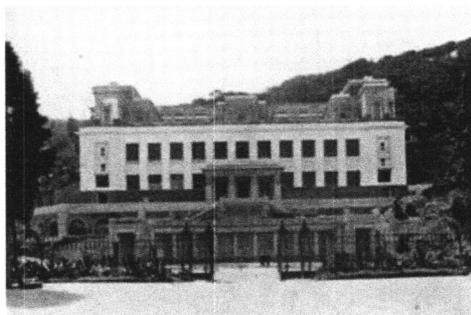


Figure 21 Musée Public National des Beaux-Arts d'Alger inauguré en 1927¹⁰⁷



Figure 22 Musée de Constantine inauguré en 1930¹⁰⁸

5. Le néo-mauresque «Le style du protecteur »

L'indépendance financière et l'important essor de l'économie de la colonie renforcent très nettement le besoin d'identité et d'autonomie des colons par rapport à la métropole. Développement dès la fin du XIX^e siècle une nouvelle industrie en Algérie: le tourisme, les touristes viennent en effet chercher Algérie, outre la douceur hivernale du climat, un certain dépaysement offert par son caractère oriental. L'intérêt pour l'orientalisme, ainsi que pour

¹⁰⁶ *Ibid*

¹⁰⁷ [En ligne] Disponible sur: <http://www.musee-beauxarts.dz/historiquefr.html>. Consulté le : 20aout 2017.

¹⁰⁸ [En ligne] Disponible sur: <http://www.engival.fr/const-musee.htm>. Consulté le : 20aout 2017.

l'histoire et la culture locale, insufflé par les voyages des scientifiques dans les pays d'Orient favorisera à façonner cette identité.

L'organisation en 1872 d'une mission scientifique pour l'étude de l'art arabe et l'identification et le relevé des édifices représentatifs de l'architecture musulmane, mais aussi une étude pointue et une analyse approfondie de ces derniers permettront une meilleure connaissance de l'art musulman Algérien. Edmond DUTHOIT effectuera des dessins et relevés sur les monuments de Tlemcen. L'intérêt pour l'orientalisme, ainsi que pour l'histoire et la culture locale, insufflé par les voyages des scientifiques dans les pays d'Orient: découvrir d'autres contrées pour le développement de son champs d'imagination et le renouvellement de ses ressources. Cette tendance architecturale orientaliste appelée le style « Jonnart », référant au gouverneur de l'Algérie autrefois, Charles Célestin Auguste JONNART¹⁰⁹.



Figure 23 MAMA (anciennes galeries de Frances), Alger inauguré en 1909¹¹⁰

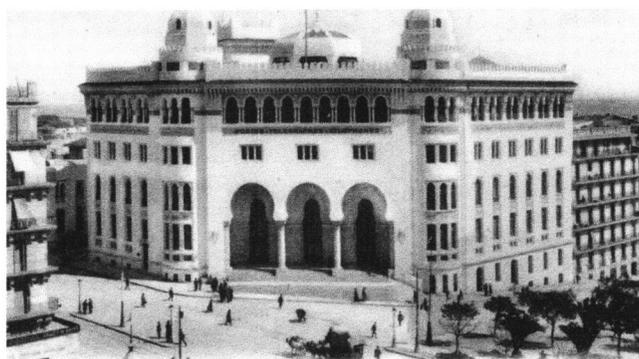


Figure 24 La Grande Poste, Alger inaugurée en 1910¹¹¹

Conclusion

Les musées en Algérie font leur apparition dans une période qui a profondément marqué l'histoire du pays. Une multitude de mutations sur les plans politique, culturel et social s'y manifestent, de nouvelles institutions naissent, de nouveaux styles architecturaux couvrent les façades des villes. De multiples édifices en témoignent aujourd'hui, marquent le paysage de l'Algérie et caractérisent ses ville, le musée de Cherchell est un de ces témoins. A l'instar des musées de site, ce musée est né de l'importance croissante des découvertes archéologiques pendant la période coloniale française. La ville est dotée de musée, construit dans un contexte particulier et avec une architecture caractéristique.

¹⁰⁹ Ch. C. A. JONNART, gouverneur général de l'Algérie (1900-1901 ; 1903-1911 ; 1918-1919)

¹¹⁰ [En ligne] Disponible sur: http://www.bledco.com/images/business/b_2011030512161916. Consulté le : 05 septembre 2017.

¹¹¹ [En ligne] Disponible sur: <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger01/alger032.html>. Consulté le : 05 septembre 2017.

CHAPITRE TROISIEME

ETUDE DE CAS

**« MUSEE ARCHEOLOGIQUE DE CHERCHELL »
(ANCIEN MUSEE)**

I. Présentation du contexte d'étude

1. Situation

La ville de Cherchell est une ville côtière à environ 100km à l'ouest de la capitale « Alger » et à 28km de « Tipaza » son chef-lieu dont est limitée au Nord par la mer méditerranée, au sud par la wilaya de Ain Eddefla, à l'Ouest par la wilaya de Chlef et à l'Est par la wilaya d'Alger.

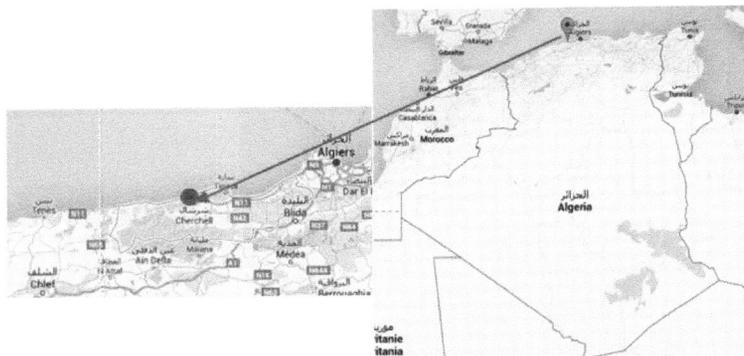


Figure 25 Situation de la ville de Cherchell

2. Accessibilité

Cherchell est traversée par un seul axe routier important, la RN11 qui la traverse reliant Alger à Mostaganem, et chemin de wilaya N109 reliant la RN11 à la corniche de Chenoua.

3. Données climatiques

Cherchell jouit d'un climat méditerranéen caractérisé par un hiver doux et un été relativement chaud, comme le reste de la cote Algérienne, la ville est touchée par les deux vents dominants du Nord-Ouest en hiver et du Nord-Est en été.

4. Données géomorphologiques

Le territoire présente une diversité de relief, qui se manifeste d'une part, par les plaines alluviales, le plateau littoral, d'autre part, par la zone montagneuse qui constitue la majeure partie du territoire. La partie Est et Ouest forment la continuité du terrain et sont propices à l'agriculture.



Figure 26 Vue sur la ville de Cherchell

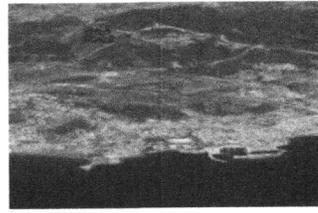


Figure 27 Vue aérienne sur le territoire Cherchellois¹¹³

5. Portrait historique

La ville de Cherchell a connu un enchainement de civilisations ce qui a engendré la stratification de différentes structures urbaines sur son site.

5.1. Période phénicienne « Iol¹¹⁴ » (860 avant J.C - V^{ème} siècle avant J.C.)

Les Phéniciens arrivés en Afrique du nord vers 860 avant J.C. installèrent des comptoirs de commerce sur toute la cote septentrionale de l'Afrique chaque les 30 à 70km¹¹⁵. Par voie de

¹¹² [En ligne] Disponible sur: www.googlemap.com. Consulté le : 10 avril 2017.

¹¹³ [En ligne] Disponible sur: www.googleearth.com. Consulté le : 10 avril 2017.

¹¹⁴ Nom punique donné à l'actuelle Cherchell

conséquence en Algérie, ils fondèrent des abris et des places de ravitaillement le long du littoral.

L'Histoire de Cherchell remonte à la période phénicienne vers le Vème siècle av. J-C. L'îlot Joinville qui correspond à cette jetée naturelle dans la mer, constitue un point stratégique dans le processus d'implantation des phéniciens car il joue un rôle primordial dans la défense et la protection. Pour les phéniciens il s'agissait d'un comptoir dont le rôle commercial a connu une large prospérité. Cependant des vestiges épargnés par le temps n'offrent que très peu de connaissances sur le passé de ce site.

La réalité de l'impact de la civilisation des navigateurs de Carthage sur la population littorale berbère peut s'appréhender grâce à la découverte de quelques objets et de rares inscriptions à qui nous empruntons ces détails à des documents locaux : une cymbale de bronze repêchée dans le port et portant une inscription punique qui semblerait être antérieure au IIe siècle avant J.C.

Cependant, d'après Philippe LEVEAU, la ville ne possédait pas seulement le comptoir ou l'îlot du phare mais aussi une ville édifiée sous l'actuel centre urbain qui s'étendait autant que la ville du 19ème siècle. En effet les découvertes archéologiques des années 1950-1960, notamment à l'occasion de l'aménagement de l'îlot du phare ont montré une succession de niveaux s'échelonnant entre le Vème siècle et le 1er siècle av. J-C.

5.2. Période romaine (I^{er} siècle après J.C – V^{ème} siècle après J.C)

A Carthage détruite, qui ne devait plus guère conserver qu'une partie de son influence antique, allait succéder une autre ville qui deviendrait une cité de luxe et d'élégance. La conquête romaine fut la première des réactions de l'occident en Afrique. Partie comme la colonisation française d'une répression de la piraterie, qui portait concurrence à la navigation romaine, l'expansion de Rome s'étendit d'Est en Ouest, sur tout le littoral de l'Afrique, pour s'assurer la maîtrise de la Méditerranée. A la suite de la destruction de Carthage, en 146 avant notre ère, la République fit entrer dans la domination de Rome l'*Africa Vetus*, province qui couvrait le Nord-Est. Jugurtha ou Juba 1er, roi de Numidie, refusant cette situation avait dû se poignarder pour ne pas tomber aux mains de César, au lendemain de la bataille de Thapsus qui marqua la défaite définitive des partisans de Pompée. Cette victoire fit tomber entre les mains de César la Numidie jusqu'à l'Oued El-Kébir. Rome créa ainsi une nouvelle province adjacente à l'*Africa Vetus*. Cette province, l'*Africa Nova*, comprit Bône, Djemila, Lambèse et Constantine. La seule région qui n'était pas encore soumise directement à Rome, la région montagneuse du Djurdjura, de l'Ouarsenis, du Rif, avait été l'apanage d'un roi berbère, Bacchus

Le choix du site de Cherchell comme capitale mauritanienne par Bacchus (beau-père de Juba I) s'expliquerait peut-être par l'existence à cet endroit d'une agglomération indigène importante, fortement imprégnée de culture punique. D'après Solin, géographe du IIIème siècle après J.C., le roi Bacchus y avait établi sa résidence ; mais, quoique devenue la capitale d'un royaume, elle n'était encore qu'une petite bourgade. Quelques années plus tard, elle sera citée comme la ville la plus riche et plus florissante de la méditerranée.

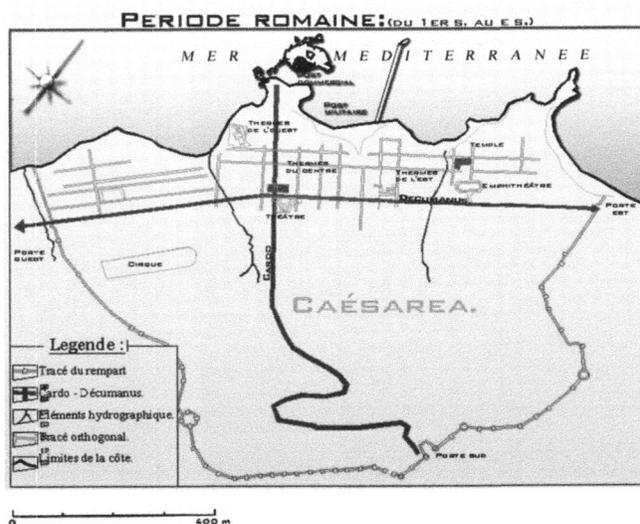
Ce changement était dû à Juba II, qui, rétabli sur le trône des souverains numides et ayant maintenu, comme son prédécesseur, Iola pour sa résidence royale. Il y avait fait exécuter de nombreuses constructions et de somptueux édifices en donnant à la ville le nom de Julia Caesar us. "Juba, dit Pline l'Ancien, fut encore plus célèbre par ses doctes travaux que par son

¹¹⁵ ALBERTINI, E. ; MARCAIS, G. ; EVER, G. et PRIGNENT, E. (1937) *L'Afrique du nord dans l'histoire*. Paris : Archat.

règne". Désormais, l'ancienne Iole perdit alors son nom phénicien ou numide pour prendre celui de Julia Cesare, et ce, en témoignage de sa reconnaissance à l'empereur Auguste, son protecteur.

Pour Juba II, fondateur de Julia Cesare, capitale d'une province romaine correspondant au 2/3 de l'Algérie du Nord, et qui s'étendait jusqu'à la ligne de crête du plateau il lui a été certainement difficile de trouver une position plus belle et plus avantageuse que celle de l'ancienne Iol. Du côté de la mer, elle dominait une plate-forme soutenue par des murs qui embrassent toutes les sinuosités du rivage. L'emplacement d'un port stratégique fut considéré comme l'une des meilleures stations du monde phénicien. Peu connu du temps des Carthaginois, le port prit une grande importance sous le règne du nouveau prince. Les navires romains venaient souvent à Julia Cesare pour charger notamment les blés, les bestiaux, et les huiles de toute la région. Les caboteurs trouvaient des quais suffisamment abrités pour la commodité et la sûreté de leurs navires.

C'est la période la plus importante dans l'histoire de Cherchell. La ville fut tracée suivant une trame régulière dotée d'un système de *centuriation*¹¹⁶ et déterminer les axes principaux du nord au sud « *Le cardo* » et de l'est en ouest « *Le decumanus* » se croisant à un angle droit d'où se fait l'emplacement du forum, le tout entouré d'une muraille flanquée de tours et de portes déterminant l'espace urbain, l'enceinte romaine, la plus étendue d'Afrique à l'époque avec une longueur de 7 km englobait 370 hectares.



Carte 1 Ville de Cherchell à la période romaine
(Carte supposée d'après les données historiographiques)¹¹⁷

Ils bâtirent d'importants édifices publics à l'image de la ville romaine tels que : le théâtre, l'amphithéâtre, le cirque, les thermes, -place et fontaine publiques, -Le forum, Un aqueduc gigantesque irriguait Cherchell et sa région, long de 28 kilomètres. Ainsi l'aménagement portuaire. Les fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancienne ville, depuis l'établissement des Français, y ont fait découvrir de magnifiques colonnes de granite, des statues et des débris dignes des grandes capitales. De même, de nombreuses trouvailles ont permis de constater l'existence d'un artisanat de verre dès le 1er siècle après J.C.. On a découvert, en 1861, en

¹¹⁶ Un processus de répartition des terrains en grands quadrilatères en utilisant l'actus romain quadrata de 120 pieds romains, soit : 35,52 mètres

¹¹⁷ Bennoui, B. ; Bourennane, A. ; Tarzaali, S. et Tebbiche. Y. (sans date) mémoire de master. Institut d'architecture. Université Blida 1

creusant dans la cour de l'Hôpital, un nombre important de colonnes, de chapiteaux et de corniches en marbre blanc. Des mosaïques richement décorées, provenant des somptueuses maisons de *Julia Caesarea*, représentent les meilleures imitations de l'époque césarienne. Elles font aujourd'hui de la ville de Cherchell, de la plus haute idée de la magnificence romaine.

Le long règne du prince, qui dura près d'un demi-siècle, fut pour la Mauritanie césarienne, l'époque la plus heureuse. La capitale n'avait point perdu son génie négociant ; elle partageait avec Les villes les plus commerçantes de l'antiquité, le privilège d'approvisionner les marchés d'Italie. Son port, ses quais, ses édifices faisaient l'admiration des autres peuples.

Pendant les guerres civiles, jusqu'au temps de la Rome impériale, la province césarienne avait été cruellement dévastée. De nombreux géographes du XVIIIème avaient cherché longtemps l'emplacement de l'antique *Julia Caesarea*. Dapper croyait retrouver *Julia Caesarea* dans Alger, D'Anville la plaçait à Damous, Mannert et Sanson prétendaient trouver des débris à Ténès. Enfin, ce fut le docteur anglais Shaw qui avait déterminé, vers 1725, la véritable position de *Julia Caesarea* d'aujourd'hui où on y avait découvert des inscriptions attestant la capitale mauritanienne, l'une des cités les plus importantes de l'Afrique romaine.

Parmi les grands monuments publics, seuls les temples étaient quelque peu connus. Le forum et ses annexes n'avaient donné lieu qu'à des suppositions. Quant aux édifices liés à la fonction de capitale tels que le ou les palais de Juba II et de Ptolémée, celui du procureur, on a cru les reconnaître, sans grande certitude, dans les ruines monumentales mises à jour çà et là à l'Ouest de la ville. Un seul temple important, dégagé en 1902-1903 avait subsisté jusqu'en 1972.

Comme toute grande ville de l'Empire, *Julia Caesarea* possédait un théâtre, un amphithéâtre et un cirque qui auraient été tous construits par Juba II. Le théâtre domine aujourd'hui la ville, la date de sa construction fait de lui, le vestige le plus ancien d'Afrique à l'exception de celui d'Utique à Carthage.

L'amphithéâtre romain, édifié dès le 1er siècle dans la partie orientale de la ville, présente l'originalité suivante : au lieu d'être elliptique dans sa totalité, son arène est rectangulaire, prolongée sur les petits côtés de deux espaces semi-circulaires. Nettement supérieure à celle du Colisée lui-même, sa superficie (4.082 m²) est la plus grande connue pour un amphithéâtre élevé à une hauteur considérable que l'historien Ibn-Khaldoun compara aux pyramides d'Egypte et au fameux portique de Khosrô 1er, roi de Perse.

Ce vestige, où combattaient autrefois les gladiateurs, avait fait certainement admirer le monde romain par l'extrême précision de sa construction et de ses loges avec une disposition parfaite et minutieuse de ses grosses pierres de fondation qui avaient résisté à tous les temps et à tous les tremblements de terre qui l'avaient secoué.

En matière d'hydraulique, La ville romaine connut, également, un essor considérable d'une modernisation des thermes publics et privés Ils qui étaient particulièrement représentatifs de la civilisation romaine. Ils offrirent une démonstration brillante de leurs conceptions techniques à l'instar des autres thermes impériaux qui se multipliaient dans la capitale et les villes de l'Empire. Un somptueux aqueduc amenait l'eau de l'actuel village de Menaceur, situé à 30 kilomètres au Sud-Est de la ville. Il est composé d'un canal creusé sur terre et de deux ponts de franchissement de vallée : le pont de Chaâbet n'tilelouine (ravin des lauriers) dans la vallée d'El-Hachem et celui de Oued-Bellaâ.

Cette eau fut utilisée, notamment, par les trois grands établissements thermaux que nous connaissons aujourd'hui : les thermes de l'Est, construits peut-être dès le 1er siècle après J.C. de l'époque julio-claudienne ; les grands thermes de l'Ouest, édifiés vraisemblablement au 2ème siècle, et transformés, au 4ème siècle, en dépôt pour les statues provenant des temples enlevés, et ceux du centre, qui auraient été complètement disparus sous de nouvelles constructions.

Philippe LEVEAU aurait fait remonter la construction de ces édifices à l'époque de Juba II où les dynamismes et une activité économique intense d'une capitale de province furent intenses. Sa prospérité continuera sous la domination romaine, lorsque la Mauritanie Césarienne aura été définitivement réunie à l'empire après la mort, en 42, de Ptolémée, fils et successeur de Juba II. La capitale provinciale obtint de l'empereur Claude les privilèges de colonie et devint la résidence d'un gouverneur ; son enceinte fut agrandie, et la ville s'enrichit de nouvelles constructions, élevées par les colons italiens jusqu'à sa destruction par Firmus. Cependant, les travaux de fouille des années 60 ont permis de découvrir plusieurs maisons luxueuses qui témoignent de la prospérité de l'aristocratie locale à la fin de l'empire romain.

Procopé qui avait visité la ville au VIème siècle, l'a mentionnée comme une cité grande et populeuse, qui était rentrée sans résistance par les Byzantins après la chute du royaume vandale. Il a ajouté également qu'on ne pouvait y communiquer que par mer, tout accès du côté opposé étant impossible à cause de la résistance des tribus environnantes.

5.3.Période vandale et byzantine

C'était la période des abondants compte tenu de l'insécurité qui y règne au sein de la cité lors du passage des Vandales (au VIème siècle) venant d'Espagne, Une refondation byzantine au VIIème siècle n'a pas réussi à redonner l'ancienne prospérité à la ville.

Au X^{ème} siècle, la ville est rasée par un grand tremblement de terre et on abandonna le site.

5.4.Période médiévale

En 534, la ville est reprise par l'empereur de Constantinople Justinien .durant cette période, Cherchell passera successivement entre plusieurs pouvoirs représentés par les différentes dynasties qui se disputèrent le Maghreb central. Puis l'arrivée des arabes au XIIème siècle et c'est à partir de cette époque qu'on assista à la fondation de la ville musulmane.

5.5.Période andalous-ottomane

Tombée dans l'anonymat, la ville de Cherchell est passée entre les mains de différents pouvoirs locaux qui se l'arrachèrent, jusqu'à l'arrivée des ottomans vers la fin du 15ème siècle. C'est à cette période que des familles d'arabes espagnoles chassés d'Espagne vinrent s'installer à Cherchell après la chute de Grenade.

Cependant, la ville a prospéré par son port qui a été la raison principale de l'établissement des ottomans et des andalous, vu qu'ils étaient des navigateurs. Ainsi son site leur a préparé une assiette déjà structurée par les Romains, dont les fondations ont servi pour de nouvelles constructions, avec une reformulation de l'image globale, en l'adaptant à leur culture et tradition. Enfin, viennent les richesses naturelles dont l'agriculture et la matière première ainsi que des potentialités d'industrialisation.

Le noyau Andalous se caractérise par une organisation rectiligne avec un axe commercial linéaire ou les voies sont hiérarchisées (publics-privées) connu sous le nom de « Ain K'Siba ».

Les ottomans arrivés après les andalous vers 1516-1830 implantent une ville radiale et organique autour de la mosquée « 100 colonnes », délimitée par une enceinte percée de 3 portes principales : bab el gherb, bab echerk et bab Miliana, Les voies sont hiérarchisées de la rue à l'impasse, ainsi ils ont construit deux forteresses : l'une servait d'enceinte de défense contre les attaques extérieures, et l'autre dans l'îlot de Joinville : le phare

La ville à l'époque ottomane, se distinguait par l'organisation tribale, le regroupement de plusieurs tribus formait un outhane sous l'autorité d'un caïd, et plusieurs outhanes formaient donc un aghalik commandé par un agha. Il était également parfois, pour de grands territoires administratifs, que plusieurs aghaliks pouvaient former un bachaghalik dirigé par un bachagha. Ces institutions militaires turques n'avaient de pouvoir direct sur les tribus que dans l'intention de leur collecter les impôts et de former, également de leur sein, des troupes régulières et irrégulières (milices) pour les besoins militaires du gouvernement turc.

La ville a prospéré par son port qui a été la raison principale de l'établissement des deux dynasties, vu qu'ils étaient des navigateurs, ainsi ils bénéficièrent d'une assiette déjà structurée par les romains, dont les fondations ont été réservées pour leurs nouvelles constructions, avec une adaptation à leur culture, leur mode de vie et leurs traditions.

5.6. Période de la colonisation française (1840-1962)

Le 15 mars 1840 l'armée française prit possession de Cherchell. Une première colonie de cent familles est installée à Cherchell par l'administration militaire qui amènera, par la suite, un nombre considérable d'une population européenne qui s'élevait au 1er janvier 1847 à 967 personnes. Le génie civil (ou militaire) avait transformé la grande mosquée turque en hôpital militaire tout en préservant les vestiges religieux qui en dépendaient.

« Cherchell était toujours considérée comme métropole de toute une population environnante qui se complète et se manifeste le lien non interrompu entre les tribus qui la composaient. C'est ainsi que nous constatons, qu'après trois siècles de gouvernement turc, et jusqu'à l'avènement des Français en ce pays »¹¹⁸

A cette époque devaient s'arrêter les luttes acharnées des Béni-M'Nasser¹¹⁹ contre l'occupant qui a réussi à asseoir son autorité sur tous les territoires militaires de la région en instaurant un régime exceptionnel pour le maintien de la paix au sein des tribus. Un arrêté du Gouverneur général du 19 novembre 1846, établie une commission pour rechercher les points les plus favorables à l'établissement de centres de population dans la banlieue de Cherchell, elle s'étendait à 600 mètres de l'est à l'ouest et environ 400 mètres du nord au sud.

Cependant, l'intervention française sur la ville fit selon deux attitudes et ce en périodes distinctes, où la société colonisée notamment Cherchell s'est passée d'une société militaire à une société civile, dès lors elle est considérée comme étant une commune « de plein exercice ».

5.7. Période postindépendance (1862-à présent)

Après l'indépendance la ville passa à une étape de réappropriation de l'existant, ou les habitants ont occupé les différentes bâtisses délaissées par les Français et ainsi cette première décennie n'a apporté de plus à la ville mais à la deuxième décennie, il y a eu émergence de besoins pressants dues à la croissance démographique et la saturation du centre historique, ont conduit à la naissance d'un urbanisme nouveau (souvent non maîtrisé) comme résultat des politiques d'urgences.

¹¹⁸ Copyright 2009 © association "Ala ouzarf"

¹¹⁹ Ancienne tribu gouvernante à Cherchell

La structure actuelle de la ville reprenait l'étendue de son territoire antique d'Est en ouest commençant par la réalisation de cités et ZHUN.

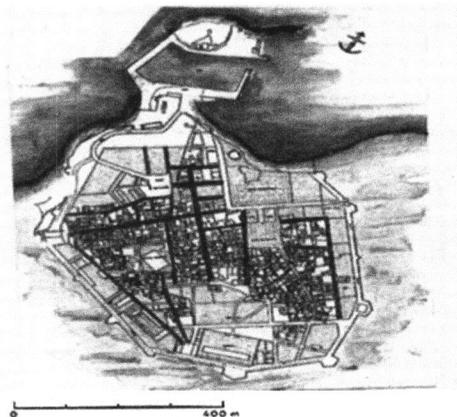
Après le tremblement de terre de 1980 qui a endommagé plusieurs maisons médiévales, a nécessité un plan d'urgence qui a conduit la réalisation d'autres cités sur les deux extensions de la ville

6. Organisation de la ville à l'époque coloniale

L'intervention française sur la ville fit selon deux attitudes et ce en périodes distinctes, où la société colonisée notamment Cherchell s'est passée d'une société militaire à une société civile, dès lors elle est considérée comme étant une commune « de plein exercice ». Je citerai donc, les deux formes d'occupation coloniale dans la ville ainsi les interventions remarquées dans chacune de ces installations :

6.1. L'installation militaire (1840-1870)

Les premières interventions se manifestent par la transformation de la structure de la ville médiévale en ménageant l'existant selon des règles de régularité et d'hygiène et en élargissant les voies pour arriver à un plan régulier et facile à contrôler. De plus, des opérations de consolidation des fortifications turques, avec une muraille ceinturant la ville de plus de 2500m, percée par trois portes. Aussi, la création d'un plan régulier du côté Nord de la ville par la projection des voies dans une continuité et complémentarité de la ville médiévale et l'aménager du port.



Carte 2 Percées rectilignes du génie militaire français dans la ville de Cherchell

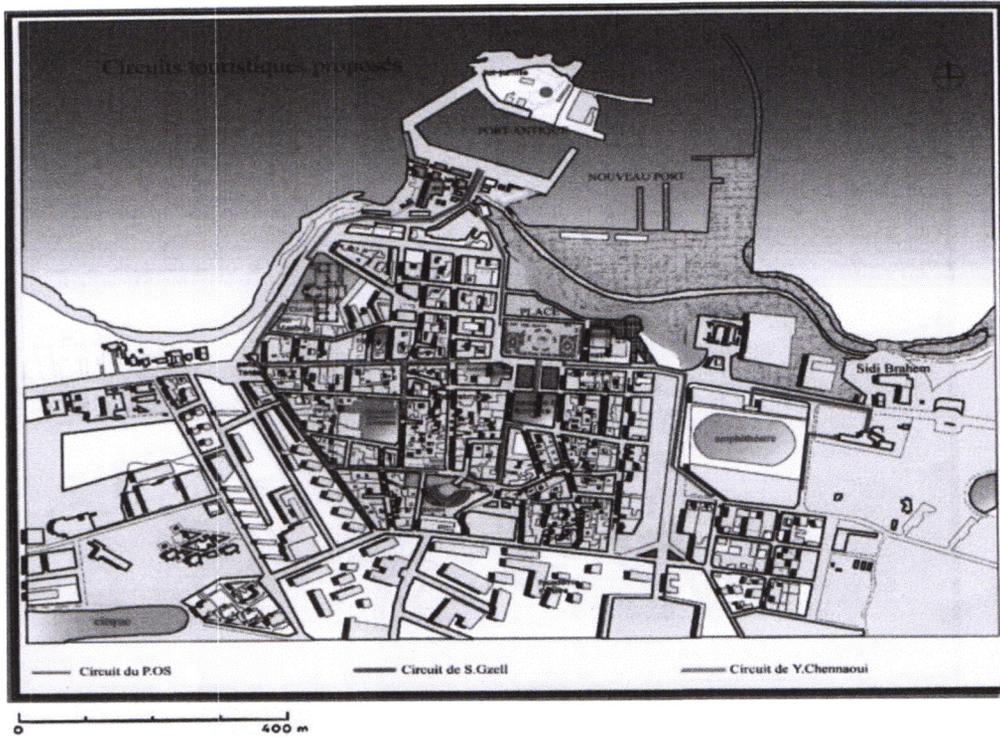
6.2. L'installation civile (1870-1962)

6.2.1. Intramuros (1870-1950)

Les colons se retrouvent face aux réalités des découvertes de vestiges archéologiques, ainsi ils adoptent d'autres solutions, dans le but de sauvegarder ces vestiges : Ils reprennent les anciennes voies antiques pour aligner les nouvelles, ils récupèrent le Forum romain et en font un centre symbolique colonial, ensuite, ils édifient un quartier au nord de la ville devenu par la suite le nouveau centre européen structuré le long de la (RN11) autour d'un ensemble d'édifices et lieux publics (Hôtel de ville, hôtel de justice, La place romaine et le musée). Cependant, le musée à l'instar des édifices publics, constitue un lieu culturel caractérisant et formant le centre-ville colonial.

6.2.2. Extramuros (1950-1962)

On assiste à un franchissement de l'obstacle (l'enceinte) du à la densification du centre historique et l'émergence de nouveaux besoins nécessitant de nouvelles assiettes d'implantation d'une part ,et la domination coloniale sur tout le territoire d'autre part ,ont fait que l'enceinte est devenu moins impérative et on conduit à son dépassement par l'apparition des cités.



Carte 3 PDAU de la ville de Cherchell modifiée par Y.Chennaoui

II. Monographie du musée archéologique de Cherchell

1. Conditions historiques de création du musée de Cherchell

Les investigations lancées dans les villes antiques de l'Algérie notamment Cherchell a généré le désir voire la nécessité de doter ces villes importantes de lieux de conservation et d'exposition des objets d'art découverts, dont la quantité devenait considérable, et à éviter ainsi leur déplacement vers d'autres musées, les objets et fragments repérés étaient transportés jusqu'à la capitale voire la métropole afin de les conserver et les exposer dans des musées.

« Le musée » à Cherchell a été constitué dès les premiers jours de la conquête, en 1840¹²⁰, une petite mosquée appartenue à la famille Berkani est le premier local assigné au musée (1844). Après son écroulement en 1846 suite à un tremblement de terre, les antiquités furent transférées sous une galerie couverte, dans la cour d'une maison mauresque où était installé le service des bâtiments civils¹²¹ jusqu'en 1853 lors de sa démolition par la commune de Cherchell, cependant, les antiquités furent entassées pêle-mêle dans une baraque tombant en ruines et ouverte à tout venant¹²². « Il fallut un afflux de découvertes fortuites, en 1880, pour que des missions soient organisées, que les fouilles reprennent, sous la direction de Waille¹²³, professeur de lettres à Alger, désormais chargé du musée. Cependant, R.M. de La Blanchère décrit ainsi le musée en 1890 : un fouillis dans un enclos en plein air, avec quelques magnifiques sculptures dans un hangar misérable, recollées au hasard et groupées comme des moellons »¹²⁴.

A cette période, Napoléon III¹²⁵ renforce la position de conservation des antiquités dans leur site d'origine, et signe le 31 décembre 1858 une circulaire ministérielle qui institue la création d'un musée par localité. Cette circulaire contient : « jusqu'ici la plupart des antiquités découvertes ont été, au prix de dépenses considérables, et au grand dommage de ces antiquités elles-mêmes transférées au musée d'Alger. Cette conception ne doit pas être poursuivie. Chaque localité doit conserver les monuments relatifs à son histoire particulière »¹²⁶.

Peu à peu, un certain nombre de villes, bien souvent à l'initiative de sociétés locales, ou grâce à une personnalité parfois tout à fait isolée, voient se créer un musée, la plupart du temps à vocation universelle, et privé. Beaucoup qui le resteront après la loi du 23 décembre 1900 accordant à l'Algérie une autonomie financière limitée deviendront peu à peu municipaux.

Le nombre important et la richesse des objets qu'ont livrés les fouilles effectuées sur le site de Cherchell ont fini par donner naissance au musée qui va les accueillir. En 1908 un musée fut construit, spacieux et très moderne pour l'époque, "le plus beau de l'Algérie". Le musée est composé de quatre galeries, dans lesquelles, « il présente une collection surtout de sculptures de mosaïques avec quelques poteries et de la monnaie. Toutes ces œuvres d'art exposées au musée, proviennent des différentes fouilles effectuées dans Cherchell et ses environs. Ils sont

¹²⁰ GAUCKLER, P. (1895), *Musée de Cherchell*. In « Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie », Dir. DE LA BLANCHÈRE M., Ed. Ernest Leroux, Paris, p. 05

¹²¹ *Ibid*, p. 06

¹²² *Ibid*, p. 07

¹²³ Victor WAILLE (1852-1907), fils du gérant de la revue catholique *L'Avenir* (Lacordaire, Lamennais), élève de l'ENS, professeur à l'École des lettres d'Alger.

¹²⁴ DONDIN-PAYRE, M. (1985), La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie XIXe s. - début du XXe s., C.N.R.S. - Paris

¹²⁵ Premier président de la République française (1848-1873)

¹²⁶ NAFA, Ch. et KOUMAS, A. (2003) *L'Algérie et son patrimoine: Dessins français du XIXème siècle*. Paris : Monum - Editions du Patrimoine.

de précieux documents sur le passé historique et culturel de l'antique Caesaréa à travers les siècles »¹²⁷.

En Novembre 1965, la commission Nationale des Monuments historiques lors de sa réunion a particulièrement souligné l'état lamentable du Musée et vivement recommandé sa nationalisation. Géré jusqu'ici par l'administration communale qui éprouve des difficultés et d'insuffisance des ressources notamment le matériel technique et scientifique ainsi que le personnel spécialisé. La nationalisation est vue comme une solution à ses problèmes d'autant plus qu'elle s'inscrit dans un cadre d'ensemble de développement culturel et de protection du patrimoine national.

Une instance de classement du musée de Cherchell parmi les monuments historiques est ouverte en 1981, sur la proposition du directeur des Musées, de l'Archéologie, des Monuments historiques et sites¹²⁸. Le musée est classé en 1985 sur la liste des biens nationaux protégés¹²⁹.

Le musée de Cherchell se rattache aux musées nationaux et se place sous l'autorité du ministre de l'Éducation Nationale et ce, dans le cadre de l'application du schéma directeur de préservation et de protection des zones historiques et archéologiques adopté par le conseil du gouvernement en 2008¹³⁰.

2. Description de l'état antérieur

Le musée est décrit comme étant un édifice « *d'une architecture très simple. Il se compose de quatre galeries avec quatre pavillons aux angles du bâtiment et une cour intérieure. Il est construit dans un style d'une maison arabe* »¹³¹, conçu en 1908 par l'architecte Paul Régnier. Celui-ci est connu par son architecture portant les motifs orientalisants alors en vogue au début du XX^{ème} siècle.

Architecte du musée, REGNIER Paul (Saint-Senoux (FR) 1858 – Alger (DZ) 1938)

« Fils d'un entrepreneur de chemin de fer installé en Bretagne, Régnier est diplômé de l'École centrale. En 1890, il est installé en Algérie et déclaré comme propriétaire. Les sources l'indiquent par la suite comme ingénieur ou architecte. Il œuvre également comme expert pour la municipalité d'Alger et travaille en association avec Paul Guion, entré comme dessinateur dans son cabinet et qui devient son gendre en 1910, jusqu'au milieu des années 1920. Il est par ailleurs le gendre du militant et théoricien anarchiste Elisée Reclus ».¹³²

Le musée a subi quelques modifications réparties en deux phases périodiques. La première phase soit entre 1908 (date de son édification) jusqu'à 1934, le musée est composé de quatre pavillons cubiques aux angles, d'un carré parfait reliés par des galeries moins hautes et ouvertes sur un patio. L'accès principal est situé dans l'axe géométrique de la place publique caractérisée par sa fontaine, et un accès secondaire coté belvédère.

Le musée est doté d'un système de verrières pour bénéficier d'un éclairage zénithal sur les deux galeries Nord et Est. Sa façade principale (ouest) est percée d'ouvertures avec des grilles

¹²⁷ Archives du Bastion 23. Proposition de classement de l'ancien musée de Cherchell.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ [En ligne] Disponible sur: <http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-126797.html>. _40.htm.

Consulté le : 5 mai 2017.

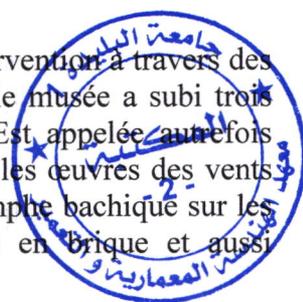
¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ *Op. Cit.*

¹³² BMOOVA, 20/03/1921 ; ANOM ETATCIVIL Algérie ; Archives départementales d'Ile-et-Vilaine, état-civil. Tiré du livre de : PIATON C. ; HUEBER J. ; BOUSSAD A. et LOCHARD T. (2015) *ALGER*. Coll. ville et architecture 1830-1940. Paris : Honoré-claire. Alger : Barzakh. P.341.

en fer pour assurer une visibilité à partir de la place, cette dernière est ornée d'éléments architectoniques provenant des sites archéologiques se trouvant sur site.

La seconde phase soit entre 1934 jusqu'à 1980, le musée a subi une intervention à travers des travaux de réparation du musée lancés en 1967. Durant cette période le musée a subi trois grandes modifications qui se manifestent par, la fermeture de l'aile Est appelée autrefois « salle Jonnart » à l'aide de paroi de menuiserie et verre pour protéger les œuvres des vents dominants (vents salins ouest), plaquage de la grande mosaïque du triomphe bachique sur les ouvertures de la façade ouest avec une paroi en contreplaqué puis en brique et aussi l'installation des verrières au niveau des toitures Sud et Ouest.



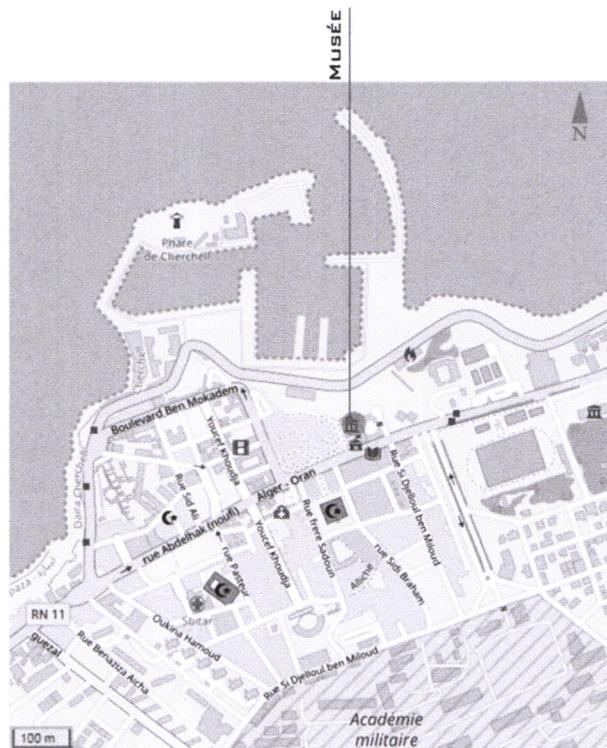
Des travaux de confortement et la réfection en urgence du musée se lance le 03/04/1990 suite au séisme du 29/10/1989, qui n'a fait qu'aggraver la situation du musée et susciter la détérioration. Les travaux de réfection se résument en : la réparation de la toiture, réalisation des peintures des murs, le ponçage du dallage en marbre, la réalisation d'un dallage à l'intérieur de la cour avec la mise en place de fragments de brique sur les allées qui l'entourent, révision de la baie vitrée, serrures des portes, réparation de l'électricité, réalisation de socles pour l'exposition de la sculpture et enlèvement des barreaudages du mur extérieur de la façade principale et réalisation d'un mur en brique.

Le confortement de la structure s'est fait par l'encastrement en saignées à l'intérieur de la maçonnerie (50cm) de la nouvelle structure constituée d'une série de poteaux (20x20) et poutres (45x20).

3. Description de l'état actuel

3.1. Situation

Le musée se trouve à l'extrême nord du centre-ville de Cherchell, donnant sur le port. Il est délimité par l'hôtel de ville au sud et la place des Martyrs à l'ouest. L'accès mécanique se fait directement depuis la RN11.



Carte 4 Situation du musée archéologique de Cherchell

3.1.1. Milieu naturel

L'édifice se situe sur un talus d'environ 20 m de hauteur surplombant le balcon maritime de la ville. De nombreux arbres anciens implantés sur le talus se trouvant à proximité de l'édifice. Le musée est orienté à l'ouest par sa façade principale donnant accès directe sur la place publique.

3.1.2. Milieu construit

- Relations topographiques

Par sa situation, le musée forme le centre-ville colonial conçu à partir d'un plan orthogonal, s'organisant avec les autres équipements publics autour de la place publique et se trouvant à proximité de la voie principale (RN11).

- Relations architecturales

Le musée à l'instar des équipements publics se trouvant à sa proximité partage le même langage architectural des façades (rigueur classique).

3.1.3. Milieu économique et social

Le musée se trouve dans une ville historique dotée de multiples vestiges archéologiques et se trouvant à proximité des champs de fouilles. La richesse et la multitude des objets anciens trouvés *in situ* nécessitent un lieu de conservation, donnant par conséquent naissance à ce musée archéologique.

3.2. Composition d'ensemble

Le musée se compose d'un bâtiment de forme carré à cour centrale, et d'une petite cour latérale.

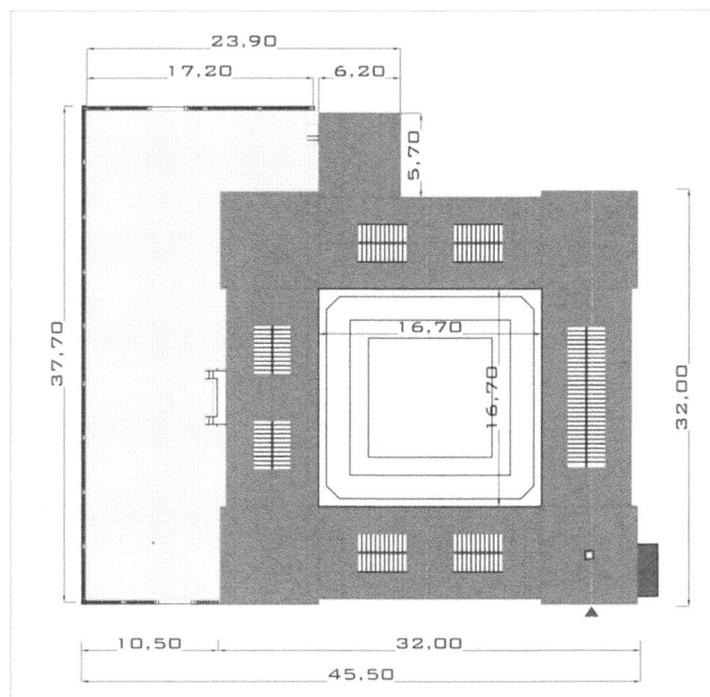


Figure 28 Plan d'ensemble du musée

3.3. Matériaux

Les matériaux employés dans la construction de cet édifice sont :

La pierre :

Les moellons de pierre sont employés dans la construction des murs porteurs, ainsi que pour les fondations.

La pierre de taille est employée pour la construction des points porteurs.

L'acier :

Employé comme solive pour le plancher, et pour les portes extérieures

La brique cuite :

Employée en voutain dans le plancher et pour la couverture en tuiles.

Le bois :

Employé comme charpente de toiture, et pour les fenêtres et les portes

Le béton armé :

Employé dans les poteaux et les poutres de la nouvelle structure, ainsi que pour les fondations et structure (poteaux-poutres) du bloc sanitaire.

3.4. Structure¹³³

Le système structurel est un système mixte de maçonnerie de pierre à murs porteurs auto-stables de 50cm et points porteurs (60x60).

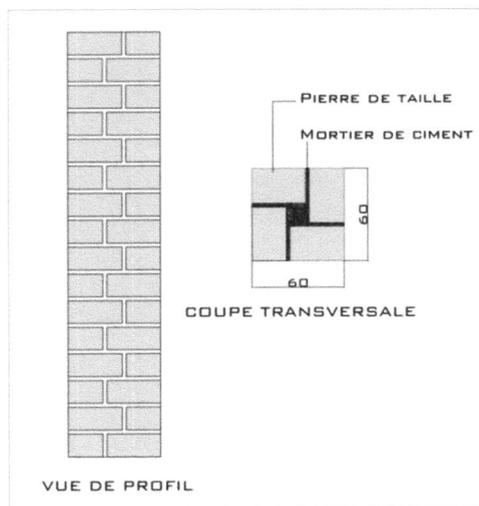


Figure 29 Point porteur en pierre

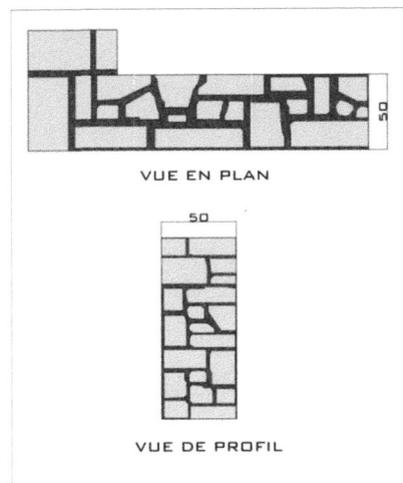


Figure 30 Mur porteur en pierre

Lors des travaux de confortement, des saignées sont encastées à l'intérieur de la maçonnerie. La nouvelle structure constituée d'une série de poteaux (20x20) et poutres (45x20) construits en bétons armé¹³⁴.

Le système de structure horizontale est constituée de plancher en voutains.

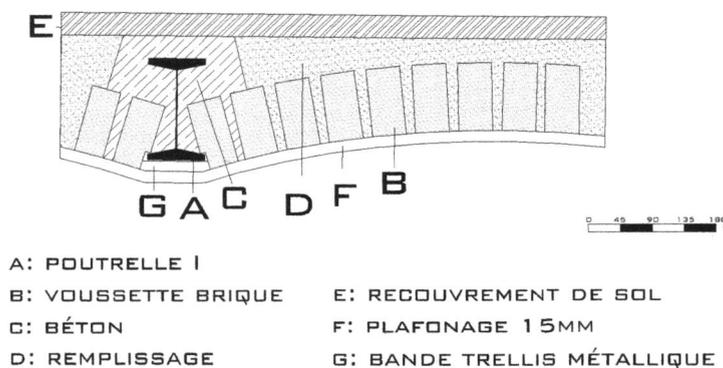


Figure 31 Coupe sur le plancher en voutains

¹³³ Le manque d'information dans les documents historiques quant à la structure du musée oblige à faire une analogie aux édifices de la ville construits pendant la même période, notamment l'ancienne banque de Cherchell. Affirmé par les propos de l'architecte du musée Mr. Dahmani, H.

¹³⁴ Voir annexe « Descriptif des travaux de rénovation et de consolidation de l'Ancien musée » p. 86

3.5. Élévations

Les façades intérieures donnant sur la cour sont constituées d'une série de baies vitrées séparées entre elles par les poteaux de structure. Le soubassement de la façade est caractérisé par un revêtement de briques. La façade est peinte de couleur rosée.

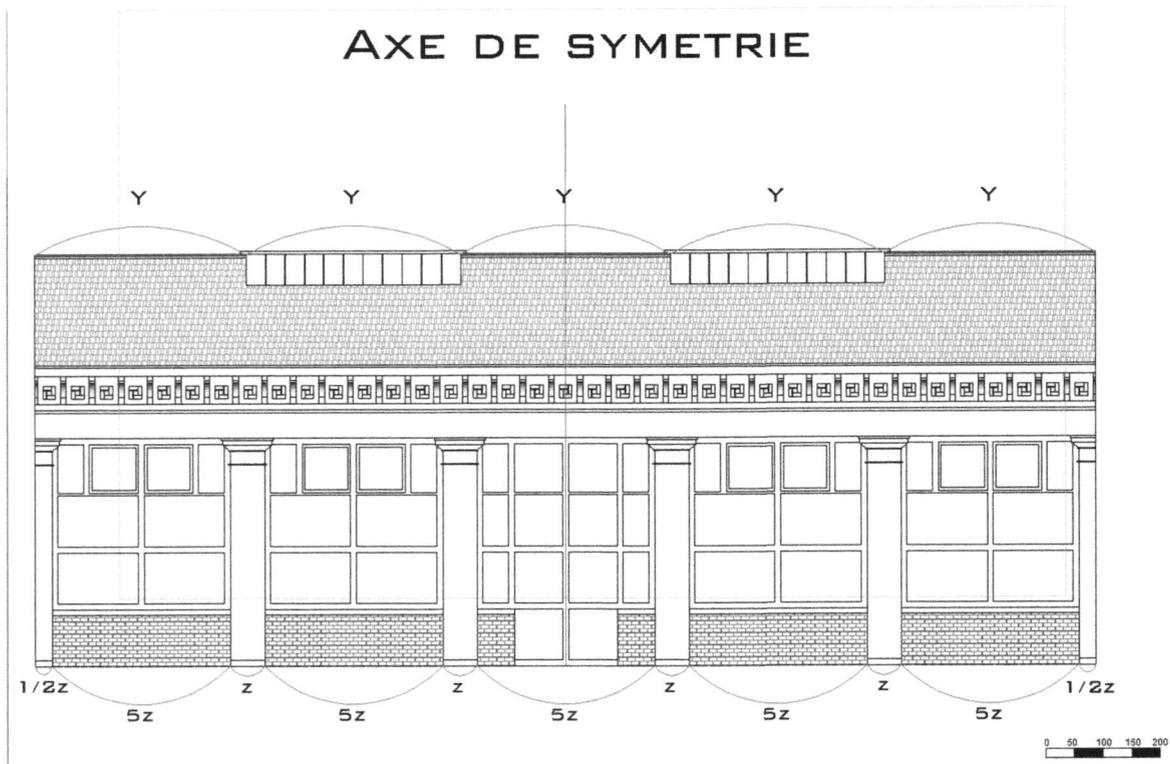


Figure 32 Principe de la façade intérieure

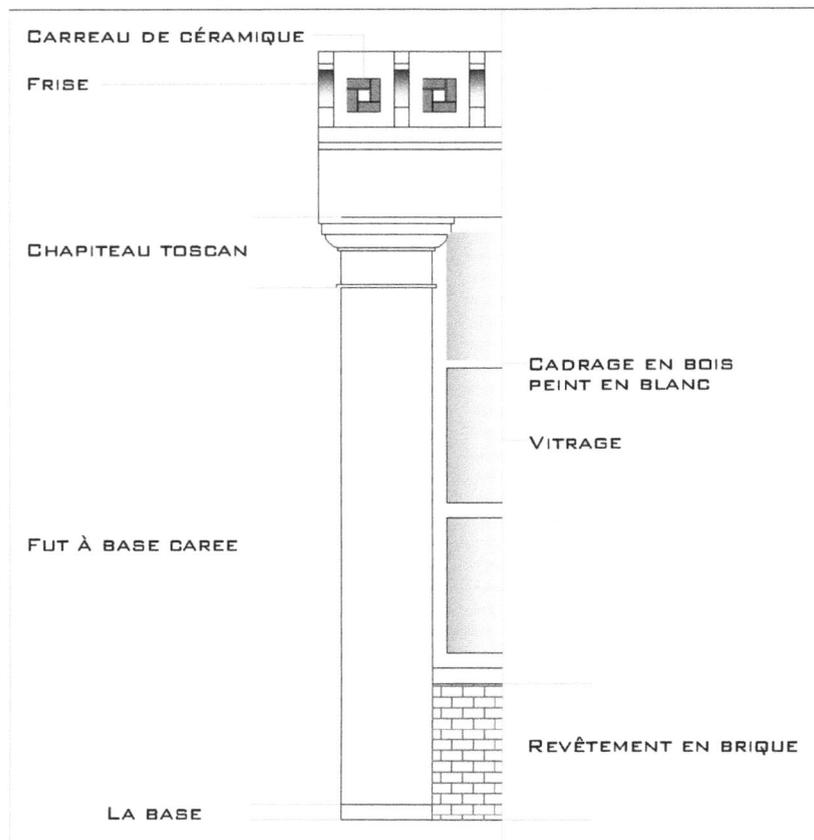


Figure 33 Détail de la façade intérieure

Les quatre façades extérieures sont de mêmes dimensions. La façade est répartie horizontalement en trois corps, deux corps latéraux symétriques surmontés chacun d'une toiture inclinée à quatre pans, et un central surmonté aussi d'une toiture inclinée à deux pans. Verticalement, la façade est composée de deux parties dont un corps surmonté d'une frise, et une toiture inclinée. Les façades sont dénudées d'ornementations sauf la façade principale où sont plaqués des objets et inscriptions antiques.

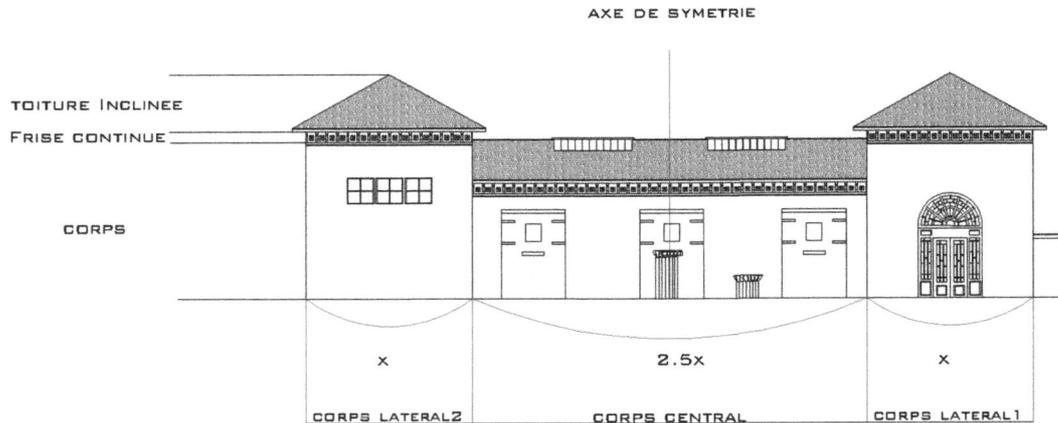


Figure 34 Principe de la façade principale

3.6. Couvertures

L'édifice est surmonté d'un toit incliné de forme pyramidale. La structure de la toiture est construite en charpente de bois. Le toit est couvert de tuiles en terre cuite de couleur rouge.

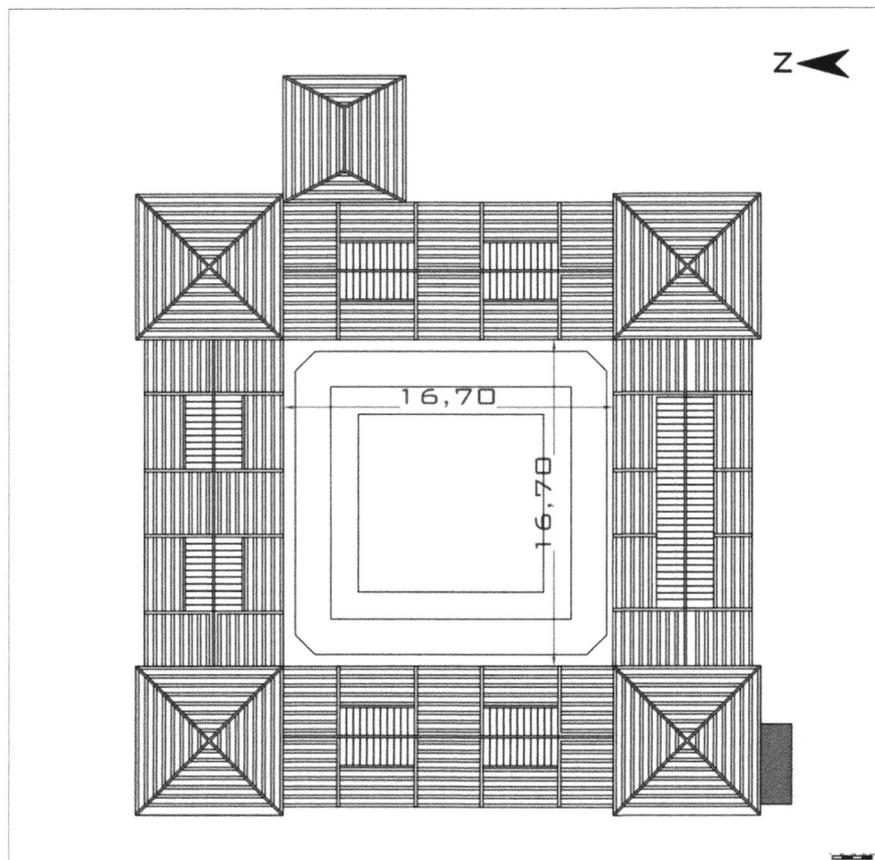


Figure 35 Plan de charpente de la toiture

3.7. Distribution intérieure

Le bâtiment central du musée est composé de galeries à dimensions égales, dont trois (galerie ouest, nord et sud) sont réservées à l'exposition et une (est) est réservée aux travaux de réparation des œuvres (atelier). Le bloc latéral (est) est constitué de bureaux administratifs au RDC et d'une cave de stockage dans son sous-sol. Le bloc latéral (nord) construit postérieurement est réservé aux sanitaires (voir annexe : plan de niveau).

L'espace du musée est de type ouvert, d'où se fait une directe communication entre les différentes pièces.

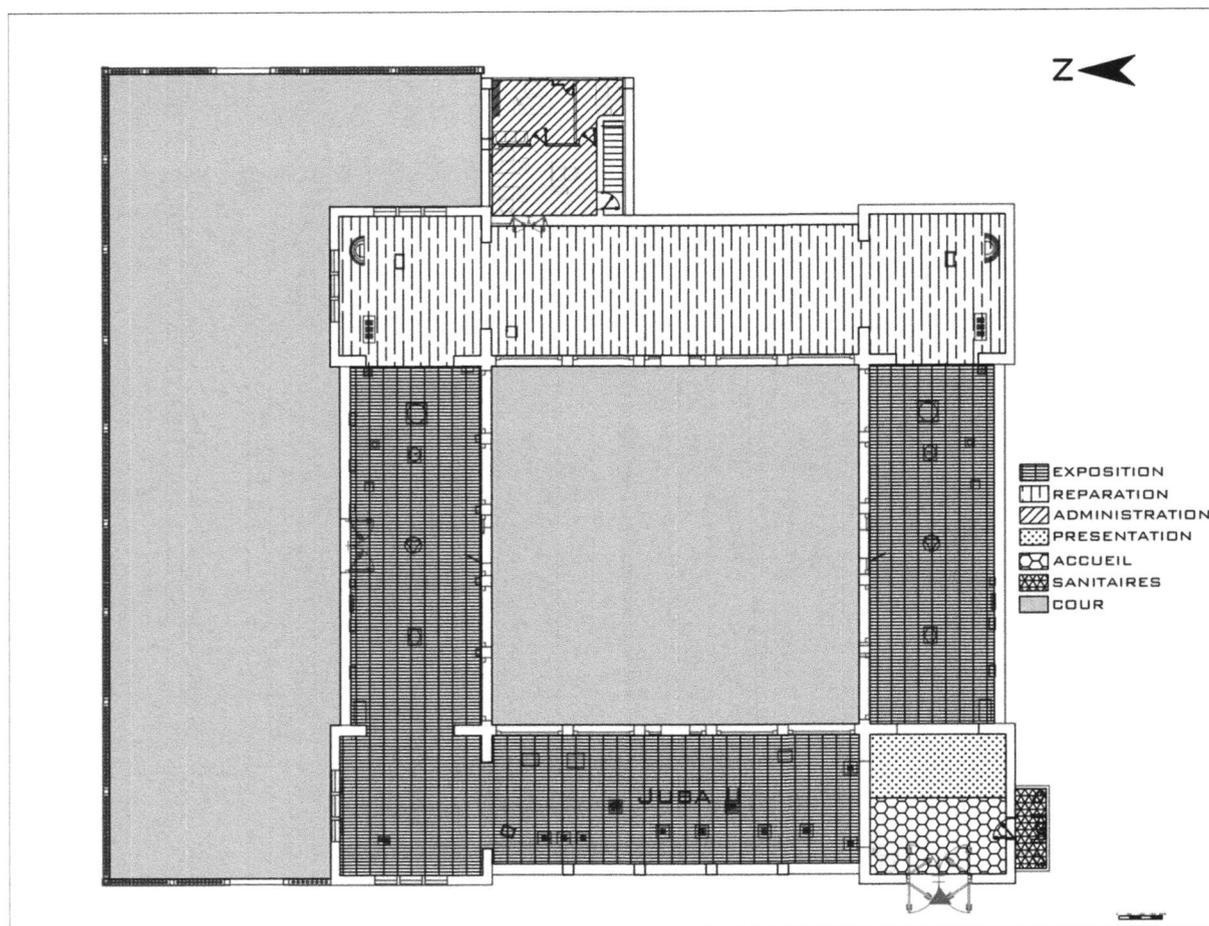


Figure 36 Plan de répartition fonctionnelle

3.8. Escaliers

On retrouve un seul escalier dans tout le musée, il est situé dans le bloc latéral réservé à l'administration, il dessert la cave.

L'escalier est construit en pierre de type droit à une seule volée.

Conclusions

La mise en valeur des musées construits pendant la période coloniale intègre toute une série d'investigations visant leur connaissance et leur analyse. Une démarche nécessaire en vue de l'établissement d'une base documentaire sur lequel devra s'étayer toute intervention sur ce bâti, seule garante du respect du substrat historique de l'œuvre architecturale.

Cette base documentaire composée de relevés, d'investigations thématiques, de recherches historiques qui, viseront l'illustration des valeurs particulières de l'édifice mais aussi l'évolution du contexte d'implantation qui est indissociable de l'œuvre à étudier. Ce patrimoine bâti, témoin de l'histoire devra révéler le génie créatif d'une nation et aussi exprimer à travers l'acte de bâtir, l'activité humaine avec toutes ses composantes.

L'étude du musée de Cherchell a permis une lecture de ses consistances physiques et spatiales mais aussi morales. Le musée est caractérisé par son architecture simple, épousant à la fois le style art déco français connu autrefois pour les musées à travers sa rigueur géométrique : sa symétrie, ses colonnes à base carrée s'inspirant des ordres classiques et son volume cubique aux angles vifs, et le style local inhérent à la ville, à travers sa typologie architecturale de maison traditionnelle *cherchelloise*, employant un langage médiéval arabe, le patio, les galeries ouvertes, le gabarit bas et la toiture inclinée couverte de tuiles rouges.

Cette tendance architecturale, caractéristique de l'architecture du début du XXème siècle en Algérie, s'illustre à travers le musée de Cherchell témoin de l'histoire de l'architecture à l'époque coloniale française, donc de l'évolution historique de l'architecture en l'Algérie.

On peut dire que ce musée dispose d'une valeur à la fois historique et symbolique, il fut le théâtre d'enjeux politique et culturel importants, et aussi de par la somme d'objets précieux qu'il a pu brasser depuis son existence. De plus, les matériaux et les techniques employés renvoient à cette période de l'histoire de l'Algérie, ils sont également une composante signifiante qui affiche la valeur historique de cet héritage. Une autre valeur peut s'ajouter, c'est celle relative à l'usage. Le musée archéologique de Cherchell a traversé plus d'un siècle et a connu quelques transformations sur le plan du bâti. Mais quel que soit le rôle qu'il a assumé, son usage ne fut jamais interrompu ou changé, il a gardé son authenticité et sa fonction principale.

Le but de cette étude monographique étant d'établir une base documentaire qui mette en exergue toutes ses valeurs formelles et constructives. Mais au-delà de la connaissance de l'œuvre, l'objectif attendu est le prolongement de la durée de vie de l'édifice historique et sa transmission aux générations futures ce qui renvoie aux actions de conservation qui auront pour prérogative de sauvegarder les éléments matériels de l'œuvre, dont la mission première est de préserver le témoin de l'histoire.

Perspectives de recherche

L'étude monographique des musées basée sur la documentation et sur l'observation effectuée s'avère utile mais non complète. Des moyens et des outils technologiques doivent être mobilisés afin d'aboutir à une bonne lecture de l'édifice, comme la pétrographie qui permet de déterminer avec précision la nature des pierres de la construction et pour y déceler des remaniements et des restaurations. A cela s'ajoute la dendrochronologie, qui a un apport fondamental pour la datation des éléments de structure dont les résultats viennent nourrir l'historique.

Toutes ces procédures d'investigation ne sont, en tout état de cause ni dans les attributions de l'architecte ni dans ses compétences. Le travail en partenariat avec les experts issus d'autres disciplines est une solution souhaitable.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ALBERTINI, E. ; MARCAIS, G. ; EVER, G. et PRIGNENT, E. (1937) *L'Afrique du nord dans l'histoire*. Paris : Archat.
- ALMI, S. (2002) *Urbanisme et colonisation, présence française en Algérie*. Bruxelles: Mardaga.
- AMMAR, L. (dir.) (2011) *Formes urbaines et architectures au Maghreb aux XIXème et XXème siècles*. Paris : Centre de Publications Universitaires.
- BEGUIN, F. (1983) *Arabisations: décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*. Paris : Dunod.
- CAGNAT, R. (1919) *Musées archéologiques de l'Afrique de Nord*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. In: *Journal des savants*. 17^e année, Janvier-février 1919.
- CHOAY, F. (1999) *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil.
- COHEN, J.L. ; KANOUN, Y. et OULEBSIR, N. (2003) *Alger, paysage urbain et architecture 1800-2000*. Besançon : L'Imprimeur.
- COURTOIS, C. (1951) *Timgad : Antique THAMVGADI*. Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts. Alger : L'Imprimerie Officielle.
- DE SAINT-FELIX, R. (2012) *Le voyages de S. M. l'Empereur Napoléon III en Algérie (Ed.186)*. Paris : Hachette Livre et Bnf.
- DELUZ, J.-J. (1988) *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*. Bruxelles: Mardaga, Alger : Office des Publications Universitaires (OPU).
- DESMOULNS, Ch. (2005) *25 musées*. Coll. 25 Réalisations. Paris : amc Le Moniteur.
- DIRECTION DE L'INTERIEUR ET DES BEAUX-ARTS (1952) *Le Bardo : Musée d'Ethnographie et de Préhistoire d'Alger*. Alger : L'Imprimerie Officielle.
- GEDDES, P. (2008) *Civics: As Applied Sociology*. UK: Echo Library.
- GSELL, S. (1926) *Promenades Archéologiques aux environs d'Alger (Cherchell, Tipaza, Le tombeau de la chrétienne)*. Coll. Le Monde Romain. Paris : Les Belles Lettres.
- INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE (2005) *Architecture coloniale et patrimoine*. In : table ronde. Paris : Institut National du Patrimoine France.
- LESCHI, L. (1953) *Djemila : Antique CVICVL*. Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts. Alger : L'Imprimerie Officielle.
- LESPES, R. (1930) *Alger : Etude de géographie et d'histoire urbaines, 1830-1930*. Coll. du Centenaire de l'Algérie. Paris : Librairie Félix Alcan.
- NAFA, Ch. et KOUMAS, A. (2003) *L'Algérie et son patrimoine: Dessins français du XIXème siècle*. Paris : Monum - Editions du Patrimoine.
- OULEBSIR, N. (2004) *Les usages du patrimoine*. Paris : La maison des sciences de l'homme.
- PEROUSE DE MONTCLOS, J.M. (1972) *Architecture : méthode et vocabulaire*. Coll : Vocabulaire. Paris : Editions du Patrimoine.
- PIATON, C. ; HUEBER, J. ; AICHE, B. et LOCHARD, T. (2016) *Alger*. Coll. Ville & Architecture 1830-1940. Alger : Barzakh et Paris : Honoré Clair.

PICARD, A. (1994) *Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962)*. In : LEPRUN, S. et VOLAIT, M. (dir.) « *Figures de l'Orientalisme en architecture* », Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée, n° spécial : 73-74. France : Edisud. 1994. pp. 121-136.

POULOT, D. (1998) *Le patrimoine et les aventures de la modernité, Patrimoine et modernité*, Paris : L'Harmattan.

POULOT, D. (2008) *Une histoire des musées de France XVIIIe – XXe siècle*. France : La Découverte.

POULOT, D. (2010) *Histoire de l'architecture*. France : PUF.

POULOT, D. (2010) *Musée et muséologie*. Coll. Le repère. France : La Découverte.

WAIL, V. (1891) *De Caesaea monumentis quae supersunt*. Alger : Imprimerie P. Fontana.

Thèses

BENZINEB, A. (2015) *Monographie d'un site à valeur culturelle et historique ayant subi des transformations au cours de son histoire : La manufacture d'armes de l'Emir Abdelkader à Miliana*. Mémoire de Master : Architecture et Patrimoine. Blida : Institut d'Architecture et d'Urbanisme, Université Blida I.

BOULBENE MOUADJI, I.F. (2012) *Le style néo-mauresque en Algérie : fondement portée réception à travers quelques exemples d'édifices à Annaba, Constantine et Skikda*. Mémoire de Magister. Architecture et Patrimoine. Constantine : Département d'Architecture et d'Urbanisme, Université Montouri.

CHIALI, M. (Sans date) *Essai d'application sémiotique Sur le décor architectural musulman en Algérie : Cas de la grande mosquée de Tlemcen*. Mémoire de magister : Architecture & Environnement. Alger : Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme.

SAID AISSA, K. (2012) *Devenir du patrimoine colonial dans le cadre d'un projet de réhabilitation urbaine : cas du quartier Belouizded Hamma Alger*. Mémoire de Magister : Architecture et développement durable. Tizi-Ouzou : Département d'Architecture, Université Mouloud Mammeri.

ZOUAOUI, I. (2015) *Monographie de la banque d'Algérie de Cherchell*. Mémoire de Master : Architecture et Patrimoine. Blida : Institut d'Architecture et d'Urbanisme, Université Blida I.

Cours magistraux

ALLICHE, S. (2015) *Histoire de l'architecture et du patrimoine du 19ème et 20ème siècle au Maghreb : Contexte historique et géographique*. Cours n°01 Master I : Architecture et Patrimoine. Blida : Institut d'Architecture et d'Urbanisme, Université Blida I.

Archives

(1898) *Le catalogue du musée de Cherchell*, RA : 173-198.

(1902) *Fouilles de Cherchell (1902-1903)*, RA : 15-40 ; 1903 : 97-133.

(1904) *Fouilles de Cherchell (1903-1904)*, RA : 56-91.

(1905) *Nouvelles explorations à Cherchell*, RA : 71-91.

Documents numériques

DAHMEN, A. (2016) *Orientations pour l'élaboration d'un mémoire de recherche pour obtention d'un master en architecture* [pdf]. Blida : Institut d'Architecture et d'Urbanisme, Université Blida I.

DEBENEDETTI, S. (2010) *L'expérience sociale du musée, entre visite anonyme et visite collaborative, Recherches en marketing des activités culturelles* [pdf]. Vuibert, pp.179-196. <halshs-00635785>.

CASTELLANO, C. (2011) *La construction du sens dans les expositions muséales : Etudes de cas à Chicago et à Paris* [pdf]. Mémoire de doctorat : Cultural heritage and museology. Paris : Université Panthéon-Sorbonne - Paris I. French. <tel-00655492>.

CHAUDONNERET, M.C. *L'institution muséale*. In : MOLLIER, J.Y ; REGNIER, Ph. et VAILLANT, A. (2008) *La production de l'immatériel. Théories, représentations et pratiques de la culture au XIXe siècle* [pdf]. France : Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp.39-44. <halshs-00339582>.

COPANS, J. (1996) *La monographie en question*. In: L'Homme. Tome 6 n°3. pp. 120-124. [En ligne] Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/hom_04394216_1966_num_6_3_366824.

DONDIN-PAYRE, M. (2000) *La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie, XIXe s.-début du XXe s.* In : *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle* [En ligne] Disponible sur: https://www.academia.edu/19298902/La_mise_en_place_de_larch%C3%A9ologie_officielle_en_Alg%C3%A9rie_XIXe_s._-_d%C3%A9but_du_XXe_s. Consulté le : 12 Juin 2017.

GAUCKLER, P. (1895) *Musée de Cherchel (1866-1911)*. In : De LA BLANCHERE M.R. (dir). *Musées de l'Algérie et de la Tunisie*. Paris : Ernest Leroux. [En ligne] Disponible sur : <http://www.gallica.bnf.fr/INHA>. Consulté le : 12 Juin 2017.

HAMON, F. (2002) *La description de l'édifice du XXe siècle*. In *Situ*, 2 |. [En ligne] Disponible sur : <http://insitu.revues.org/1185> ; DOI : 10.4000/insitu.1185 Consulté le 01 octobre 2016.

ICOM (1968) *Musées et Recherche* [pdf]. In : 8ème Conférence Générale de l'ICOM. Munich : ICOM.

ICOM (1971) *Le musée au service des hommes aujourd'hui et demain* [pdf]. In : 9ème Conférence Générale de l'ICOM. Paris : ICOM Unesco.

ICOM et ICMAH (2001) *Cahier d'étude* [pdf]. Groeninghe, Courtrai, Belgique : Comité International de l'ICOM pour les musées et collections d'archéologie et d'histoire.

ICOM (2007) *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* [pdf]. In : la 22e Assemblée générale tenue à Vienne (Autriche), le 24 août 2007, article3, section1.

LECOURTOIS, C. (sans date) *Genèse cognitive d'un musée : le cas du Musée Guggenheim de Bilbao*, (ARIAM-LAREA/ ENSAPLV). [En ligne] Disponible sur : www.lcdpu.fr/resources/download.cfm?GCOI=27000100101990&thefile...pdf.

LEFEVRE, J. (1930) *Bulletin des musées de France (1929)*. N° 09. Paris : Imprimerie Villain et Bar. [En ligne] Disponible sur : http://www.gallica.bnf.fr/Bibliothèque_de_l'INHA/coll.J._Doucet

LEVEAU, Ph. (1984) *Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes*. Rome : Publications de l'École Française de Rome. 576p. [En ligne] Disponible sur : http://www.persee.fr/web/ouvrages/home/prescript/monographie/efr_0000-0000_1984_ths_70_1.

MELOT, M. (2005) *Le grand inventaire* In : *In Situ*, 6. [En ligne] Disponible sur : <http://insitu.revues.org/8797>; DOI : 10.4000/insitu.8797 Consulté le 02 octobre 2017.

MASSARY, X. et COSTE, G. (2007) *Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*. VERDIER H. (dir.). Paris : Ministère de la Culture, Direction de l'architecture et du patrimoine. [En ligne] Disponible sur : http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/extranetIGPC/normes/livretPMC/livretPMC_2007.pdf.

MASSARY, X. et IVAIN, J. (1999) *Système descriptif de l'architecture*. CHATENET M. et VERDIER H. (dir). *Inventaire général*. Paris : E.L.P. Editions du patrimoine. [En ligne] Disponible sur : http://www.culture.gouv.fr/culture/dp/inventaire/etranetIGPC/normes/sysdescARCHI/sysdesc_archi_sept1999.pdf.

MAZAURIC, C. (1999) *Musée, nation, patrimoine (1789-1815)*. In : *Annales historiques de la Révolution française*. [En ligne] Disponible sur : <http://ahrf.revues.org/930>. Consulté le 01 octobre 2016

MICOUD, A. (1996) *Musée et patrimoine : deux types de rapport aux choses et au temps ?* [pdf] Paris : Hermès, La Revue 1996/2 (n°20), p. 115-123.

PEROUSE DE MONTCLOS, J.M. (sans date) *La monographie d'architecture*. Ministère de la Culture. Paris : Direction de l'architecture et du patrimoine. [En ligne] Disponible sur : www.culture.gouv.fr/culture/dp/inventaire/extranetIGPC/.../monographie-archi.pdf.

REVEYRON, N. (2002) *L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture*. In *Situ*, 2 |. [En ligne] Disponible sur : <http://insitu.revues.org/1200> ; DOI : 10.4000/insitu.1200. Consulté le 30 septembre 2016.

SAÏD AÏSSA, K. *L'héritage architectural colonial du XIXe-XXe siècle en Algérie : entre continuité et rupture*. [En ligne] Disponible sur : http://www.ummo.dz/IMG/pdf/Said_Aissa_modifier.pdf.

SCHAER, R. (1993) *L'invention des musées* [pdf]. Paris : Gallimard.

TERRISSE, M. (2011) *Les musées de sites archéologiques appréhendés en tant que vecteurs de développement local à travers trois études de cas préfigurant la mise en valeur opérationnelle du site de Chellah* [pdf]. Mémoire de doctorat : Archéologie et Préhistoire. France : Université du Maine. Français. [En ligne] Disponible sur : <NNT : 2011LEMA3006>. <tel-00654271>. Consulté le 30 septembre 2016.

VERDIER, H. (2001) *Editorial : In situ, revue de l'Inventaire général*. In : *In Situ*, 1 |. [En ligne] Disponible sur : <http://insitu.revues.org/1005>. Consulté le 30 septembre 2016.

VIVANT, E. (2008) *Du musée conservateur au musée entrepreneur*. Teoros : Presses de l'Université du Québec, 27 (3), pp.43-52. <halshs-00340050>.

ZYTNIKI, C. et KAZDAGHLI, H. (2015) *Le tourisme au Maghreb à la période coloniale : un objet d'histoire futile?*. Article In : *Mondes Sociaux Magazine*. <https://sms.hypotheses.org/5023>.

Anonyme (sans date) *280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930*. [En ligne] Disponible sur : <http://www.gallica.bnf.fr>

Anonyme (sans date) *Constitution des inventaires*. [En ligne] Disponible sur : http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=461.

Anonyme (sans date) *Connaitre, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel*. [En ligne] Disponible sur : <https://chartepnrmillevaches.files.wordpress.com/.../140929-orientation-4-culture.pdf>.

Sites internet

<http://encyclopedie-afn.org>.

<http://www.archives.cotesdarmor.fr/index.php?page=presentation-operation>

http://www.jeanyvesthorrignac.fr/crbst_141.html

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/monographie/52321>

<https://www.fr.wikipedia.org/wiki/Monographie>.

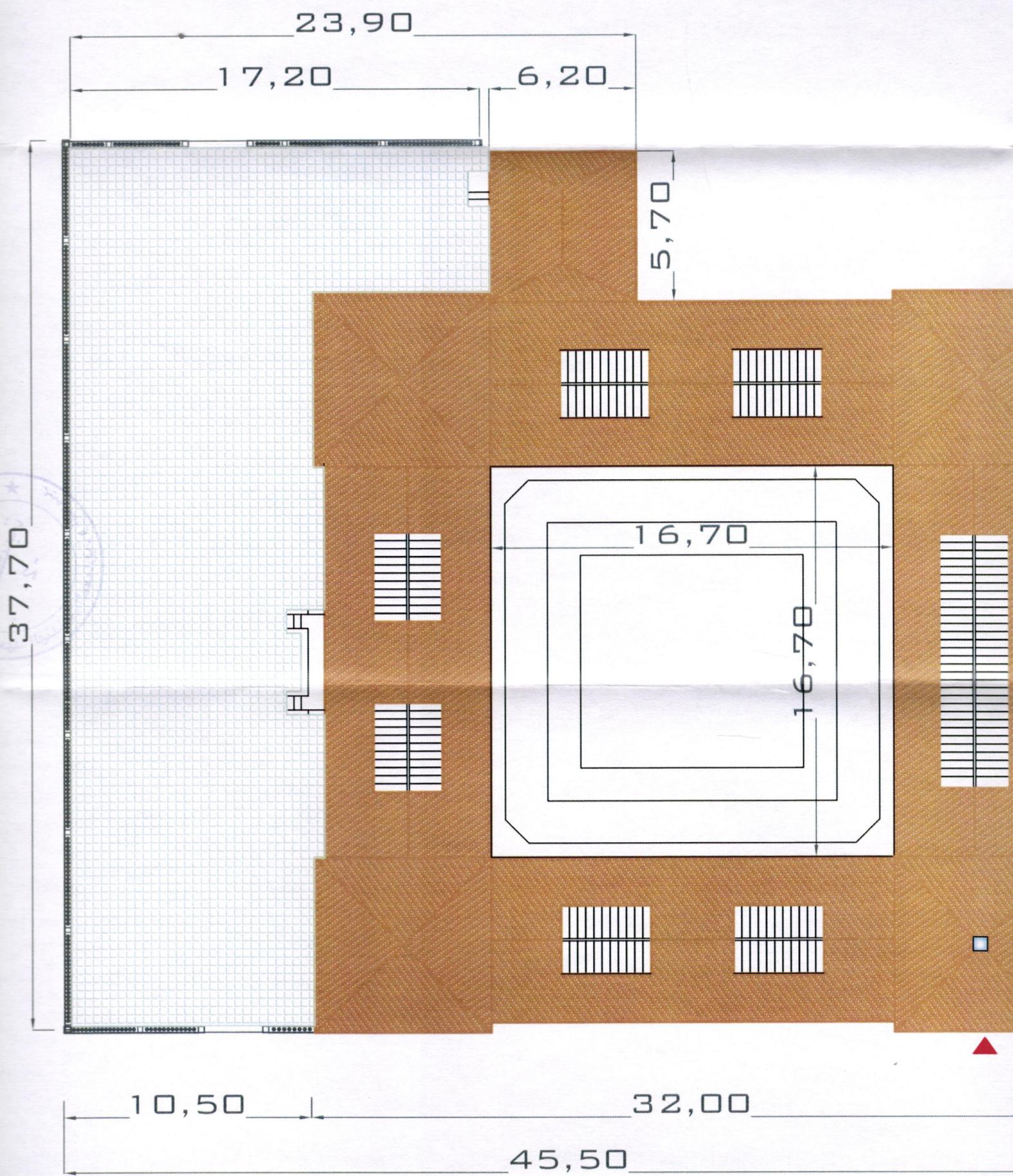
<http://www.cnrtl.fr/definition/monographie>

<http://www.edipuglia.it>

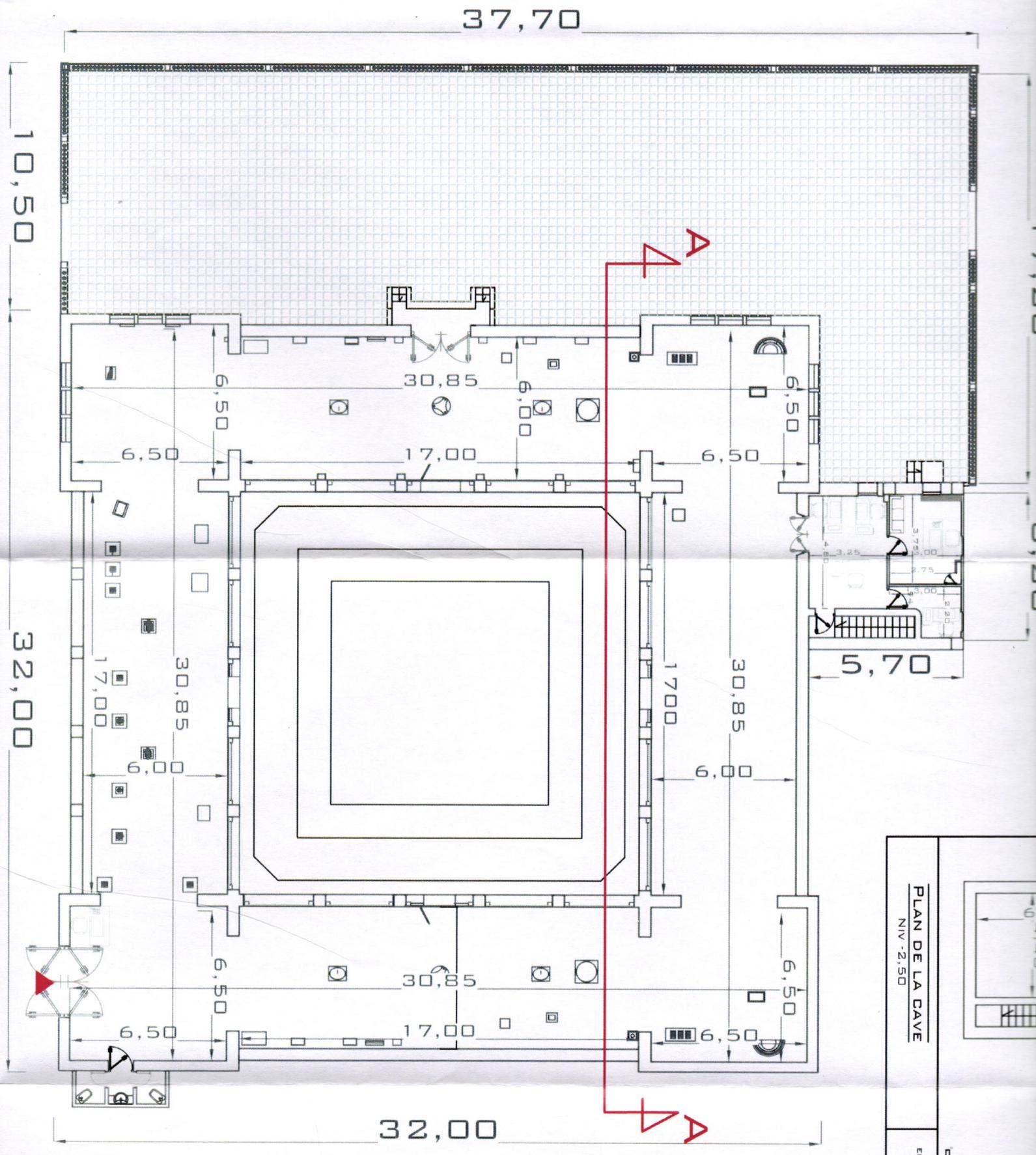
<https://libweb.anglia.ac.uk/referencing/harvard.htm>

<http://www.algerie-dz.com>

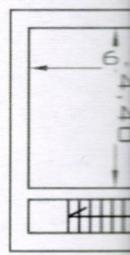
ANNEXES

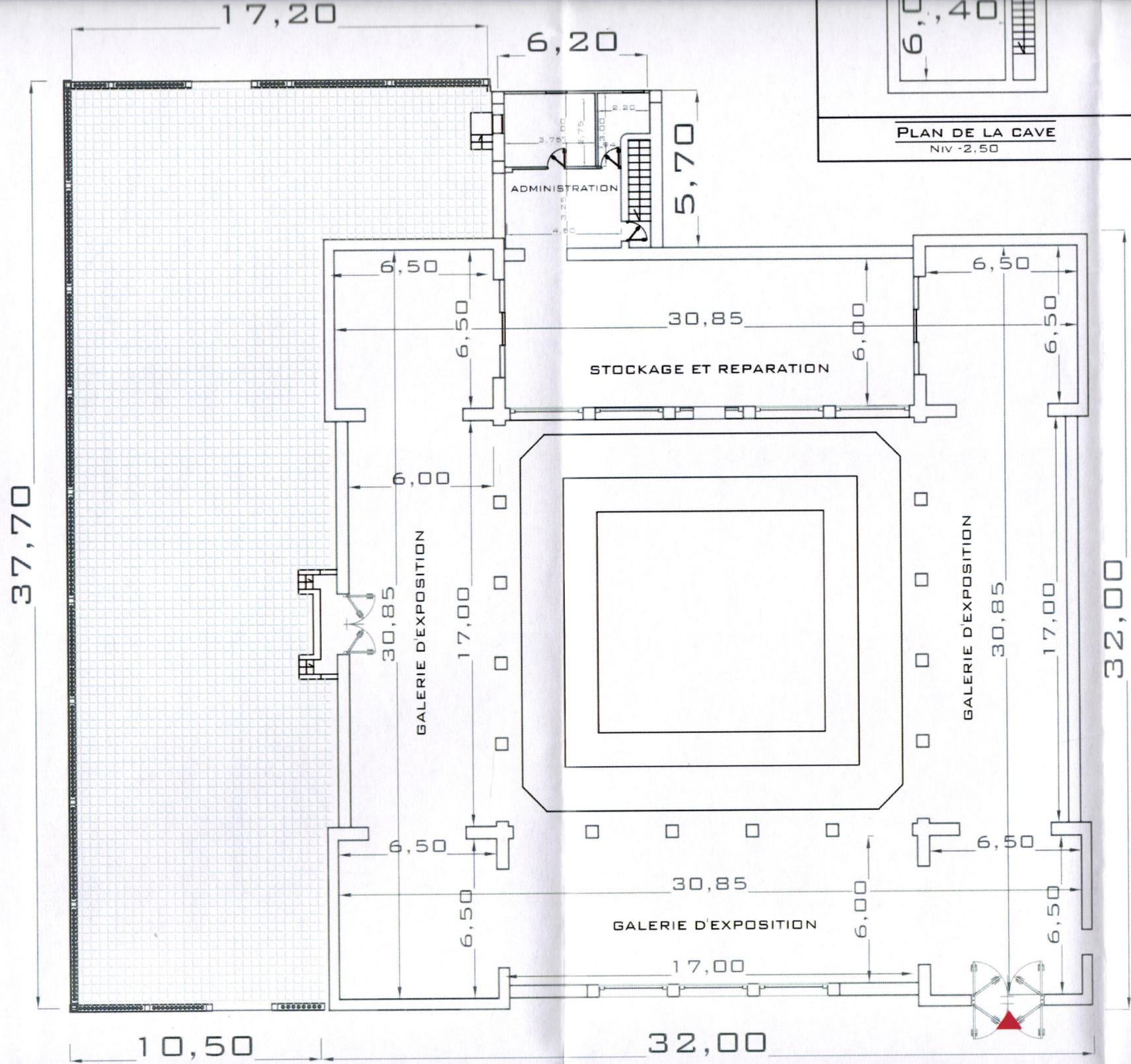


PLAN D'ENSEMBLE



PLAN DE LA CAVE
 NIV - 2.50
 ECHELLE
 1/200





PLAN DE LA CAVE
Niv -2.50

ECHELLE
1/200

37,70

10,50

6,20

ADMINISTRATION

5,70

PLAN DE LA CAVE
Niv -2,50

ECHELLE
1/200

6,50

6,50

30,85

STOCKAGE ET REPARATION

6,00

6,50

6,50

6,00

GALERIE D'EXPOSITION

17,00

30,85

GALERIE D'EXPOSITION

30,85

17,00

32,00

6,50

6,50

30,85

GALERIE D'EXPOSITION

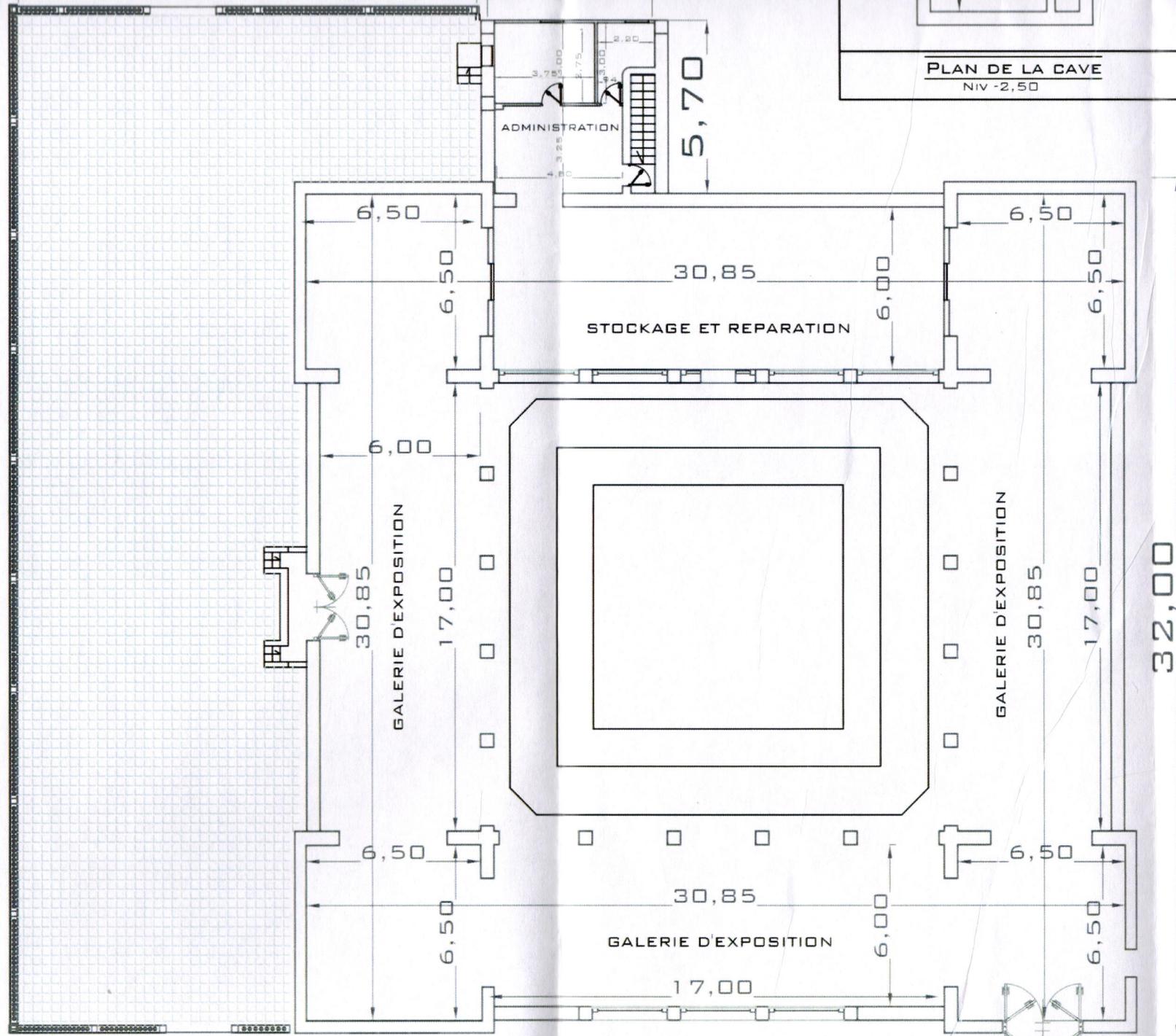
6,00

6,50

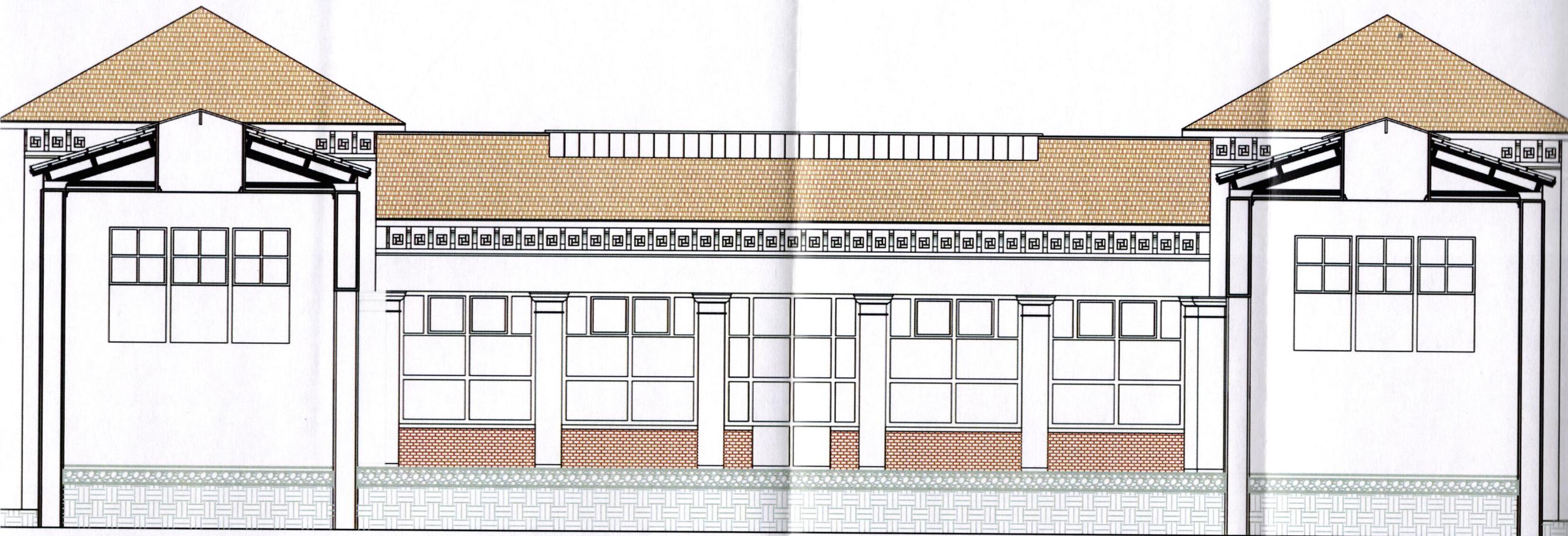
6,50

17,00

32,00



ECHELLE
1/200



COUPE A-A

EC

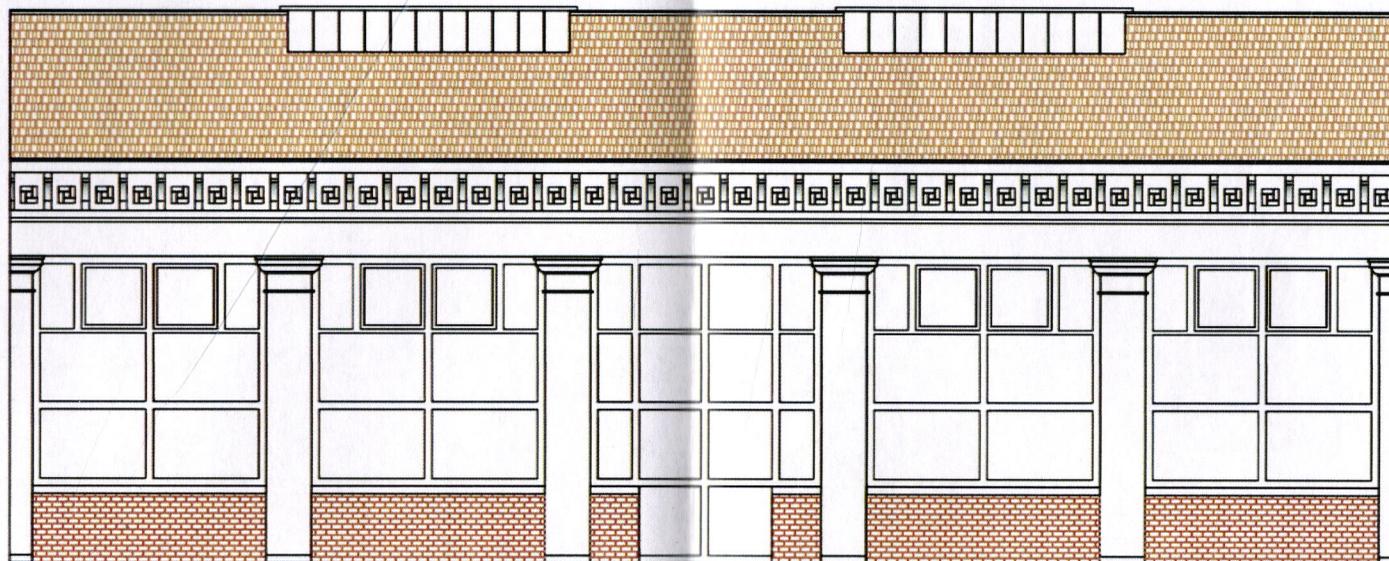


0 50 100 150 200

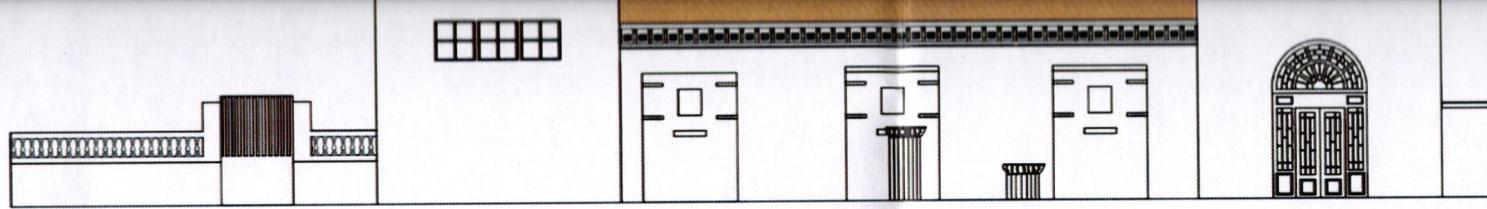
ELEVATION INTERIEURE 1

ECHELLE

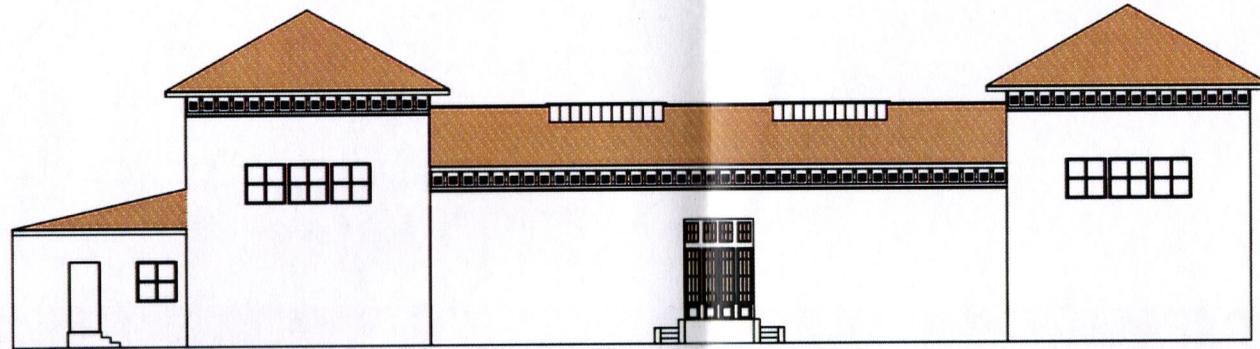
1/200



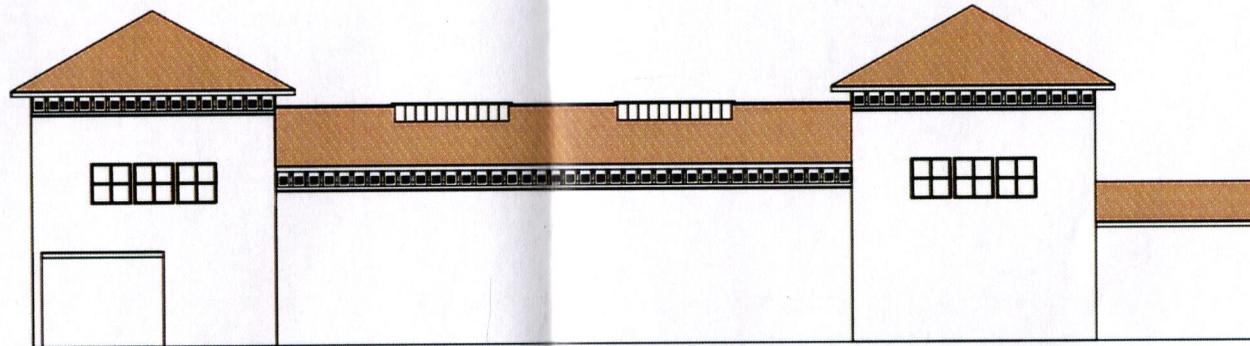
0 50 100 150 200



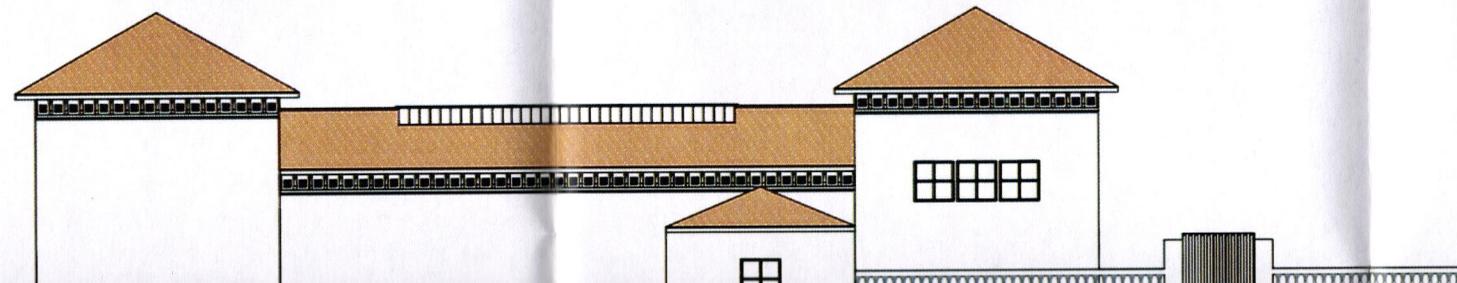
FAÇADE OUEST
(PRINCIPALE)

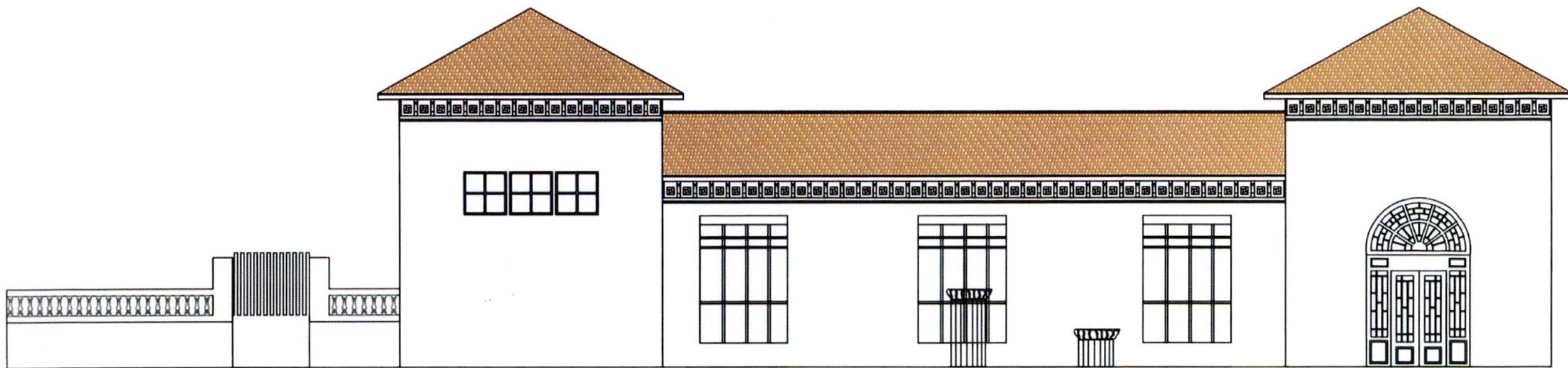


FAÇADE NORD



FAÇADE SUD

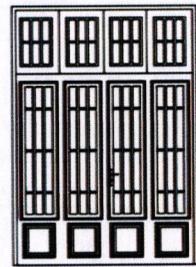




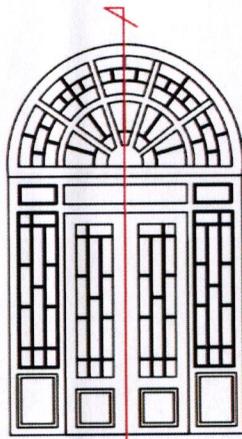
FAÇADE OUEST (ETAT ANTÉRIEUR)

ECHELLE

1/200



PORTE D'EXTERIEUR
SECONDAIRE

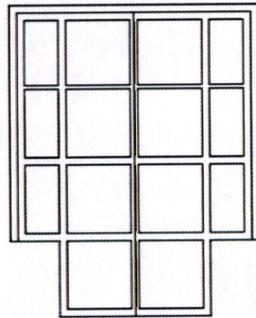


VUE DE FACE

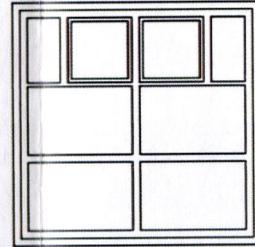


COUPE

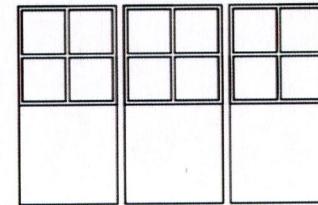
PORTE D'EXTERIEUR
PRINCIPALE



PORTE FENETRE
DE LA GALERIE



BAIE VITRÉ DE
LA GALERIE



FENETRES DE
L'ESPACE
D'EXPOSITION



FENETRES DE
BUREAUX

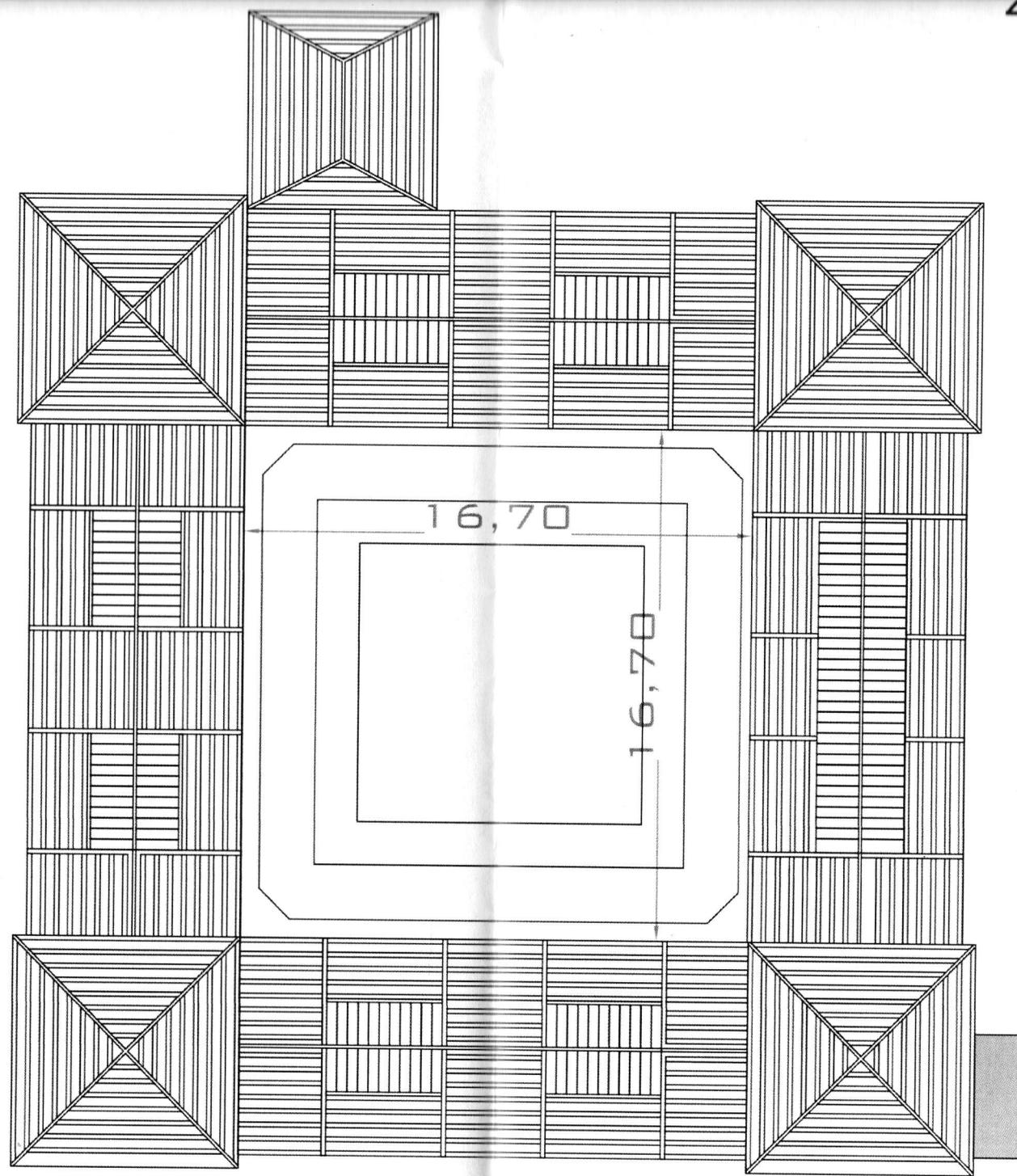


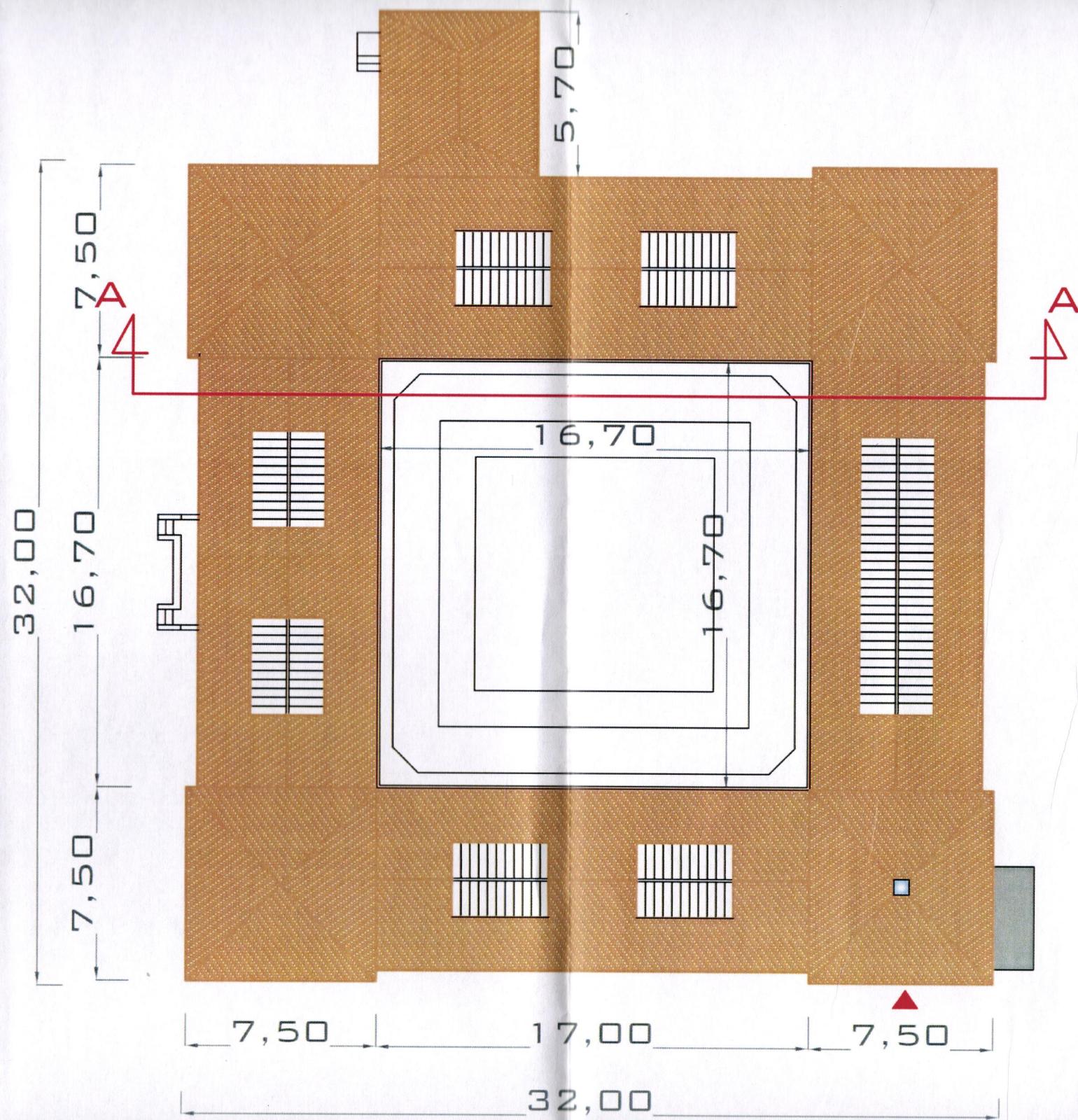
FENETRES DE
LA CAVE

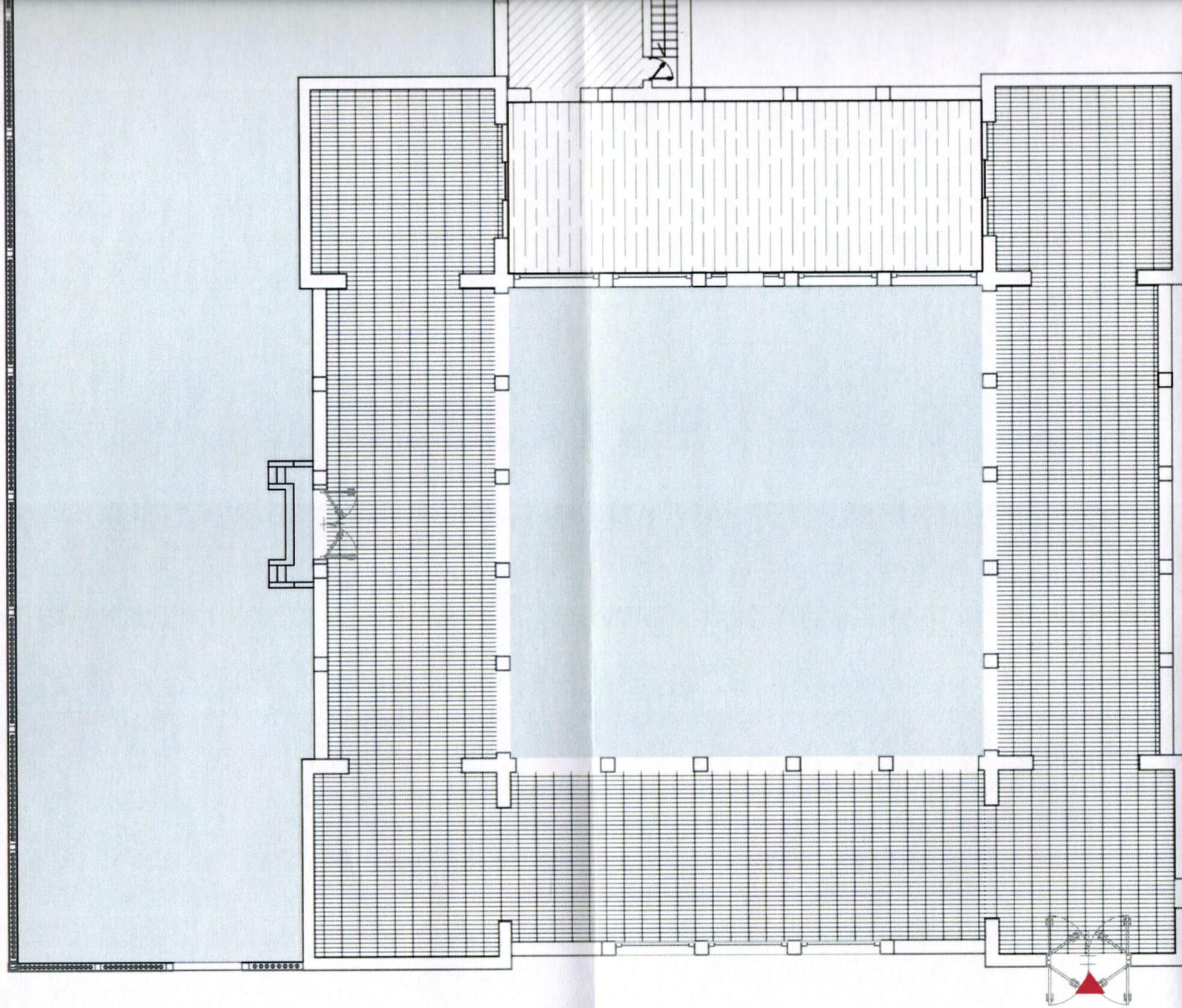
PORTES ET FENETRES

ECHELLE

1/100







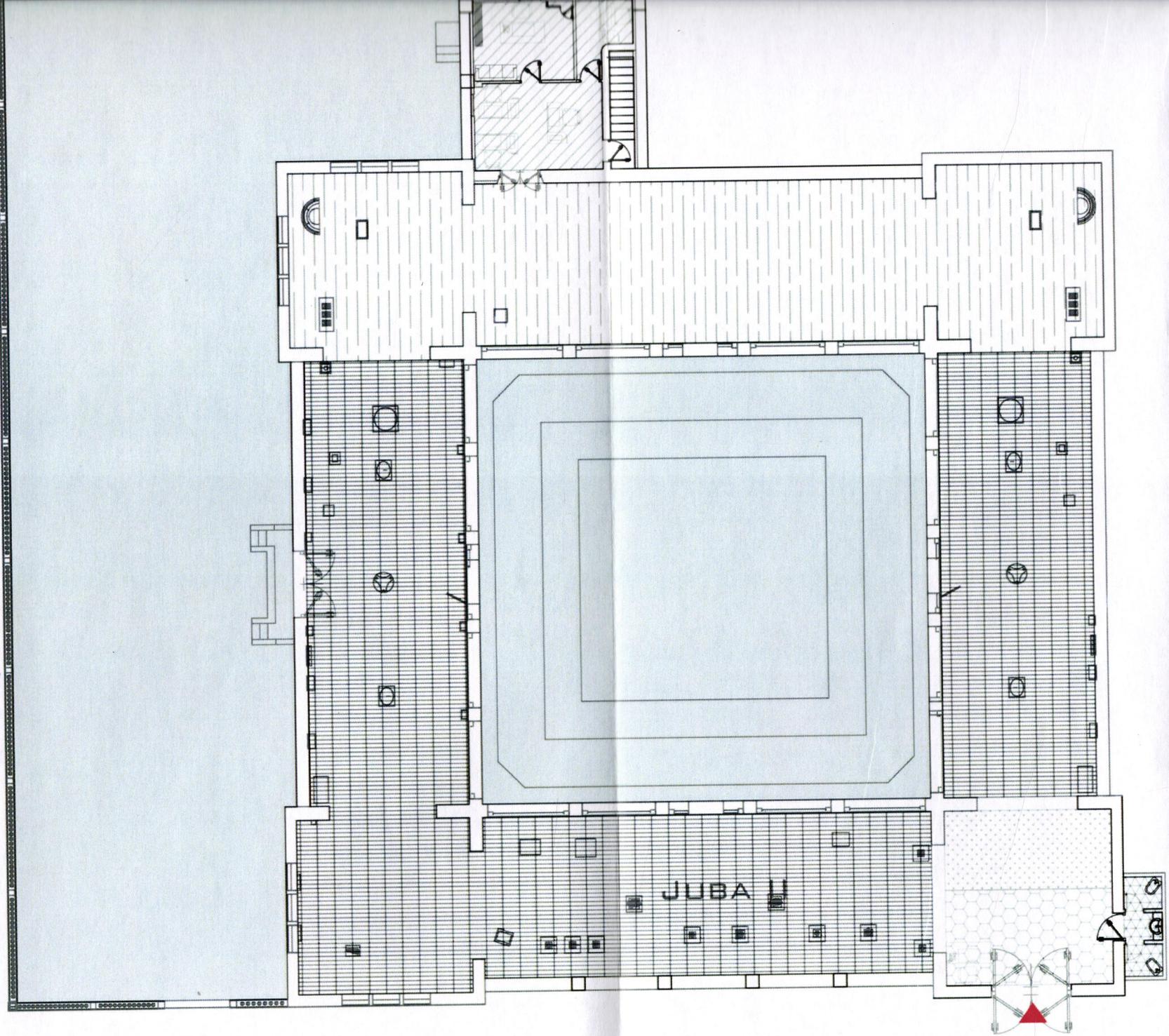
-  EXPOSITION
-  REPARATION
-  ADMINISTRATION
-  COUR

REPARTITION FONCTIONNELLE

(ÉTAT ANTÉRIEUR)

ECHELLE

1/200



 EXPOSITION
 REPARATION

 ACCUEIL
 SANITAIRES

REPARTITION FONCTIONNELLE

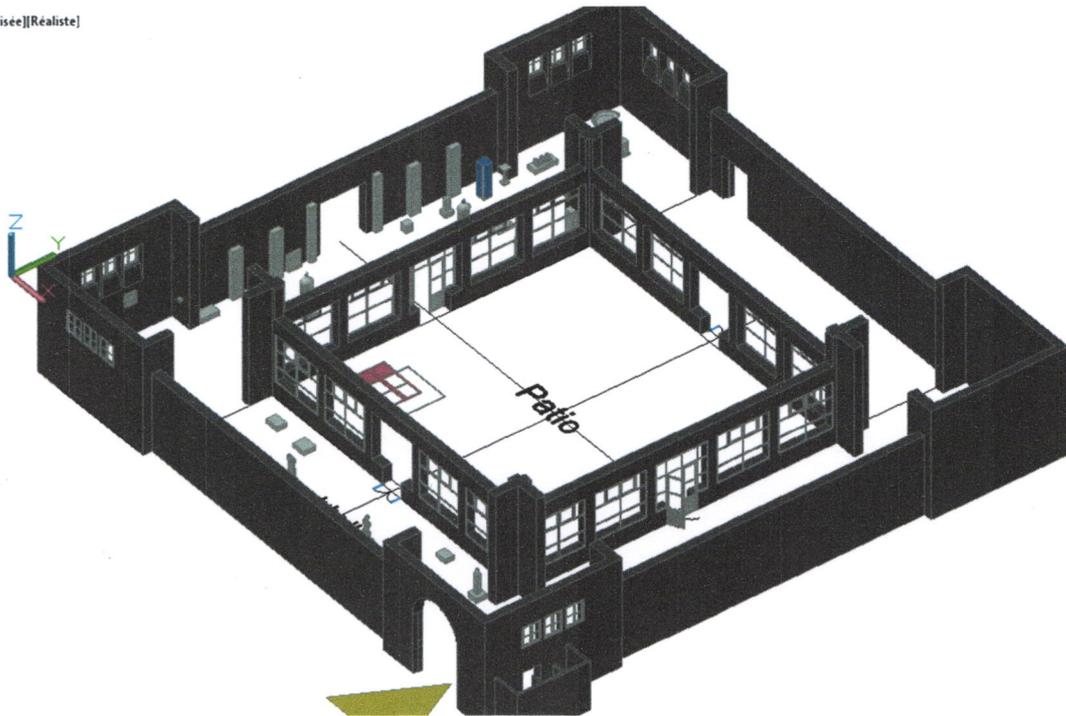
(ÉTAT ACTUEL)

ECHELLE

1/200

Volumétrie du musée

[Vue personnalisée][Réaliste]



Simulation 3D du musée à l'aide du logiciel Autocad®
©Musée de Chercell

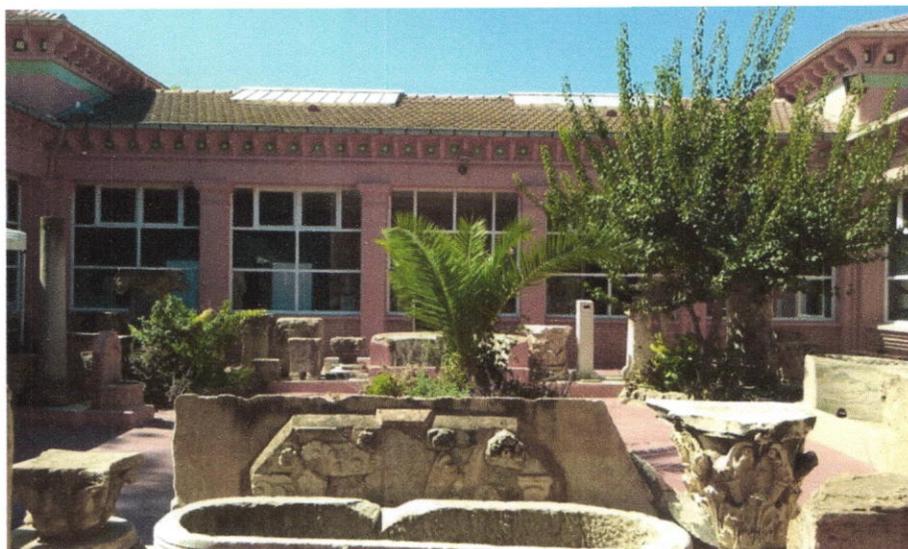


Maquette du musée
©Musée de Chercell

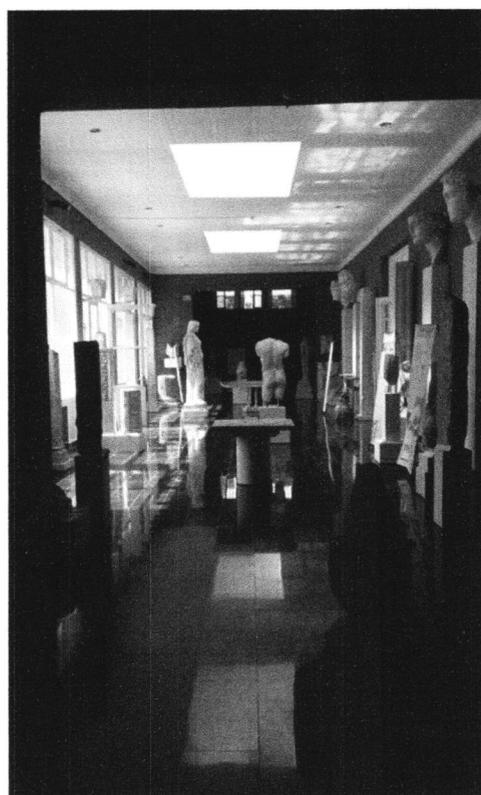
Annexe 02 : Illustrations (2017)



Vue depuis la galerie



Vue sur le patio du musée



Vue sur les galeries du musée

Annexe 03 : Archives photos

Entre 1908-1990



Vue sur la galerie



Vue sur la galerie



Vue sur la galerie



Vue sur le patio



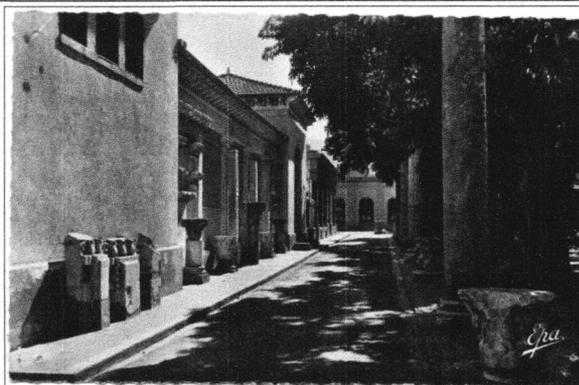
Plaquette sur la façade ouest



Vue sur la galerie



Vue sur la galerie



Vue sur le musée (façade principale)

Entre 1840-1904



Vue sur la cour du musée



Vue depuis la rue de Ténès



Vue sur la cour du musée



Vue depuis la rue de Ténès

Devis quantitatif des travaux d'aménagement et de réfection de l'Ancien Musée

ANCIEN MUSÉE DE CHERCHELL

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QUANTITE
I- DEMOLITION ET DEPOSE :			
1	Démolition du mur de 0.15 d'épaisseur	m3	1.33
2	Dépose des faux-plafonds	m2	556.53
3	Dépose des carreaux Granitos (sol)	m2	622.55
4	Déplacement des objets d'arts (statues, mosaïques)	F	
5	Décapage des enduits le long des fissures	m2	10.00
II- TERRASSEMENT :			
6	Fouille en tranchées le long des murs pour consolidation.	m3	39.00
7	Saignées à l'intérieur des murs (longrines, poteaux et poutres).	m3	56.00
8	Étalement le long des murs (cour)	mL	58.00
III - BETON FOUR INFRA ET SUPERST :			
9	Béton armé dosé à 350 Kg /m3 y compris coffrage et ferrailage		
	- Longrines	m3	23.40
	- Poteaux	m3	45.52
	- Poutres	m3	17.55
10	Fourniture et installation des tirants φ 32 y compris les tendeurs	mL	176.00
IV - MACONNERIE :			
11	Construction d'un mur en briques pleines	m3	7.87
12	Construction d'un mur en briques creuses e: 0,35	m2	37.00
13	Construction d'un mur en briques creuses e: 0,15	m2	49.25
V- REVETEMENT ENDUIT :			
14	Enduit au mortier de ciment (mur int.)	m2	49.28
15	Enduit au mortier de ciment (mur ext.)	m2	37.00
			.../...

ANCIEN MUSÉE DE CHERCHELL

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE
REFECTION DE L'ANCIEN MUSÉE**

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U.	Q.	P.U	M.T
1	Fourniture et pose d'une ouverture au niveau des grandes galerie y compris toutes sujétions d'exécution et de placement conformément au plan (charpente en fer couverture en AL)	U	3		
2	Réfection des deux galeries de dimension (2.30 X 2.90) et de (2.90 X 10.50) y compris toutes sujétions d'exécution (charpente en fer couverture en AL) conformément au plan.	U	2		
TRAVAUX D'ENDUIT					
3	Fourniture et pose de faux plafond en placo platre plaque (60 X 60) y compris toutes sujétions d'exécution	m2	464,55		
4	Exécution d'enduit en platre à l'endroit des ouvertures des galeries y compris toutes sujétions d'exécution et de mise en place.	m2	141,46		
Eclairage artificiel ou Electricité					
5	Fourniture et pose d'un compteur des joncteur y compris toutes sujétions (place galerie d'entrée).	U	1		
6	Fourniture et pose d'un coffret électrique.	U	1		

Annexe 04 : Archives documents

- Vérification de l'installation électrique et reprise de la filerie défectueuse, prises, interrupteurs et points lumineux.

- Réalisation de faux plafond en plâtre sur lattis roseaux.
- Dépense de revêtement de sol, avec récupération des carreaux.

Maçonnerie:

- Construction des murs en briques creuses conformément au plan.
- Enduit de mur (voir le descriptif sur les enduits établis par le C.T.C. Chief).
- Pose du revêtement de sol, en carreaux de grès coulé sur place.
- Remplacement des plinthes détériorées.

Menuiserie, Vitrerie et Peinture.

- Exécution des menuiseries selon plans.
- Vitre 3 mm.
- Peinture vinyle sur mur intérieur et extérieur
- Peinture à l'huile sur boiserie après couche d'imprégnation.

Descriptif:

des travaux de rénovation et consolidation de l'Ancien Musée.

Démolition:

- L'éplacement des objets devra se faire avec soin et sous la direction des conservateurs du musée y compris l'épose et l'éplacement des meubles tous les objets seront stockés à l'endroit indiqué par le conservateur.

- Les objets maintenus sur les lieux (difficulté de déplacement ou fragilité des objets) doivent être protégés contre la chute de gravats, des chocs et des poussières.

- Le démontage de mur devra se faire avec précaution.

- Dépense des faux plafonds, devra être exécutée avec soin.

Consolidation:

Il s'agit de créer une structure à l'intérieur des pans de maçonnerie de gros épaisseur. Les détails d'exécution sont éventuellement revus avec la participation nécessaire du C.T.C. Chief et en fonction des résultats des sondages effectués l'entreprise.

- Mise en place des tirants, celle-ci devra se conformer à la technologie décrite dans le descriptif du C.T.C. Chief.

- Vérification de la charpente en bois et toiture, les éléments en bois de la charpente, dont on aura constaté une détérioration seront remplacés, ainsi que pour les tuiles cassées.

- Vérification et nettoyage des chéneaux et descentes d'eau pluviale et éventuellement procéder à leur remplacement.

- Dépense des enduits devra se faire, dans les cas suivants/:

- . Surface détériorée par l'humidité.
- . Surface fissurée.
- . Surface de jonction entre la maçonnerie et le béton.

.../...

Devis quantitatif et estimatif de l'aménagement de l'Ancien musée

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الثقافة
الوكالة الوطنية للآثار و حماية المعالم و النصب التاريخية

MINISTERE DE LA CULTURE
Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques

Travaux d'entretien		Report T.P...	
1 - 2/7 d'ouvrabilité multi-usage pour tôle et y compris toutes adjestives	M2 6	500.000	3.000.000
2 - Ouvrabilité de la charpente en tôle et adjestives des parties différenciées y compris la décente plurivalente	M2 77	3.000.000	3.000.000
Travaux de peinture/vitrerie			
3 - Peinture vitrylique sur mur art en 2 couches	M2 545	185.000	100.025.000
4 - Peinture à l'huile sur bois	M2 153	280.000	42.040.000
5 - 2/7 vitre sur verre fort	M2 103,50	1650.000	169.675.000
Travaux électrotechniques			
6 - 2/7 ouverture au niveau des galeries (2,3,4,5,6,7) et charpente au niveau des toiles y compris toutes adjestives de mise en place y compris tout matériel nécessaire sur et hors site	M2 03	55000.000	155.000.000
7 - Réfection et réparation des ouvertures au niveau des galeries (2,3,4,5,6,7) pavillon y compris toutes adjestives de mise en place	M2 01	39000.000	39.000.000
8 - Travaux d'entretien en plâtre sur ossature verticale au niveau des ouvertures d'escaliers des galeries et pavillon y compris toutes adjestives	M2 141,50	400.000	56.600.000
9 - 2/7 d'un interrupteur d'un dimmateur	U 01	4500.000	4.500.000
10 - 2/7 interrupteur (1,4) y compris toutes adjestives (maie, fil, 1,2 et 2,3 et boîte d'entretien avec 2/7 de luminaire de 200W)	U 90	1900.000	176.400.000
11 - 2/7 prises courant y compris T.S.	U 24	200.000	4.800.000
12 - 2/7 interrupteur pour air et entrée y compris T.S	U 06	400.000	2.700.000
13 - 2/7 interrupteur luminaire pour tôle et y compris interrupteur et fil électrique	U 03	500.000	1.500.000
14 - 2/7 montage niveau atelier y compris tous adjestives 15/21	U 03	1200.000	3.600.000
Total le Précompté Devis Quantitatif et Estimatif des Travaux de l'Ancien Musée			
		280.000.000	280.000.000
		1.514.630.000	1.514.630.000
		196.300.000	196.300.000
		1.711.930.000	1.711.930.000

BOULEVARD DE LA LIBERTÉ - ALGER

02 - ساحة بن باديس الجزائر
الهاتف : 71.18.22 - فاكس : 71.18.22
تيلكس : 61.649

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الثقافة
الوكالة الوطنية للآثار و حماية المعالم و النصب التاريخية

MINISTERE DE LA CULTURE
Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques

-DEVIS QUANTITATIF EST ESTIMATIF-
-AMÉNAGEMENT ANCIEN MUSÉE DE CHERCHILL-

DESCRIPTION DES TRAVAUX	U	QUANTITE	P.U	MOYEN
Travaux de base				
1 - Montage cadit des lignes des fissures	M2	10,00	250.000	2.500.000
Travaux de base				
2 - Construction sur en briques pleines	M3	4,3	12670.000	60.816.000
3 - Idem pour M.P = 1/2 en double élévation pour tôle	M2	13,30	450.000	5.985.000
4 - Idem pour épaisseur 10cm V.C	M2	3,2	350.000	1.120.000
Travaux de béton armé				
5 - Solles en béton armé y compris futilles	M3	0,30	3000.000	900.000
6 - L'escaliers en béton armé	M3	1,2	6000.000	8.160.000
7 - Plancher en B.A	M3	0,25	6000.000	6.450.000
8 - Plancher en B.A	M3	1,2	6000.000	8.160.000
9 - Dalle pleine en B.A	M3	0,30	6000.000	2.040.000
Travaux d'entretien				
10 - Reduit ciment sur mur int V.C	M2	2,6	210.000	2.016.000
11 - Reduit ciment sur mur extérieur	M2	21,3	210.000	4.473.000
12 - Reduit ciment pour plafond	M2	3,00	230.000	690.000
13 - Plancher et pose V/V/inf. pl. int.	M2	464,50	750.000	348.450.000
Travaux de revêtement				
14 - 2/7 carreaux granit, 0,1 V.C	M2	2,6	240.000	728.000
15 - 2/7 faïence 15 x 15 3/1,26 de 0,1 pour carrelage	M2	14,25	300.000	5.415.000
Travaux de menuiserie				
16 - 2/7 porte pleine pour entrée à deux vantaux	U	01	2350.000	23.500.000
17 - 2/7 de 2/7 en bois 1,60x2,00	U	02	6700.000	13.400.000
18 - 2/7 fenêtre aluminium 2,30x2,01	U	02	12200.000	24.400.000
19 - 2/7 fenêtre aluminium 1,60x1,17	U	02	12200.000	24.400.000
20 - 2/7 fenêtre en bois 1,60x1,17 V.C	U	02	1000.000	2.000.000
21 - 2/7 porte pleine 0,74x2,17	U	01	2000.000	2.000.000
22 - 2/7 porte pleine 0,74x2,17	U	02	2000.000	4.000.000
Travaux de plomberie				
23 - 2/7 W.C à l'anglaise y compris chaise d'eau	U	01	6050.000	6.050.000
24 - 2/7 W.C à la turque y compris chaise d'eau	U	01	4000.000	4.000.000
25 - 2/7 lave main y compris accessoires tous adjestives 15/21	U	01	4000.000	4.000.000
26 - 2/7 buse y compris futilles	M2	03	4000.000	12.000.000

BOULEVARD DE LA LIBERTÉ - ALGER

02 - ساحة بن باديس الجزائر
الهاتف : 71.18.22 - فاكس : 71.18.22
تيلكس : 61.649

Devis quantitatif de l'aménagement et réfection de l'ancien musée

DEVIS QUANTITATIF

/(-) MENAGEMENT DES MUSES DE CHERCHELL

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	MONTANT
DEPOSE ET DEMOLITION				
Démolition des murs de 0,15 d'épaisseur.	m 3	1,33	150,-	199,50
Dépose des faux plafonds.	m 2	55 6,53	200,-	111.306,00
Dépose des carreaux granito au sol	m 2	62 2,55	65,-	40.465,75
Décapage des enduits le long des fissures	m 2	1 0,00	250,-	2.500,00
Transport des gravats à la décharge publique	F O R F A I			9.460,00
TRAVAUX DE MACONNERIE				
Construction de murs en brique pleine	m 3	7,87	P M	P M
Idem, mais pour mur (=0,30) double cloison	m 2	24,72	450,-	11.124,00
Idem, mais pour mur simple cloison (=0.10)	m 2	10,34	350,-	3.619,00
TRAVAUX DE BETON ARME				
Execution des semelles Isolés en béton armé y compris les fouilles.	m 3	0,30	3.000,-	900,00
Execution des longrines en béton armé y compris les fouilles.	m 2	1,76	6.800,-	11.968,00
Execution des poteaux en béton armé	m 3	1,16	6.800,-	7.888,00
Execution de poutres en béton armé	m 3	0,28	6800,-	5.712,00
Execution de dalle en béton armé	m 3	1,93	6.800,-	13.124,00
TRAVAUX D'ENDUIT				
Execution d'enduit au ciment sur mur Intér	m 2	32,59	210,-	6.843,90
Execution d'enduit au ciment sur mur EXTER	m 2	24,72	210,-	5.191,20
Execution d'enduit au ciment sur plafond	m 2	5,76	280,-	1.612,80
Fournitur et pose de faux plafond en platre	m 2	556,53	400,-	222.612,00
Rejointoiment des fissures	m 2	10,00	100,-	1.000,00
			ET.....	455.526,15

**AMENAGEMENT ET REFECTION
DE L'ANCIEN MUSEE DE CHERCHELL.**

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Désignation des Travaux	U.	Q.	P.U	M.T.
TRAVAUX DE MACONNERIE:				
- 1*) Execution de deux murs en Brique creuse. Façade Nord-Façade Ouest. e=50 cm, Double cloison	m2	43,8		
TRAVAUX D'ENDUIT:				
- 2*) Récapage d'enduit de ciment murs Extérieur façade Ouest + Façade Nord.	m2	(=118,275 N=154,8 T=273,08		
- 3*) Execution d'enduit en ciment hydrofuge sur mur extérieur aux endroits sur la nouvelle maçonnerie.	m2	316,88		
- 4*) Execution d'enduit en platre sur les murs intérieurs nouvelle maçonnerie.	m2	43,8		
TRAVAUX DE FERONNERIE:				
- 5*) F/P d'une porte de sécurité coulissante et pliante, ferforgé porte d'entrée y compris toutes sujestions d'exécution+ peinture.	U	01		
- 6*) F/P du barrillage des fenêtres fer forge y compris toutes sujestions d'exécution + peinture (pour 5 fenêtres).	U	05		
TRAVAUX DE PEINTURE:				
- 07) Execution de peinture vénélyque en deux couches sur les murs intérieurs	m2	796,09		
- 08) Execution de peinture vénélyque en deux couches sur le plafond	m2	464,60		
AMENAGEMENT DE LA COUR:				
- 09*) F/P du revêtement du sol carreaux de marbre porte A sur le plan	m2	64		
- 10*) F/P du revêtement du sol carreaux de marbre d'une autre couleur partie B.	m2	84,8		
- 11*) F/P du revêtement du cadre central carreaux de marbre C.	m2	49,92		
- 12*) F/P du revêtement de l'espace lanternne autour du jet d'eau central) partie D.	m2	32,76		
- 13*) Réfection des jets d'eau et alimentations en eau.	U	04		

Annexe 05 : CHRONOLOGIE DE LA MISE EN PLACE DE LA LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE EN ALGÉRIE

- 15 août 1845 : l'Inspection générale des bâtiments civils en Algérie est chargée de l'inspection des monuments historiques (premier titulaire : Ch. Texier)
- 1847 : introduction dans les concessions d'une clause de conservation des antiquités
- 20 décembre 1850 : la conservation et la restauration des monuments sont à la charge de l'état
- 1854 : A. Berbrugger nommé premier inspecteur général des monuments historiques et musées archéologiques de l'Algérie
- 1880 : création du Service des monuments historiques pour l'Algérie
- 1 juin 1886 : le Sénat adopte un projet de loi incluant des dispositions particulières à l'Algérie et à la Tunisie.
- 30 mars 1887 : première loi sur le classement des monuments historiques contenant des dispositions spécifiques à l'Algérie
- 1900 : liste des monuments historiques classés publiée par la Direction des Beaux-arts
- 1912 : création de l'Inspection des antiquités d'Alger
- 1923 : création de la Direction des antiquités à Alger
- 14 septembre 1925 : premier décret concernant le classement aux monuments historiques en Algérie ; il rend applicable à l'Algérie le décret du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques en France ; il concerne les monuments préhistoriques, préislamiques ou musulmans (15 octobre : publication au J.O.R.F.)
- 3 mars 1938 : décret modifiant celui de septembre 1925 sur les monuments historiques (6 mai : publication au J.O.R.F.)
- 27 septembre 1941 : loi sur les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie
- 9 février 1942 : un décret étend à l'Algérie la loi de 1941 (2 juin : parution au J.O.A.)
- 7 avril 1945 : arrêté réglant les modalités d'application du décret de février 1942 (13 avril : parution au J.O.A.)
- 13 septembre 1945 : ordonnance confirmant la loi de septembre 1941
- 14 juin 1947 : décret modifiant celui de septembre 1945 sur les monuments historiques (15 juin : publication au J.O.R.F.)
- 26 mai 1948 : circulaire aux préfets concernant l'application de la législation sur les fouilles en Algérie (28 mai : parution au J.O.A.)
- 2 juin 1948 : circulaire aux directeurs des Douanes concernant l'application de la législation sur les fouilles (interdiction d'exportation)
- 26 avril 1949 : arrêté du Gouvernement général "portant création en Algérie de circonscriptions territoriales pour la surveillance des gisements archéologiques et préhistoriques" (28 avril : parution au J.O.A.)
- 11 juillet 1950 : arrêté du Gouvernement général modifiant ces circonscriptions (25 juillet : parution au J.O.A.)

LA CRÉATION DES SOCIÉTÉS SAVANTES CONCERNÉES PAR L'ARCHÉOLOGIE EN ALGÉRIE

- 1835 : la première société, Société d'essai et de recherches de Bougie est fondée par le lieutenant Faute et le trésorier-payeur militaire P. Prieur
- 1837 : une Société scientifique de Constantine est "jointe à l'expédition contre cette ville"
- 1841 : la Société de Saint Augustin est fondée sous l'autorité de M^{gr} Dupuch. Plutôt littéraire, elle ne fonctionna jamais
- 1847 : à Alger Société des sciences, lettres, arts. Elle est supprimée lors de la révolution de 1848, et remplacée en 1851 par la Société algérienne des Beaux-Arts, qui disparaît après avoir organisé deux expositions
- 1852 : le colonel Creuilly et Cherbonneau fondent la Société archéologique, historique et géographique de Constantine ; à partir de 1853 elle publie un *Annuaire* qui devient en 1863 *Recueil de notices et mémoires*
- 1 mars 1856 : Berbrugger fonde, avec Schousboë, la Société historique algérienne, à l'instigation du maréchal Randon ; son organe est la *Revue africaine* (à partir d'octobre)
- 1858 : Société historique de Miliana
- 22 avril 1860 : Société archéologique de Cherchell
- 1863 : Société de recherches scientifiques et d'acclimatation d'Hippone qui deviendra l'Académie d'Hippone (à partir de 1865 elle publie le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*)
- 4 mai 1878 : Société de géographie d'Oran, qui devient en 1881 la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran (*Bulletin de la société géographique*, puis, à partir de 1881, *et d'archéologie d'Oran*)
- 1884 : Société des beaux-arts, des sciences et des lettres d'Alger
- 1896 : Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord

Annexe 06 : Rapport de R.M. De La Blanchère sur la situation des musées algériens en 1890

Publié dans G. DOUBLET, *Musée d'Alger*, Paris, 1890, p. 3-10

(...) Le Musée d'Alger est dans un beau palais, mais on ne l'y voit guère. Il y occupe le rez-de-chaussée, dont la cour est jolie, mais les chambres obscures, et où les antiques sont pêle-mêle. C'est, que je sache, le seul musée qu'on visite la bougie en main.

Le Musée de Constantine habite, provisoirement, me dit-on, mais depuis de longues années, une salle de la Mairie, salle où parfois il pleut, comme d'ailleurs dans tout l'édifice, et qui est au premier. On ne pourrait y transporter de forts poids : aussi la collection lapidaire est-elle reléguée dans un square, exposée aux coups de cailloux des enfants, et ses pièces les plus importantes, quelques très belles inscriptions, sont-elles dans un coin perdu où la terre commence à les envahir.

Le Musée de Philippeville est mal logé dans la Mairie, et les statues colossales sont cachées dans une petite cour, derrière le Collège, parmi les ruines humides et resserrées du théâtre romain.

Le Musée de Cherchel est un fouillis, jeté par tas dans un vilain enclos, en plein air, si ce n'est qu'un hangar misérable abrite tant soit peu quelques superbes sculptures, recollées au hasard et groupées comme des moellons.

Quant au Musée de Bône, il serait mieux de n'en pas parler. Dans un magasin, demi-sous-sol, qui, par un soupirail, reçoit les balayures d'une cour d'école, se cachent sous une épaisse couche d'ordure quelques vitrines désemparées, où moisissent pêle-mêle des oiseaux empaillés, des antiquités, des échantillons de minéraux, et près desquelles sont posés des pierres et des marbres qu'il est impossible d'examiner.

Les musées mêmes d'Oran et de Constantine, de beaucoup les mieux entretenus et les mieux classés cependant, gardent des traces d'un état analogue à celui où languissent leurs voisins. La plupart des Musées d'Algérie n'ont point de catalogue au courant ; plusieurs n'ont pas même d'inventaire ; la provenance des pièces est souvent inconnue, ou peu certaine ; on n'y retrouve plus celles que jadis on a vues. L'un ou l'autre de ces établissements a pu être autrefois dépouillé, sans qu'aucune vérification ne fût essayée, fût même possible. (...)